PLAN DE PAYSAGE DU LITTORAL DE CAMARGUE



Rapport de Diagnostic
Juin 2020

Parc naturel régional de Camargue

SYRPHEA CONSEIL
bureau d'études socio-environnementales

Quand tu quitteras la ville
Qu'impatient, tu t'en iras
Entre les deux bras du Rhône
Pour descendre vers la mer,
Oublie toutes les histoires,
Fais taire toutes les voix,
Car ici ce sont tes yeux qui regardent,
Mais c'est ton âme qui verra...

Ce texte est un extrait des poésies "Les chants palustres" de Joseph d'Arbaud, édité en février 1951. Texte original écrit en provençal traduit en français ci-dessus, et partagé par un des acteurs lors de la concertation. Surement est-il aussi vrai pour la réalisation d'une étude ou d'un projet sur ce territoire.

PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC

1. Méthode 4
2. Immersion paysagère et écoute des perceptions 9
3. Diagnostic thématique 34
4. Annexes 62



© Patrick Gagniard



© Raymond Galle

1. METHODE

1.1. Les fondements du plan de paysage 5
1.2. Le périmètre 7
1.3 Méthodologie mobilisée` 8

1.1. LES FONDEMENTS DU PLAN DE PAYSAGE

Le plan de paysage vise à mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire ainsi que ses habitants. Cette démarche appelle à ce que nous partagions le sens du terme « paysage », mais aussi de ce qu'est un « Plan de paysage » et les « Objectifs de qualité paysagères » qui en sont attendus.

Définition du « paysage »

Le terme de « paysage », souvent désigné comme polysémique et porteur d'un point de vue « subjectif », est trop souvent porteur de confusion dans sa perception.

Nous l'emploierons ici, dans le cadre de cette démarche du Plan de Paysage du littoral de Camargue, dans le sens arrêté par la Convention Européenne du Paysage (CEP, Florence 2000) qui le définit comme

*« une partie de **territoire** telle que **perçue** par **les** populations, dont le caractère résulte de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelations ».*

Cette définition est désormais intégrée à l'arsenal législatif français depuis la loi du 8 aout 2016 au travers l'article L350-1-A du code l'Environnement. La première partie de la définition met en évidence trois dimensions de cette notion de paysage, que nous mobiliserons dans la démarche.

* Cf Annexe « Les mots du paysage »



© Jean Belvisi. Embouchure du Petit Rhône



Vue depuis la tour Saint-Louis



© Matthieu Graveleau. Pêcheur à Beauduc

La **"partie de territoire"** renvoie au caractère physique du paysage, à son socle géographique et à la manière dont il a été modelé à travers l'histoire : ici le fleuve et les étangs, les digues et ouvrages hydrauliques, les structures paysagères* qui en soulignent la géométrie (drains ou fossés, structures végétales), les paysages urbains ou encore le tracé et les profils du réseau viaire. *C'est l'approche morphologique des paysages.*

"**telle que perçue**" fait référence à la dimension sensible et sensorielle du paysage : les vues lointaines et les belvédères* (les phares, les tours), les points de vue* qui mettent en valeur tel ou tel élément de patrimoine, les « points focaux* » qui attirent l'œil et identifient un lieu (la tour Saint-Louis, le clocher de ND de la Mer), les odeurs (sansouires, sel), les sensations du toucher (vent, poussière, matières). *C'est l'approche par les perceptions.*

"par les populations" renvoie à la dimension sociale et culturelle du paysage. Le paysage est abordé à travers les perceptions et les points de vue des acteurs et des populations qui vivent, travaillent et visitent le territoire, chacun avec son vécu, sa connaissance et ses ressentis. Connaître ces perceptions passent par des enquêtes auprès des habitants, des usagers et des acteurs du territoire. Mais également par des éléments « emblématiques », historiques et artistiques : les cabanes, les manades, les flamands ou le tombeau du Marquis Folco de Baroncelli, collections photographiques de Carle Naudot ou de Gaston Bouzanquet au Musée de la Camargue.

1.1. LES FONDEMENTS DU PLAN DE PAYSAGE

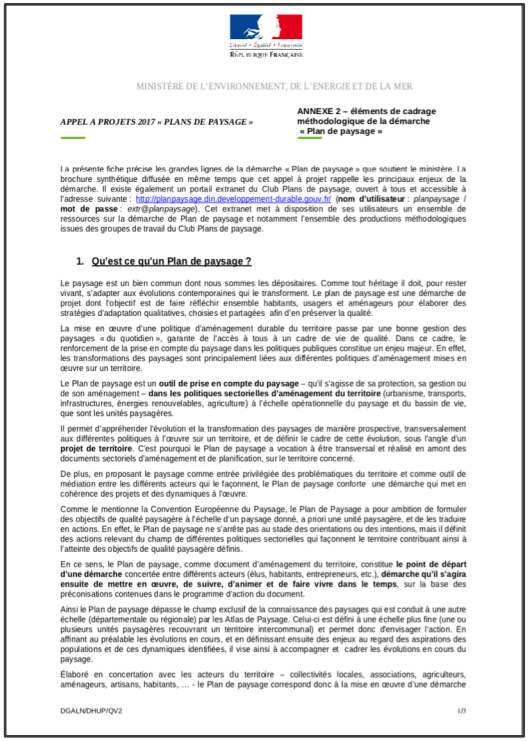

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER

APPEL A PROJETS 2017 « PLANS DE PAYSAGE »

ANNEXE 2 – éléments de cadrage méthodologique de la démarche « Plan de paysage »

La présente fiche précise les grandes lignes de la démarche « Plan de paysage » que soutient le ministère. La brochure synthétique diffusée en même temps que cet appel à projet rappelle les principaux enjeux de la démarche. Il existe également un portail extranet du Club Plans de paysage, ouvert à tous et accessible à l'adresse suivante : http://planpaysage.din.developpement-durable.gouv.fr/ (**nom d'utilisateur** : *planpaysage* / **mot de passe** : *extr@planpaysage*). Cet extranet met à disposition de ses utilisateurs un ensemble de ressources sur la démarche de Plan de paysage et notamment l'ensemble des productions méthodologiques issues des groupes de travail du Club Plans de paysage.

1. **Qu'est ce qu'un Plan de paysage ?**

Le paysage est un bien commun dont nous sommes les dépositaires. Comme tout héritage il doit, pour rester vivant, s'adapter aux évolutions contemporaines qui le transforment. Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées afin d'en préserver la qualité.

La mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable du territoire passe par une bonne gestion des paysages « du quotidien », garante de l'accès à tous à un cadre de vie de qualité. Dans ce cadre, le renforcement de la prise en compte du paysage dans les politiques publiques constitue un enjeu majeur. En effet, les transformations des paysages sont principalement liées aux différentes politiques d'aménagement mises en œuvre sur un territoire.

Le Plan de paysage est un **outil de prise en compte du paysage** – qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement – **dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire** (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères.

Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un **projet de territoire**. C'est pourquoi le Plan de paysage a vocation à être transversal et réalisé en amont des documents sectoriels d'aménagement et de planification, sur le territoire concerné.

De plus, en proposant le paysage comme entrée privilégiée des problématiques du territoire et comme outil de médiation entre les différents acteurs qui le façonnent, le Plan de paysage conforte une démarche qui met en cohérence des projets et des dynamiques à l'œuvre.

Comme le mentionne la Convention Européenne du Paysage, le Plan de Paysage a pour ambition de formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle d'un paysage donné, a priori une unité paysagère, et de les traduire en actions. En effet, le Plan de paysage ne s'arrête pas au stade des orientations ou des intentions, mais il définit des actions relevant du champ de différentes politiques sectorielles qui façonnent le territoire contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère définis.

En ce sens, le Plan de paysage, comme document d'aménagement du territoire, constitue **le point de départ d'une démarche** concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.), **démarche qu'il s'agira ensuite de mettre en œuvre, de suivre, d'animer et de faire vivre dans le temps**, sur la base des préconisations contenues dans le programme d'action du document.

Ainsi le Plan de paysage dépasse le champ exclusif de la connaissance des paysages qui est conduit à une autre échelle (départementale ou régionale) par les Atlas de Paysage. Celui-ci est défini à une échelle plus fine (une ou plusieurs unités paysagères recouvrant un territoire intercommunal) et permet donc d'envisager l'action. En affinant au préalable les évolutions en cours, et en définissant ensuite des enjeux au regard des aspirations des populations et de ces dynamiques identifiées, il vise ainsi à accompagner et cadrer les évolutions en cours du paysage.

Élaboré en concertation avec les acteurs du territoire – collectivités locales, associations, agriculteurs, aménageurs, artisans, habitants, ... - le Plan de paysage correspond donc à la mise en œuvre d'une démarche

DGALN/DHUP/QV2 1/3

Extrait « Eléments de cadrage méthodologique de la démarche « Plan de paysage ». Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Définition d'un plan de paysage

« Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées afin d'en préserver la qualité » (Note méthodologique du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire 2017).

Objectifs de qualité paysagère

Les « objectifs de qualité paysagère » constituent des orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysage (article L. 141-4 du code de l'urbanisme et à article L. 333-1 du code de l'environnement, les OQP on été intégrés aux SCOT et PLU par la loi ALUR).

› C'est au regard de ces trois définitions et cadrages méthodologiques et règlementaires des Plans de Paysage tels que définis par le Ministère qu'est mis en œuvre celui du littoral de Camargue.

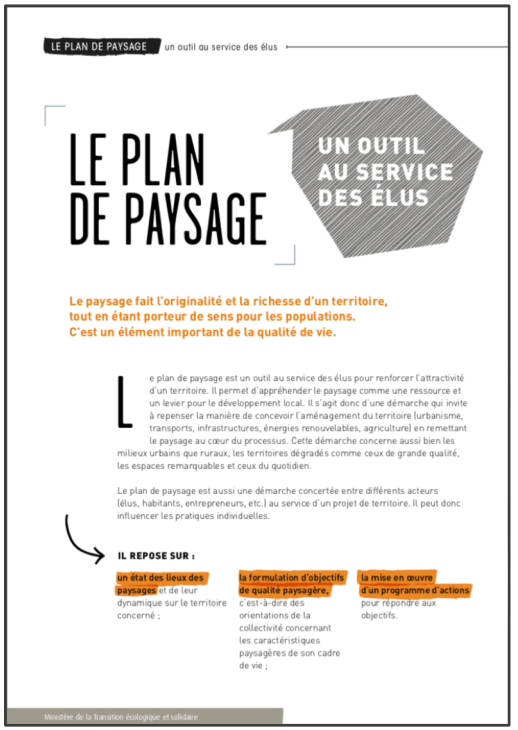

LE PLAN DE PAYSAGE un outil au service des élus

LE PLAN DE PAYSAGE

UN OUTIL AU SERVICE DES ÉLUS

Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, tout en étant porteur de sens pour les populations. C'est un élément important de la qualité de vie.

Le plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien.

Le plan de paysage est aussi une démarche concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.) au service d'un projet de territoire. Il peut donc influencer les pratiques individuelles.

IL REPOSE SUR :

un état des lieux des paysages et de leur dynamique sur le territoire concerné ;

la formulation d'objectifs de qualité paysagère, c'est-à-dire des orientations de la collectivité concernant les caractéristiques paysagères de son cadre de vie ;

la mise en œuvre d'un programme d'actions pour répondre aux objectifs.

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Extrait brochure « Plan de paysage » à destination des élus. Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

1.2. LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

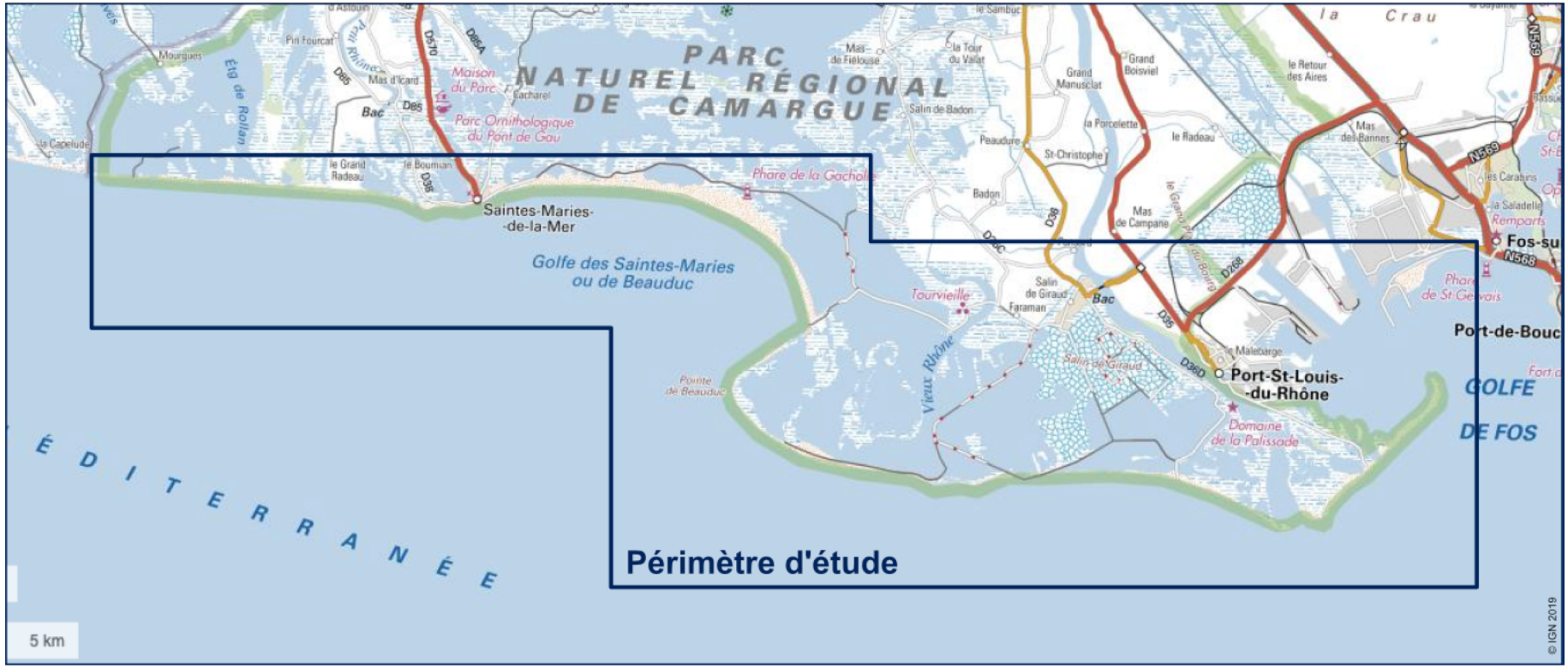

Sont inclus :

- Les trois villes : Port Saint Louis, Salin de Giraud et Saintes Maries
- Les interfaces physiques et visuelles avec le Port de Fos
- Les salins et anciens salins (à Salin de Giraud)
- Le paysage nocturne
- Le paysage depuis la mer

1.3. LA MÉTHODE MOBILISÉE





Visites de terrain. En entretien avec un pêcheur sur le canal de Port-Saint-Louis. A vélo autour de Beauduc et la digue à la mer.

Pour réaliser ce Plan de paysage, la méthode suivante a été mise en œuvre :

- **3,5 journées de visite du terrain** : observation des sites, prise de photos et rencontres avec les usagers, visite guidée du Musée de la Camargue.
- **29 acteurs clés du territoire interrogés en entretiens** : entretiens d'1h à 1h30 (dans leurs locaux ou en visioconférence pendant la période de confinement) avec une liste d'acteurs clés ciblés en début de mission avec le PNRC.
- **25 entretiens réalisés avec les usagers** rencontrés sur site et retranscription en format portrait-témoignage.
- **Analyse bibliographique de documents clés** fournis par le PNRC, par les acteurs ou en recherche biblio : documents d'urbanisme, documents de gestion, rapports d'étude, présentations ppt, plaquettes, sites internet...
- **La collecte et la création de bases de données géolocalisées** pour la conception de cartographies d'analyse et d'outils d'aide à la décision.
- **Deux ateliers Acteurs clés, convertis en un questionnaire en ligne**. Envoi du questionnaire à la liste d'« acteurs clés » du territoire. Délai de 5 semaines. 28 répondants soit 30% taux de réponse.
- A venir en phases suivantes : deux ateliers habitants, un atelier collégien, deux ateliers acteurs clés.
- **Trois Comités Techniques de fin de phase** : novembre 2020 pour la phase diagnostic.
- **Un Comité de pilotage de lancement** en janvier 2020 et **trois Comités de pilotage de fin de phase** : janvier 2021 pour la phase diagnostic.



© Matthieu Graveleau

2. IMMERSION PAYSAGERE ET ECOUTE DES PERCEPTIONS

2.1. Les paysages du littoral de Camargue 9
2.2. Ce que témoignent les usagers rencontrés 10
2.3. Ce que témoignent les acteurs questionnés 20
2.4. Eléments de bilan 29

2.1. LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU LITTORAL DE CAMARGUE


Les plages et rivages


Les pâturages – Saintes-Maries


Paysage fluvial- le Grand Rhône


Les étangs Pont de Gau. ©P. Gagniard


Paysages « naturels » - La Gacholle


Paysages des salins


Paysage urbain de Port-Saint-Louis


③ Paysage urbain des Saintes


Paysage urbain de Salin


Paysage du hameau de Beauduc

Les paysages du littoral de Camargue, résultats de conquêtes millénaires et permanents sur les dépôts alluvionnaires du delta rhodanien, offrent une grande diversité de figures, d'ambiances et de motifs paysagers en mutation constante au grés des phénomènes climatiques, écologiques, économiques et sociaux. Ces processus génèrent, suivant les lieux, leur géographie et leur histoire, une grande diversité de types de paysages, diversité perçue comme une des grandes richesses du territoire camarguais:

- Les paysages des rives méditerranéennes d'abord, avec l'immensité de ses plages, dunes et horizons,
- Les paysages des étangs, hérités des mouvements propres aux territoires deltaïques, entre les eaux marines et les eaux continentales,
- Les paysages dits « naturels » où le peu d'interventions et de pratiques humaines permettent un développement autonome du couvert végétal, sans autres traces apportées,
- Les paysages fluviaux, embouchures du grand et du petit Rhône, avec leurs structures paysagères des digues et ripisylves
- Les paysages agricoles et d'élevage de prairies,
- Les paysages industriels, notamment hérités de l'exploitation du sel
- Les paysages urbains dans leur diversité propre à l'histoire de chacun d'eux: Port-Saint-Louis-du-Rhône, Les Saintes-Maries-de-la Mer, le hameau de Salin de Giraud et Beauduc

Le plan de paysage a pour vocation, au delà de cette identification de leur diversité, d'en déterminer les enjeux d'évolution et de définir pour chacun d'eux, les « Objectifs de Qualité Paysagère » (les OQP) que chaque acteur du territoire pourra intégrer à ses démarches de gestion et de projet.

Des pistes pour la suite

- ✓ Cette diversité typologique: une valeur à inscrire comme objectif de qualité paysagère ?

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS* DU LITTORAL

* Nous désignons ici par « usagers » les personnes rencontrées sur le littoral lors des visites de terrain.






















2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

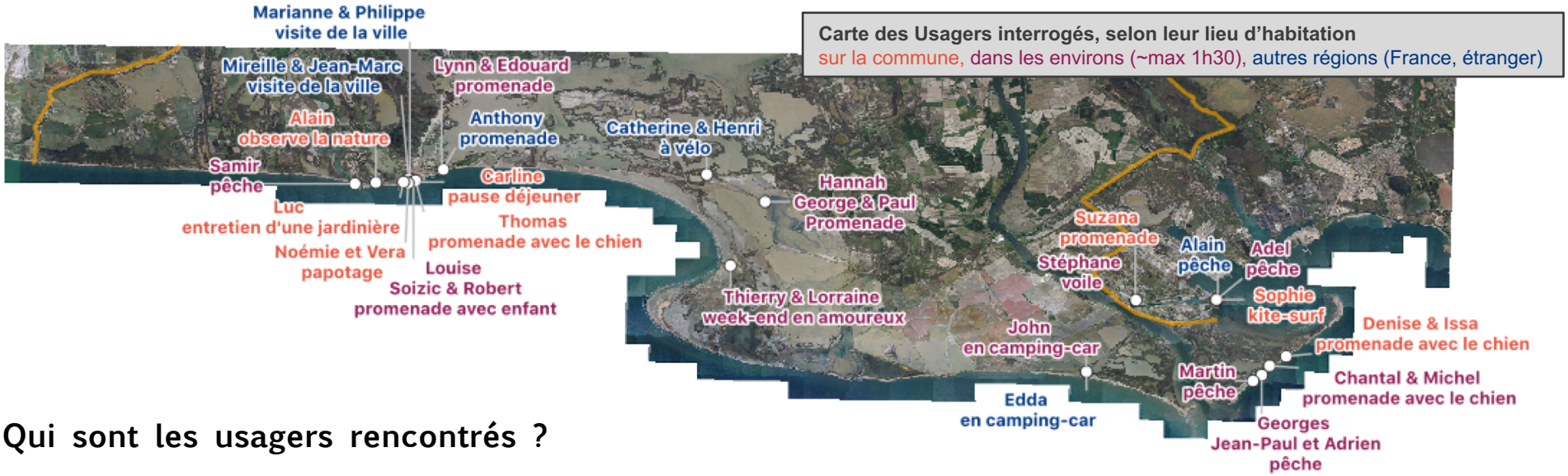

Qui sont les usagers rencontrés ?

Le littoral de Camargue est un espace partagé en toute saison.

Les visites de terrain ont été réalisées en hiver pendant la saison creuse touristique. Au fil de notre arpentage, nous avons noué contact et interrogé les usagers que nous rencontrions. Au total, 25 usagers ont été interrogés. Nous avons été surpris par le nombre de personnes provenant des communes environnantes (11 soit 44%). Les habitants des communes étaient également largement présents (8 soit 32%) même si aucun habitant des Salins ou d'Arles n'a été rencontré. Les touristes venus d'autres régions de France, voir d'étranger (Edda d'Allemagne) sont aussi un profil usagers non négligeable à cette saison (6 soit 24%). A noter qu'un couple, Catherine & Henri, a un appartement aux Saintes et partage son temps entre ici et Paris.

Les usages sont partagés par tous

Qu'ils habitent sur la commune, dans les environs ou dans des régions plus lointaines, les personnes rencontrées partagent sensiblement les mêmes usages : *se promener, observer la nature et le paysage, pêcher, naviguer, papoter face au grand large, se retrouver et se ressourcer, ou juste passer le temps…*

Par exemple, Alain vit près de Paris. Il est actuellement en vacances chez son frère vers Orange, et est venu pêcher sur la rive Sud du Canal Saint-Louis. Ces usagers sont majoritairement des habitués et des amoureux du littoral de Camargue. Certains viennent chaque semaine, d'autres quelques fois par an comme un rituel de sortie. On mentionnera aussi Thierry & Lorraine, deux amoureux revenus à Beauduc pour célébrer un anniversaire. Dix ans après leur venue, ils voulaient retrouver la magie des lieux.

On notera également des usages plus spécifiques. Les visites découvertes telles que le centre historique des Saintes-Maries-de-la-Mer sont d'avantage sollicitées par les visiteurs d'autres régions. Les camping-car (rencontrés uniquement à Piémanson) sont plutôt associés à des visiteurs régionaux ou (inter)nationaux. Inversement, le littoral en proximité directe avec les zones urbaines accueille les usages quotidiens des habitants (déplacement, travail, pause…).

A cette saison, les usagers recherchent principalement l'ambiance calme et peu fréquentée de la Camargue.

On peut aussi trouver quelques personnes qui préfèrent l'ambiance animée de l'été., comme Soizic & Robert qui se baladent sur la promenade des Saintes : « Aujourd'hui, y a personne, mais l'été c'est joli ».

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Dans le paysage, qu'est ce que les amoureux du littoral de Camargue aiment et recherchent ?

Sur les 25 groupes d'usagers du littoral interrogés, je dirais que 18 sont amoureux de tout ou partie de la Camargue. Certains y vivent, parfois depuis leur enfance. D'autres y viennent régulièrement pour se ressourcer ou pour retrouver leur madeleine de Proust. La plupart ont un attachement de longue date. Certains parcourent le territoire, d'autres ont l'habitude d'aller au même endroit. La majorité y ont des souvenirs intenses, souvent anciens et inoubliables, liés à des moments heureux, parfois douloureux, avec soi-même ou avec des personnes qui leur sont chères.

La mer

« *Qui nous a mis au monde ? C'est la mer* »
(Georges, plage Napoléon)



Les souvenirs d'enfance

« *C'est aussi pour ça que j'aime la Camargue, car c'est les souvenirs d'enfance. C'est les temps heureux (...) Ou alors c'est l'enfance qui déforme les choses* ».
(John, plage de Piémanson)



Le calme, la tranquillité, le silence, loin de la civilisation

« *Là on est très bien, on est loin* »
(Alain, plages ouest des Saintes-Maries)



L'étendu, le regard qui porte à l'infini, et le sentiment de finitude

« *Ici c'est l'étendu. On se sent petit, c'est très bien* ».
(Hannah, étang du Galabert)





Un cadre propice à la convivialité simple

« *On blague entre nous, on fait à manger, des grillades, une tajine* ».
(Samir, embouchure du Petit Rhône)

NB : Les témoignages et les photos illustrent la thématique abordée, mais n'ont pas de lien entre eux.

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Dans le paysage, qu'est ce que les amoureux du littoral de Camargue aiment et recherchent ?

La nature sauvage et sa préservation
« *Ce qu'il y a de plus joli sur la commune, c'est le côté sauvage* »
(Stéphane, Port-Saint-Louis-du-Rhône)





Les oiseaux
Les flamands roses, les cormorans…
Les migrations dans le ciel

© Patrick Gagniard



Les poissons, que l'on pêche (ou pas…)
Le plaisir de partager le poisson entre copains.



Les interactions avec certains animaux
« le petit oiseau est rentré dans la voiture et est resté une demi-heure, puis l'oiseau est allé sur la canne. (…)
[Et le renard], cet enfoiré lui a piqué un loup de mer ».
(Adrien, plage Napoléon)

La flore incroyable





Le caractère unique du paysage
« *It's very special landscape. The lakes, salt water, the flamingos (…) It's a beautiful place. So special.* »
(Edda, Piémanson)

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Dans le paysage, qu'est ce que les amoureux du littoral de Camargue aiment et recherchent ?



Etre loin de la foule
« [Salin de Giraud], *c'est calme, c'est tranquille, loin de la foule* »
(Catherine, sur la digue à la mer)



L'authenticité et le caractère « dans son jus »
Les villes, les cabanons, les plages…



Les Ports de Plaisance



Les ruelles et restaurant animés l'été aux Saintes-Maries
« *Aujourd'hui, y a personne, mais l'été c'est joli* »
(Soizic, promenade des Saintes)

La nuit
Le temps suspendu, les étoiles filantes, les petites lumières des phares et des lucioles en haut des cannes à pêche



Mais aussi…
Les dunettes

Les couleurs
« bleu, beige, bistre »
(George, étang du Galabert)

Le vent
« *Ce petit vent qu'il y a tout le temps* »
(John, plage de Piémanson)

Un ensemble d'éléments
« *C'est un paysage, c'est un tout, cherchez pas* »
(Lynn, pertuis de la Fourcade

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Dans le paysage, qu'est ce que les amoureux de la Camargue n'aiment pas ?



Les déchets
« La Méditerranée est devenue une vraie poubelle. Regardez les plastiques ici »
(John, plage de Piémanson)



Les industries de l'anse de Fos-sur-Mer
« Le paysage on va pas se cacher. Y a toutes les usines… »
(Martin, plage de Napoléon)

L'air pollué et l'odeur en cas de Mistral
à Port-Saint-Louis-du-Rhône





La diminution des populations de poissons
Avant, Adel pêchait 2 à 3 kg, maintenant quasiment rien (canal Saint-Louis).



Les digues et les enrochements *
« C'est artificiel, c'était plus joli avant »
(Soizic, promenade des Saintes)

* Plus de précisions en slide suivante



L'érosion et le recul du trait de côte *
« Ca a morflé, y a plus rien (…) c'est affreux et à l'embouchure c'est pire »
(Issa, they de la Balancelle)

* Plus de précisions en slide suivante

Mais aussi… L'urbanisation et les constructions sans réflexion paysagère, les plages aux Saintes devenues très petites, le prix du bac aux Salins, les difficultés d'accès à Beauduc pour les pêcheurs, les moustiques, le manque de transport en commun et de piste cyclable…

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Comment les amoureux de la Camargue perçoivent-ils l'évolution du trait de côte et les actions à mettre en place ?



Le cabanon d'une habitante de Port-Saint-Louis-du-Rhône Avant/après une tempête à l'automne 2019.

L'érosion et le recul du trait de côte sont tout à fait perçus par les amoureux de la Camargue. Sur les 18 groupes d'usagers identifiés comme amoureux de la Camargue, 13 d'entre eux ont spontanément évoqué l'érosion et l'avancée de la mer. Qu'ils viennent chaque semaine ou une fois tous les ans, ils observent les changements. La plupart avec une grande émotion face à l'ampleur de l'évolution. Certains témoignages sont poignants. Ceux qui n'en ont pas parlé se trouvaient sur des zones sans dynamique d'érosion (Piémanson, Beauduc...).

L'origine, l'ampleur des changements, et les risques pour l'avenir sont également appréhendés.

Les tempêtes, le changement climatique et la montée des eaux sont évoqués pour expliquer l'érosion et le recul du trait de côte. Plusieurs usagers soulignent une conséquence logique de la dégradation des systèmes naturels par l'homme et certains observent une accélération des processus. Tous évoquent le risque de submersion à court ou long terme : d'après Thomas (habitant des Saintes-Maries), ce sera d'ici 10 à 15 ans si les digues ne sont pas renforcées, pour Lynn & Edouard (rencontrés à la Fourcade) ce sera d'ici 30 à 40 ans à l'échelle de la Camargue, et pour Issa (habitant de Port-Saint-Louis et ancien dockaire) ce sera d'ici 60 ans. Tous évoquent la puissance de la mer et le côté presque inéluctable.

« Ca a morflé, y a plus rien. (...) C'est affreux et à l'embouchure c'est pire. (...) La mer, ça mange. Ca se dégrade de plus en plus vite »
(Issa, They de la Balancelle)

« Ca rétrécit. La mer monte. Y a plus de pointe aux Salins (...) A chaque tempête, y a quelque chose qui bouge »
(Georges, Jean & Adrien, plage Napoléon)

« Peut-être que dans quelques années, y aura plus rien »
(Stéphane, Port-Saint-Louis)

« On en profite car ça va pas durer des années et des années. On sait que la mer va envahir le village »
(Catherine, digue à la mer)

« Quand on voit ça, on voit bien la montée des eaux. Ma femme a connu les petites plages (...) Vous pouvez pas lutter contre les océans. Faut profiter de ce paysage. Une fois que la mer va s'engouffrer »
(Lynn & Edouard, They de la Fourcade)

« La mer avance, à cause du changement climatique, mais c'est partout »
(Carline, plage devant les Saintes)

« La mer avance beaucoup. Il y a 10 ans, elle était à 200m. On va finir sous les eaux s'ils font rien »
(Thomas, promenade des Saintes)

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Comment les amoureux de la Camargue perçoivent-ils l'évolution du trait de côte et les actions à mettre en place ?

Quelles actions mettre en place ?

A Port-Saint-Louis, les usagers semblent être d'avantage dans une position d'acceptation de l'évolution, voire de respect par rapport aux forces des éléments naturels. Même si cela fait mal. Même si on perd des souvenirs. Même si on perd son cabanon. Certains souhaiteraient néanmoins que l'anse et les theys soient préservées, sans pourtant se projeter concrètement. D'autres ne voient pas de solution viable et préfère que l'argent soit utilisé pour améliorer le quotidien. La préservation d'une ambiance des lieux qui soient sauvage et « dans son jus » semble être la tendance.

« *Quand la mer monte, il faut se reculer. Car c'est la mer la plus forte* »
(Georges, Jean & Adrien, plage Napoléon)

« *Y a l'érosion naturelle et y a l'érosion climatique. Ca c'est la main de l'homme. C'est plus grave car c'est plus difficile à stopper. On peut rien faire* »
(Chantal & Michel, They de la Balancelle)

« *Le béton dans l'eau, non. Y en a assez du béton* »
(Issa, They de la Balancelle)

Aux Saintes-Maries, les positions sont différentes. Si les digues sont déplorées d'un point de vue paysager, elles sont acceptées comme une nécessité pour préserver la ville. Un « mal pour un bien » en quelque sorte. Une majorité espère la poursuite de travaux. Tout en ayant conscience pour la plupart que cela ne fera que repousser l'échéance.

D'autres solutions émergent également. Carline évoque la nécessité de sobriété carbone à l'échelle nationale mais également à l'échelle de la ville des Saintes, et le rôle des arbres pour lutter contre l'érosion.

« [Les digues,] c'est pas très beau, mais au moins ça sert »
(Lynn & Edouard, pertuis de la Fourcade)

« [*J'espère qu'*] *ils arriveront à sauver la digue des Saintes, là elle souffre*»
(Hannah, étang du Galabert)

« *Avant y avait aucune digue. Ca serait mieux sans, mais faut bien faire quelque chose* »
(Catherine, digue à la mer)

Et puis il y a Alain, habitant des Saintes depuis son enfance. Il a connu l'époque où il n'y avait aucune digue, aucun aménagement sur la côte. Il répète comme s'il avait encore du mal à réaliser :

« *A l'époque, y avait rien. Y avait rien. A l'époque, y avait rien. Rien même pas le camping, pas de route. Que des dunes* ».

Pour lui, c'est surtout l'urbanisation le problème :

« *En amont ils ont fait des routes. Comme ils ont contrarié la nature, il faut bien quelque part qu'après... Voyez maintenant on se plaint qu'il y a beaucoup d'inondations, mais pourquoi ? Y a eu des lotissements de partout, y a eu des constructions de partout. Donc l'eau après il faut bien qu'elle passe sur un chemin. Maintenant, c'est tout imperméabilisé. Donc on s'étonne quoi, que les gens ils perdent leur maison (...) Il faut respecter parce que la nature, la pauvre, comme elle veut reprendre ses biens* ».

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

Et ceux qui ne sont pas amoureux de la Camargue ?

Il y a les amoureux de la Camargue, ceux qui y reviennent, qui y ont des souvenirs. Et il y a les autres. Ceux qui viennent pour la première fois et apprécient sans en être amoureux. Ceux qui y habitent par nécessité, ceux qui découvrent mais n'apprécient pas le paysage et ceux qui sont frustrés par certains désagréments.





Alain et **Martin** pêchent pour la première fois sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ils apprécient sans pour autant s'extasier. **Chantal & Philippe** habitent l'Eure et découvrent les Saintes-Maries-de-la-Mer. Il était impensable pour eux de visiter la Camargue sans passer par les Saintes ! S'ils ont beaucoup aimé le paysage sur la route, ils n'ont pas encore eu le temps de se faire un avis sur la ville.

Anthony vit en Ariège, dans les montagnes. Il est venu en vacances principalement pour prendre des photos d'oiseaux au Pont de Gau. Je le rencontre au Pertuis de la Fourcade. Il aime le côté sauvage, mais il trouve le paysage trop plat et sans végétation : « C'est pelée la Camargue. Y a pas d'arbres ». Les couleurs, il les trouve « ternes » même s'il imagine que ça doit être différent pendant la floraison. Et puis pour lui, « une plage, c'est une plage (...) toutes les plages du monde se ressemblent ».

Luc habite aux Saintes-Maries-de-la-Mer par nécessité, il y a trouvé du travail. Même s'il trouve qu'il y a pire comme cadre, il n'aime pas « les coins paumés ». Et de manière générale, il ne regarde pas le paysage autour de lui. Pourtant, Luc entretient des espaces verts.

Mireille & Jean-Marc sont en grogne, surtout Mireille ! Ils ont passé la nuit dans un des campings des Saintes. Ils ont trouvé la nuitée pour un camping-car excessivement chère en basse saison. A côté de cela, les lampadaires de la ville sont allumés alors qu'il fait jour. Pour eux, c'est incohérent. Ils ne reviendront pas. Dommage, car sinon ils aiment l'authenticité du village, et le trouve joli. **Noémie** habite les Saintes et est aussi en colère. Elle montre des lampadaires cassés, des restes de plages privées mal démontées, elle voudrait des espaces verts mieux entretenus. Pour elle, ces négligences sont dommageables pour les habitants. Elle aimerait que son cadre de vie soit mieux pris en compte.

2.2. CE QUE TEMOIGNENT LES USAGERS DU LITTORAL

En termes d'actions à mener sur le paysage, que souhaitent spontanément les usagers rencontrés ?



Moins de déchets (plages et berges)

Que la nature soit préservée
les milieux, les oiseaux, les poissons...





Que le paysage reste
naturel et « dans son jus »



Des espaces urbains entretenus



Qu'il n'y ait pas plus d'urbanisation
et de béton *



Un fléchage des budgets vers des
actions simples, peu coûteuses et
d'amélioration du quotidien *

* Sauf si cela s'avère indispensable pour protéger les Saintes.

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Qui sont les acteurs interrogés ?

Les deux ateliers acteurs qui étaient prévus ont été remplacés par un questionnaire en ligne dans le cadre du contexte sanitaire lié au covid-19. Le questionnaire comportait 24 questions ouvertes réparties en 4 parties : vous connaître, décrire le paysage du littoral de Camargue, identifier et préserver ses qualités, identifier et travailler ses manques (durée d'environ 1 heure). Une invitation à remplir le questionnaire a été envoyée par mail à 56 personnes considérées comme « acteurs clés » du territoire, plus 36 personnes membres du Conseil d'administration du Comité de soutien du PNRC. Le questionnaire était actif durant 5 semaines. 28 personnes y ont répondu, soit un taux de 30% de répondants. La liste des destinataires et des répondants est disponible en annexe.



Plan de paysage du littoral de Camargue

Madame, Monsieur,

Le Parc Naturel Régional de Camargue réalise son Plan de Paysage Littoral, dans le cadre d'un appel à projet porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ce plan vise à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire ainsi que les citoyens, pour définir des Objectifs de Qualité Paysagère à prendre en compte dans les grands projets du territoire. En fin d'année, la démarche débouchera sur un plan d'actions portées par les acteurs du territoire dont vous faites partie. Pour la réalisation de cette mission, le bureau d'études Syrphea Conseil a été mandaté.

Après un premier Comité de Pilotage en janvier dernier, l'étude est actuellement en phase Diagnostic. Deux ateliers avec les acteurs clés du territoire étaient prévus fin avril. Le contexte national actuel nous obligeant à annuler ces événements, nous avons adapté la méthodologie afin de continuer à avancer sans retarder le calendrier. En remplacement, nous vous proposons un questionnaire permettant de collecter de manière détaillée votre perception du paysage du littoral, des problématiques en cours et des pistes d'actions à construire.

Le questionnaire se déroule en 4 parties et de 24 questions ouvertes :
Partie 1 : Vous connaître
Partie 2 : Décrire le paysage du littoral de Camargue
Partie 3 : Identifier et préserver ses qualités
Partie 4 : Identifier et travailler ses manques

Le contenu de vos réponses sera anonyme et confidentiel à notre bureau d'études. Vos coordonnées sont demandées en début de questionnaire pour reconstituer l'écosystème des acteurs ayant participé. Dans le cas où certains de vos témoignages nous apparaîtraient utiles pour illustrer l'analyse, nous prendrons contact avec vous pour recueillir votre accord. Nous insistons sur le fait que chaque regard compte et que la diversité des points de vue est une richesse pour avancer soi-même et collectivement. Sentez-vous donc libre de répondre avec sincérité.

Le périmètre qui a été retenu comporte la frange littorale constituée du cordon sableux, de la Camargue Gardoise à Port-Saint-Louis-du-Rhône, des trois zones de vie urbaine et des espaces au sud de la digue à la mer. Bien sûr, les paysages ne s'arrêtant pas à une frontière, les territoires connexes sont pris en compte dans leurs interactions avec le littoral.

Enfin, nous attirons votre attention sur un point important. Le temps de réponse total est estimé à environ 1 heure. Nous avons conscience qu'il s'agit pour vous d'un investissement, mais cela nous semble crucial pour remplacer les riches échanges que nous aurions eu en atelier. Nous pensons également qu'une construction collective réussie passe par un temps de réflexion personnelle. Nous avons construit les questions pour qu'elles fassent appel à votre expertise professionnelle mais également à votre expérience personnelle, vécue et sensible du paysage. Vous serez notamment amené à faire appel à vos souvenirs, et à imaginer des pistes de solutions pour l'avenir.

Le questionnaire a dû être conçu de manière accélérée, il n'est surement pas parfait, mais cela nous semble être une belle alternative dans cette période de confinement. Alors nous vous invitons à prévoir un moment calme au milieu d'une de vos journées ou soirées, à vous faire un petit thé ou café, voir à mettre de la musique. Puis à vous lancer ! Vous pouvez également y réfléchir en famille et faire participer vos enfants. Cela peut être une sûre d'activité ludique !

Merci beaucoup pour votre participation. Et nous vous souhaitons un bon voyage à travers le littoral de Camargue !

Hélène Cheval & Sébastien Giorgis

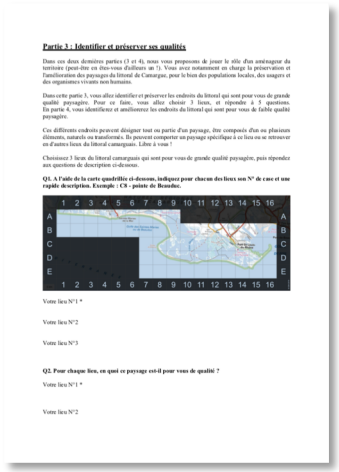

Partie 3 : Identifier et préserver ses qualités

Dans ces deux dernières parties (3 et 4), nous vous proposons de jouer le rôle d'un aménageur du territoire (peut-être en êtes-vous d'ailleurs un !). Vous avez notamment en charge la préservation et l'amélioration des paysages du littoral de Camargue, pour le bien des populations locales, des usagers et des organismes vivants non humains.

Dans cette partie 3, vous allez identifier et préserver les endroits du littoral qui sont pour vous de grande qualité paysagère. Pour ce faire, vous allez choisir 3 lieux, et répondre à 5 questions. En partie 4, vous identifierez et améliorerez les endroits du littoral qui sont pour vous de faible qualité paysagère.

Ces différents endroits peuvent désigner tout ou partie d'un paysage, être composés d'un ou plusieurs éléments, naturels ou transformés. Ils peuvent comporter un paysage spécifique à ce lieu ou se retrouver en d'autres lieux du littoral camarguais. Libre à vous !

Choisissez 3 lieux du littoral camarguais qui sont pour vous de grande qualité paysagère, puis répondez aux questions de description ci-dessous.

Q1. A l'aide de la carte quadrillée ci-dessous, indiquez pour chacun des lieux son N° de case et une rapide description. Exemple : C8 - pointe de Beauduc.

Votre lieu N°1 *

Votre lieu N°2

Votre lieu N°3

Q2. Pour chaque lieu, en quoi ce paysage est-il pour vous de qualité ?

Votre lieu N°1 *

Votre lieu N°2

Q5. Quel(s) est (sont) votre (vos) lien(s) avec le littoral de Camargue ?

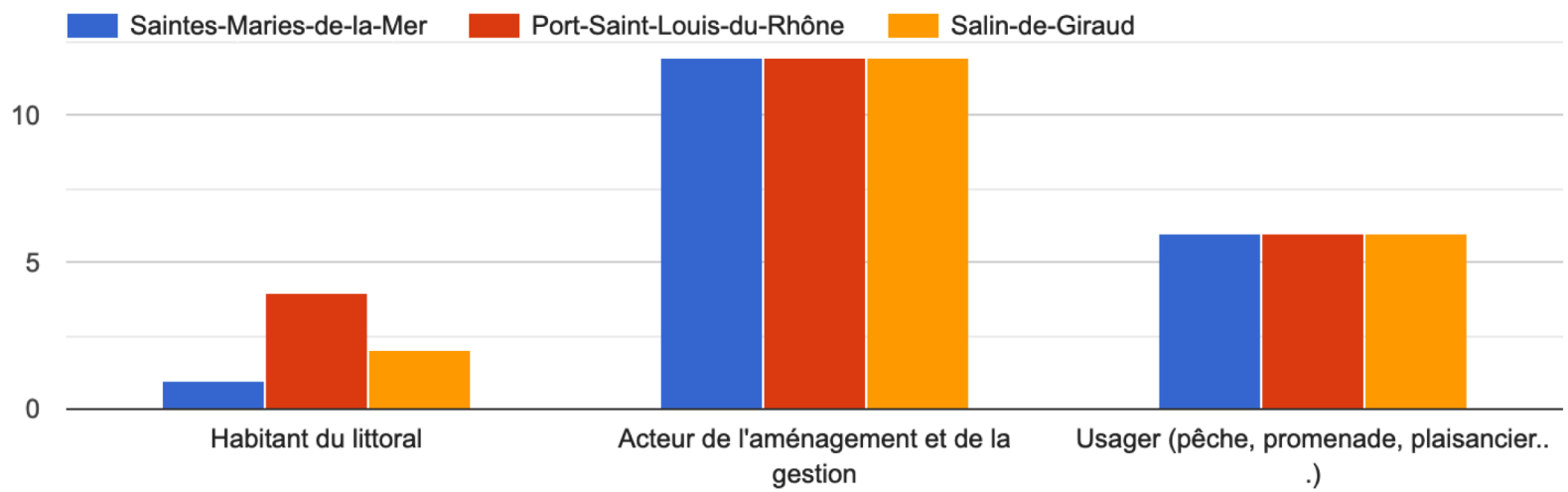

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, qu'est-ce que le paysage ?

En regroupant les notions et terminologies énoncées par les acteurs du territoire de Camargue par l'intermédiaire du questionnaire, nous obtenons la définition suivante.

Un acteur du littoral témoigne !

« [Le paysage, c'est ce] que l'on voit, ce que l'on regarde éventuellement… ».

Le paysage est une partie de territoire. Il se compose d'entités qui forment un « tout » et une certaine unicité. Ces entités peuvent être matérielles ou immatérielles, naturelles ou humaines. Ce sont par exemple l'eau, l'air, les végétaux, les animaux ou toute composante de biodiversité. Mais ce sont aussi des éléments anthropisés, des bâtiments ou tout espace entretenu. Parmi ces différents éléments, certains sont particulièrement fondamentaux.

Le paysage constitue l'espace dans lequel chacun nous vivons, soi-même et en interaction avec les autres êtres vivants, humains et non humains. Il s'agit d'un habitat et d'un cadre d'immersion avec le reste du monde. A l'échelle des populations humaines, il s'agit d'un espace de partage et de démocratie. Le paysage est une fabrication, choisie ou non, issue des processus humains et non-humains. Il constitue un indicateur de nos activités et de nos choix. Il est le résultat de nos traits d'histoire de vie. C'est à la fois une résultante et une source.

Le paysage est localisé autour d'un observateur qui le perçoit de manière sensorielle (notamment par la vue et l'odorat), mais aussi de manière émotionnelle. Le paysage a des composantes objectives, mais également subjectives : il est sujet à appréciation par l'individu qui observe. Ainsi certaines personnes évoquent un besoin d'harmonie, notamment avec la nature. Le paysage est dynamique, il évolue dans l'espace et dans le temps. C'est pourquoi il est culturel, historique, porteur de valeurs et d'identité. Suivant l'attention que l'on y porte, le paysage peut être vu ou regardé, désiré ou regretté…



© Alain Dervieux.

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

En quoi votre activité impacte t-elle le paysage ?

Sur les 28 personnes qui ont répondu au questionnaire, seulement 3 personnes ont indiqué qu'elles n'avaient pas d'impact sur le paysage. Pour toutes les autres, usagers, aménageurs et gestionnaire, ou autres acteurs socio-professionnels, leur activité a un impact sur le paysage :

Usagers des lieux

- Toute présence sur un lieu a un impact (dégradant mais aussi bénéfique selon les actions, de manière volontaire ou involontaire)
- Transport et stationnement
- Déchets
- Abîmer des espèces de végétation en se promenant dessus (sur des espaces non autorisés ou non prévus, souvent sans le savoir)
- Faire fuir des espèces de faune
- Observer et capter l'évolution du paysage par photographie, peinture...
- Impact quotidien pour les habitants, souvent depuis des dizaines d'années

Aménageurs et gestionnaires

- Modification par toute action d'aménagement ou de gestion sur un site (dégradation ou recomposition)
- Des exemples : nettoyage des espaces naturels, conception et restructuration des pertuis, protection d'herbiers marins, balises du cantonnement de pêche, restauration dunaire...
- Conception des documents de cadrage : documents d'aménagements, recommandations, règlementation et stratégies collectives (urbanisation, pêche, tourisme...)
- Réaliser des études sur le paysage, conseiller les communes
- Dialogue et coordination entre acteurs

Autres acteurs socio-professionnels

- Développement de la fréquentation sur un site par un professionnel sectoriel (ex : activités sportives)
- Apporter de la compréhension des phénomènes et des regards portés sur l'environnement : étude de géomorphologie ou d'érosion, projets artistiques, observatoire photographique du paysage de Camargue...



Un usager témoigne !

« Ce n'est pas mon activité qui impacte le paysage mais le paysage qui a une forte influence sur moi. Le paysage me transforme ».

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Choisissez un endroit du littoral associé à une expérience de paysage qui vous a touché, professionnelle ou personnelle. Pouvez-vous nous raconter ce que vous avez vécu ?

Des récits touchants. En voici quelques uns. Retrouvez tous les témoignages en annexe...

« La zone des salins qui créait un paysage très structuré avec sa géométrie et ses couleurs tranchées m'a fasciné par son élégance mais en même temps fait sentir son étrangeté et sa dureté qui m'a intimidé et donné envie de ne pas m'y attarder »

« Un orage sur la digue Sainte Anne, les couleurs du ciel se mélangeant à celles de la mer dans un camaïeu de bleus et la houle violente tapant sur les digues, les vagues fracassées, et la dune qui se recrée en arrière, comme l'annonce d'un autre futur »

« Lors des dernières tempêtes en automne avec un fort vent de Sud-Est durant plusieurs jours, la mer est montée, laissant sur son chemin, des tonnes de sable qui ont définitivement modifié le littoral. La ville est de plus en plus souvent en submersion marine, les vents dominants ne sont plus les mêmes. Le climat change, c'est une catastrophe. L'avenir de la Camargue est en danger, je réalise qu'il faudra faire avec, la Camargue est vouée à disparaitre »

« Comptage d'oeufs d'oiseaux sur une petite île à Port Saint Louis. On a rejoint l'île en marchant dans l'eau (peu de profondeurs). Le comptage s'est interrompu avec une rencontre avec des pêcheurs installés sur un cabanon qui avait une vue imprenable sur le Grand port de Marseille et ses porte containers. Les pêcheurs témoignaient du temps d'avant, celui où on pouvait trouver plus de poissons qu'aujourd'hui. D'un point de vue paysager c'était dingo d'être assis sur une petite plage de cette île très sauvage, recueillant une vie animale riche, et de pouvoir observer la démesure de l'activité humaine et son impact sur le paysage »

« Un soir j'étais près du port, le soleil se couchait, boule rouge à l'horizon, la lumière et le reflet des mâts dans l'eau rendait ce moment inoubliable car il n'était pas figé. Les couleurs changeaient dans un chromatisme du violet au pastel en continu. J'étais seule et j'aurais voulu crier aux gens 'venez voir ce cadeau de la nature' »



© Alain Dervieux, Digue Sainte Anne

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, quels sont les lieux et paysages de grande qualité paysagère ?

Chaque répondant étaient invité à identifier 3 lieux et à expliquer son choix.

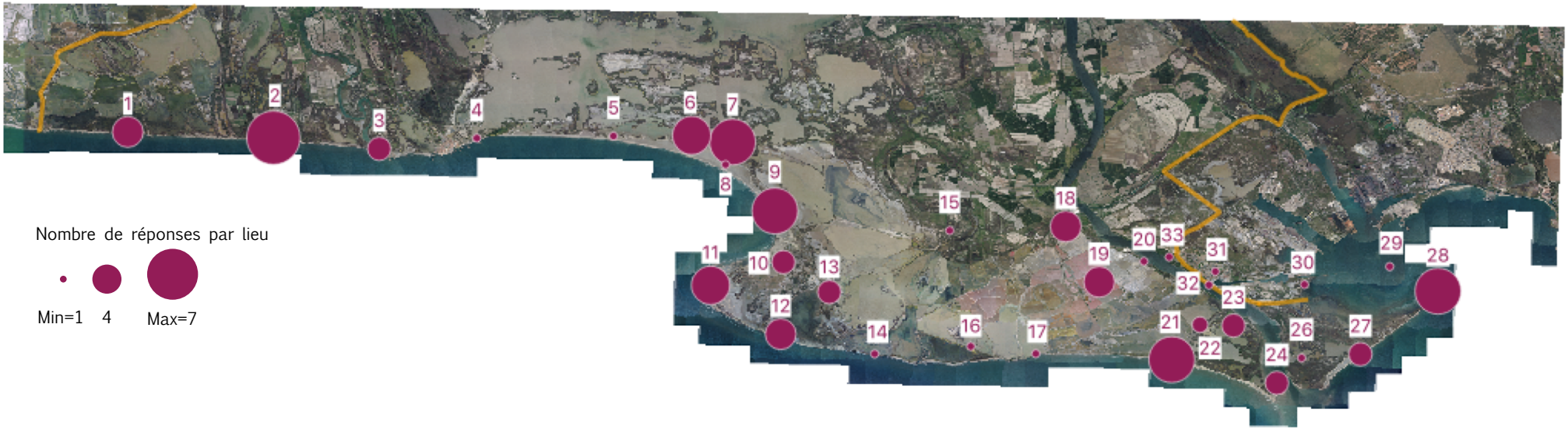

LIEUX DE GRANDE QUALITÉ PAYSAGÈRE

1. Pinède
2. **Grand Radeau**
3. Embouchure du Petit Rhône
4. Pertuis de la Fourcade
5. Cordon dunaire
6. **Digue à la mer**
7. **Phare de la Gacholle**
8. Plage de la Comtesse
9. Plage de Beauduc
10. Hameau de Beauduc
11. **Pointe de Beauduc**
12. Autour de Véran
13. Etangs et anciens salins
14. Digue Sainte Anne
15. Tourvielle
16. Phare de Faraman
17. Plages des Salins
18. Village de Salin-de-Giraud
19. Marais salants
20. Digue du Rhône
21. **Plage de Piémanson**
22. Route vers Piémanson
23. Domaine de La Palissade
24. Embouchure du Grand Rhône
25. Berge du Rhône sauvage
26. Marais et cabanons de Port-Saint-Louis
27. Plage Napoléon
28. **They de la Gracieuse**
29. Golfe en mer
30. Anse de Carteau
31. Ville de Port-Saint-Louis
32. Berge du Rhône aménagée
33. Bois François

› La quasi totalité du littoral de Camargue est très apprécié pour sa qualité paysagère. Un grand nombre de mesures déjà mises en œuvre par les acteurs du territoire sont pertinentes et efficaces : cela donne de l'énergie pour continuer dans ce sens et améliorer là où il y a des marges de progrès ☺ !

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, quels sont les lieux et paysages de grande qualité paysagère ?

Pour chaque lieu, sont indiquées les composantes de grande qualité paysagère mentionnées par les répondants.

Lieux identifiés de grande qualité	Composantes de grande qualité
1. Pinèdes Pin Fourcat et Brasinvert	Magnifiques pinèdes. Faune et flore sauvage. Abris pour taureaux. Peu fréquenté. Découverte par bateau des Saintes.
2. Grand Radeau	Paysage de Camargue originel. Paysage remarquable : dunes plantées de pins parasol, radeaux, steppe salée, diversité de matières et de couleurs. Sauvage et naturel. A l'écart du monde, marche d'accès. Domaine privé réservé aux Saintois. Espace de liberté, authentique, un bout de paradis, un jardin secret de la Camargue. Un dernier combat face à la mer. Espèces remarquables. Sans pollution visuelle. Barrière naturelle pour taureaux.
3. Embouchure du Petit Rhône	Magie du fleuve qui se jette dans la mer. Les éléments qui s'affrontent, les tumultes et la beauté des flots. Grande présence animale. Lieu de pêche et de promenade.
4. Pertuis de la Fourcade	Ouvrage important et fragile pour l'équilibre Vaccarès/mer, un lieu sentinelle du changement climatique.
5. Cordon dunaire	Espace sauvage immense, dunes, faune et mer.
6. Digue à la mer	Ouvrage exemplaire de circulation douce au milieu d'un espace protégé. La nature sans voiture, les couleurs, les lumières, les matières. Frontière respectueuse du site. Un symbole du travail des humains pour préserver la Camargue.
7. Phare de la Gacholle	Oasis d'accueil. Un point d'intérêt et de distraction. Permanence bénévole. Repère dans le paysage. Vue à 360°C. Patrimoine architectural bien intégré dans le patrimoine naturel. Equilibre dans les aménagements. Accès facile. La vue. Proximité forte avec les oiseaux. Lieux d'information et d'observation.
8. Plage de la Comtesse	Milieu naturel. Sansouire, oiseaux des étangs. Lagunes et paturages. Promenade et rencontre avec les pêcheurs.
9. Plage de Beauduc	Une grande plage qui s'étire, le bout du monde, une mer peu profonde. Lieu emblématique de nature et de sociabilité. Un air de vacances, un air des seventies. Lieu de vie : pêche, sport, plage, fête... Paysage immense et variété atypique de dunes. Dunes herbiers pour pêcheurs.
10. Hameau de Beauduc	Les cabanons. Une occupation humaine exemplaire et respectueuse de l'environnement, un symbole de présence humaine et un exemple à suivre. Nostalgie sur la disparition de nombreux cabanons et de cette vie de cabanoniers.
11. Pointe de Beauduc	Paysage immense et variété atypique de dunes. Espace de nature sauvage, magnifique plage, bout du monde. Bancs de sable en mouvement selon les courants. Biodiversité.
12. Autour de Véran	Isolement et bout du monde. Diversité d'habitats, de sous-paysages et de faune/flore associée.
13. Etangs et anciens salins	Solitude, grande variété végétale, zone d'abri pour l'avifaune
14. Digue Sainte Anne	Lieu clé pour parler changements globaux, forces de la nature et avenir de la Camargue. Lieu de spiritualité
15. Tourvielle	Belvédère et vue panoramique. Histoire du lieu : tour de surveillance et bunker 2nde guerre. Trace de l'ancien fleuve.
16. Phare de Faraman	Le plus haut phare, majestueux et dominant. Légèrement abandonné. Faible fréquentation. Pour les amoureux des phares.

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, quels sont les lieux et paysages de grande qualité paysagère ?

Pour chaque lieu, sont indiquées les composantes de grande qualité paysagère mentionnées par les répondants.

Lieux identifiés de grande qualité	Composantes de grande qualité
17. Plages des Salins	Série de petites plages, peu fréquentées et éloignées de tout.
18. Village de Salin-de-Giraud	Un village de corons. Singulier au milieu de la Camargue. Histoire industrielle et mythique. Architecture et forme urbaine historique.
19. Marais salants	Paysage atypique, façonné par l'homme en lien étroit avec la nature. Une beauté artificielle. Des couleurs flamboyantes. Des emplois et le fruit du travail de l'homme.
20. Digue du Rhône	Le long du Rhône, espace pour la flore et la faune, activité sportive et promenade
21. Plage de Piémanson	Plage populaire et familiale. Au milieu d'un espace sauvage. Accès facile. Dunes préservées et pas d'enrochements. Régulation de la fréquentation.
22. Route vers Piémanson	Route traversant des paysages magnifiques, variés. Une succession d'émotions paysagères du village à la côte. Vision d'une dualité entre espaces sauvages et espaces exploités/maîtrisés.
23. Domaine de La Palissade	Espace préservé, balade, découverte, sensibilisation. Paysage ponctué de cabanons. Les petites barques à l'entrée. Une vie de robinson.
24. Embouchure du Grand Rhône	Une zone mobile et en changement constant, force des deux éléments constitutifs du delta. Richesse faune flore. Lieux d'observation des animaux en mouvements. Lieu de pêche. Atténuation des tempêtes.
25. Berge du Rhône sauvage	Ripisylve abondante. Impression de liberté. Accessible à pied et en vélo.
26. Marais et cabanons de Port-St-Louis	Zone humide. Refuge pour faune. Odeur des marais. Paysage préservé. Cheminement de promenade ?
27. Plage Napoléon	Belle plage propice aux loisirs. Faible fréquentation depuis interdiction du camping.
28. They de la Gracieuse	Une interface entre des paysages contraires : zone industrielle/urbaine versus zone naturelle. Impression de bout du monde. Protection de l'anse de Carteau. Habitats et protection de nombreuses espèces : herbiers de zoostera, sternes naines, mollusques. Histoire du lieu. Très faible fréquentation car accès difficile.
29. Golfe en mer	Un lieu de travail pour les professionnels du littoral.
30. Anse de Carteau	Originalité du lieu, sentiment de préservation face aux usines.
31. Ville de Port-Saint-Louis	Un lieu de vie.
32. Berge du Rhône aménagée	Déplacement doux, en bord du Rhône.
33. Bois François	Jolie ripisylve en bord de ville et le long d'une lône. Lieux agréable de balade et de diversité d'activités.

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, quels sont les lieux et paysages de faible qualité paysagère ?

Chaque répondant étaient invité à identifier 3 lieux et à expliquer son choix. 2 personnes n'en ont mis aucun, 6 un seul et 5 seulement deux.

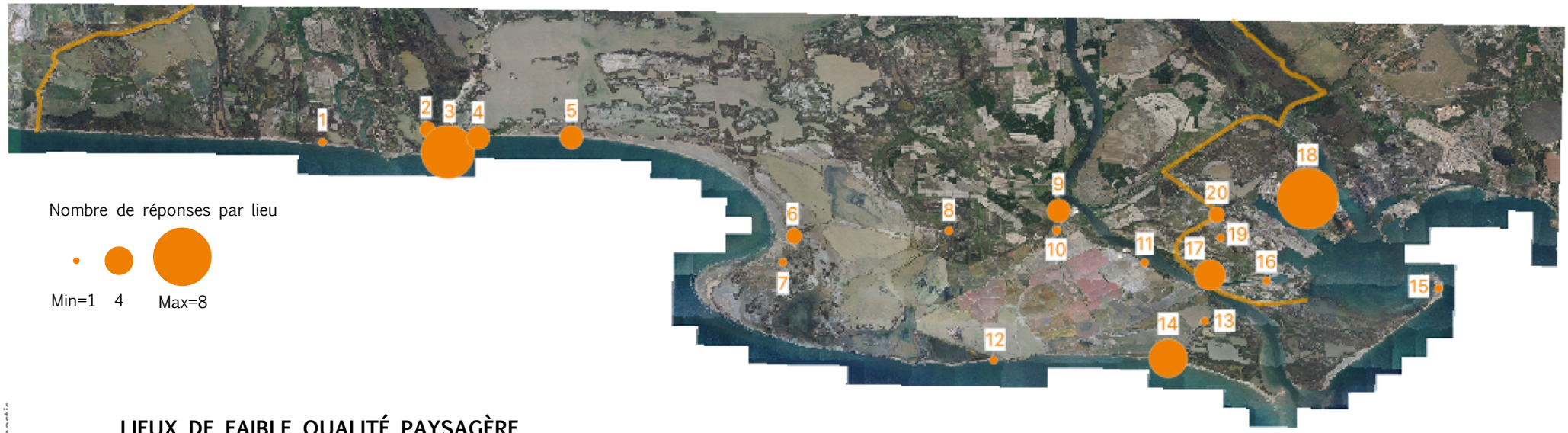

LIEUX DE FAIBLE QUALITÉ PAYSAGÈRE

1. Grand Radeau
2. Entrée de ville Saintes-Maries
3. **Littoral urbanisé des Saintes-Maries**
4. Autour de la Fourcade
5. Plages sous la digue
6. Parking Beauduc
7. Hameau de Beauduc
8. Tourvieille
9. Entrée de ville Salin-de-Giraud
10. Ville Salin-de-Giraud
11. Digue du Rhône
12. Littoral des marais
13. Route vers Piémanson
14. **Piémanson**
15. They de la Gracieuse
16. Berges du chenal Port-Saint-Louis
17. **Ville Port-Saint-Louis**
18. **Installations industrielles**
19. Route D268
20. Espaces naturels périphériques

+ faune et flore encore trop peu protégées, trop de pollution, espèces en voie de disparition.

› Le paysage du littoral de Camargue est apprécié, cela ne fait aucun doute. Cette carte, couplée à la précédente, nous indique les lieux et aspects qui peuvent encore faire l'objet d'améliorations selon les acteurs. Il ne s'agit pas d'une notation à suivre à la lettre, mais d'un outil d'aide à la décision pour les phases suivantes de définition des Objectifs de Qualité Paysagère et du Plan d'Actions. Certaines actions peuvent être mises en œuvre à court terme, d'autres demandent un changement et un travail plus en profondeur. A vos propositions ☺ !

2.3. CE QUE TEMOIGNENT LES ACTEURS DU LITTORAL

Pour vous, quels sont les lieux et paysages de faible qualité paysagère ?

Pour chaque lieu, sont indiquées les composantes de faible qualité paysagère mentionnées par les répondants.

Lieux identifiés de faible qualité	Composantes de faible qualité
1. Grand Radeau	Déchets sur la plage
2. Entrées de ville Saintes-Maries	Faible intégration urbanistique et paysagère, perte d'authenticité et des valeurs patrimoniales
3. Littoral urbanisé des Saintes-Maries	Littoral défiguré, ouvrages de défense non intégrés, difficulté à voir la mer. Aménagements de l'espace public sans réflexion paysagère (grands parking en bord, très bétonné, mobilier peu esthétique) et peu pratiques. Sur-fréquentation estivale. Homogénéisation et perte d'identité. Modèle économique et touristique obsolète.
4. Autour de la Fourcade	Lieu particulièrement peu esthétique, sans harmonie paysagère. Dénaturation du paysage naturel et bâti, faible biodiversité. Sur-fréquentation. Digue rongée, pertuis à rénover. Difficulté dans la gestion de l'eau
5. Plages sous la digue	Sur-fréquentation estivale, paysage fragile. Vue peu diversifiée. Pas de belvédère au phare de la Gacholle
6. Parking Beauduc	Sur-fréquentation. Problème de gestion des déchets (poubelles trop visibles, ramassage peu fréquent). Stationnement trop proche de la plage. Réglementation difficilement compréhensible et perte de confiance des habitants.
7. Hameau de Beauduc	Aménagements anarchiques, dépôts sauvages
8. Tourvieille	Gabarit à l'entrée peu naturel, trous dans la piste
9. Entrées de ville Salin-de-Giraud	Entrée de ville type ancienne friche industrielle sans personnalisation. Faible valorisation du caractère historique et patrimonial de la cité. Abords de route faiblement végétalisé et parc photovoltaïque peu intégré. Extensions urbaines sans projet architectural
10. Ville Salin-de-Giraud	Ville minière à faible intérêt paysager. Peu de soutien apporté aux populations et à la revitalisation de la ville
11. Digue du Rhône	Besoin de plus d'entretien et de surveillance
12. Littoral des marais	Côte monotone depuis la mer, artificialisation par enrochements
13. Route vers Piémanson	Route utilitaire, paysages traversés et porte d'accès à la mer peu mis en valeur alors que fort potentiel
14. Piémanson	Sur-fréquentation. Faible accueil, problème de gestion des déchets à l'entrée. Problème de stationnement camping-car et véhicules. Poste de secours peu intégré. Etrange baraque à frites
15. They de la Gracieuse	Pollution. Risque de submersion
16. Berges du chenal Port-Saint-Louis	Faible intégration paysagère
17. Ville Port-Saint-Louis	Ville hétérogène et peu dense. Architecture fonctionnelle mais peu réfléchie et vieillissante (nouveaux lotissements, HLM), perte d'identité. Des espaces à l'abandon, liaison entre zones à travailler
18. Installations industrielles	Pollutions visuelles et olfactives, impact sur la santé, paysage dénaturé, bétonisation, disparition d'espaces naturels
19. Route D268	Fort trafic routier et automobile, nuisances et pollutions aux particules fines, impact sur la santé
20. Espaces périphériques	Des espaces intéressants mais peu mis en valeur. Transition brutale entre la ville/les zones industrielles et les zones naturelles. Impression de vide à certains endroits. Espèces invasives

2.4. ELEMENTS DE BILAN : LE PAYSAGE, A LA CROISEE DES ENJEUX ET DES ACTEURS

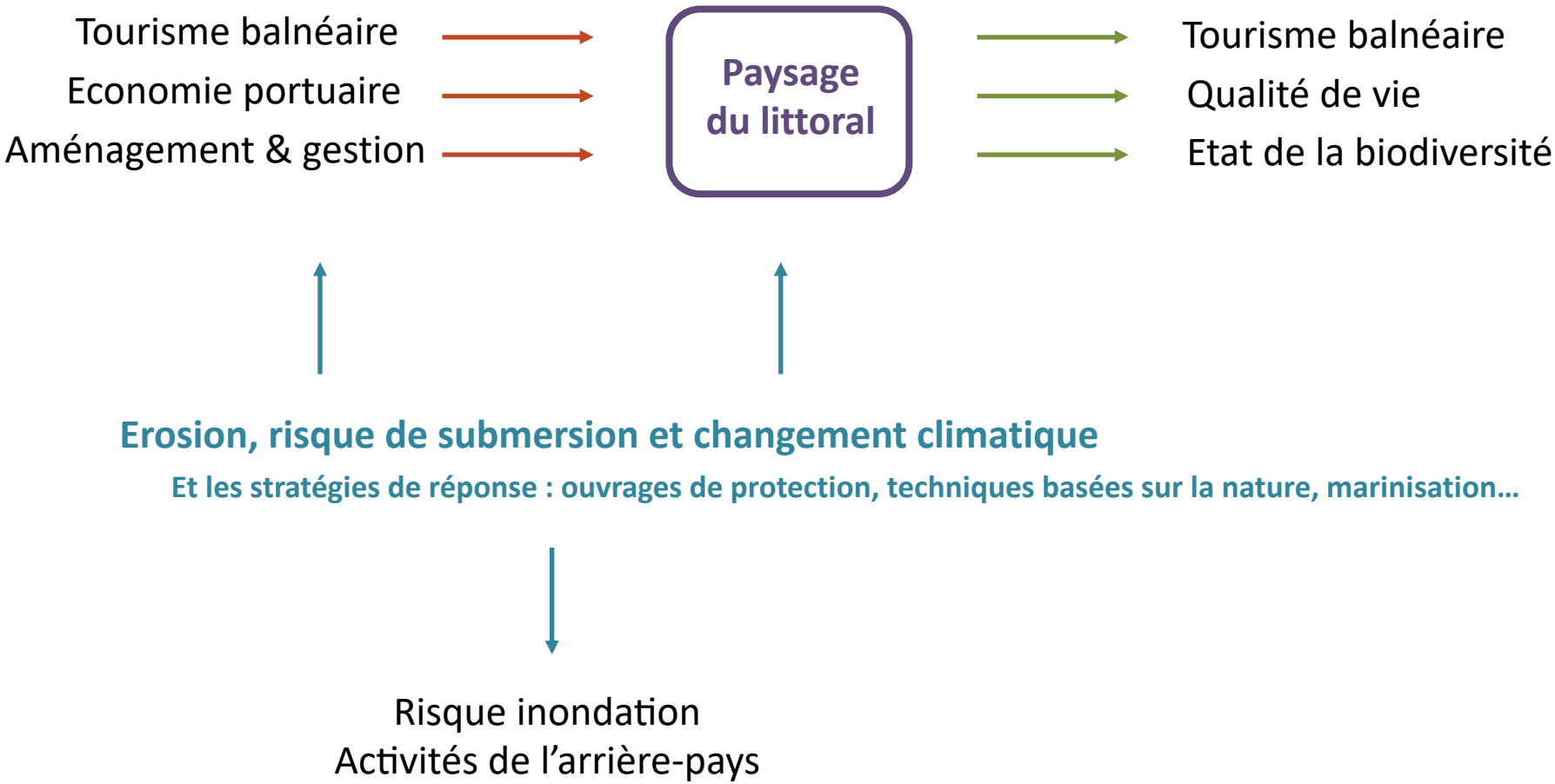

2.4. ELEMENTS DE BILAN : LES ENJEUX TERRITORIAUX

Carte synthétique des enjeux et du contexte territoriale

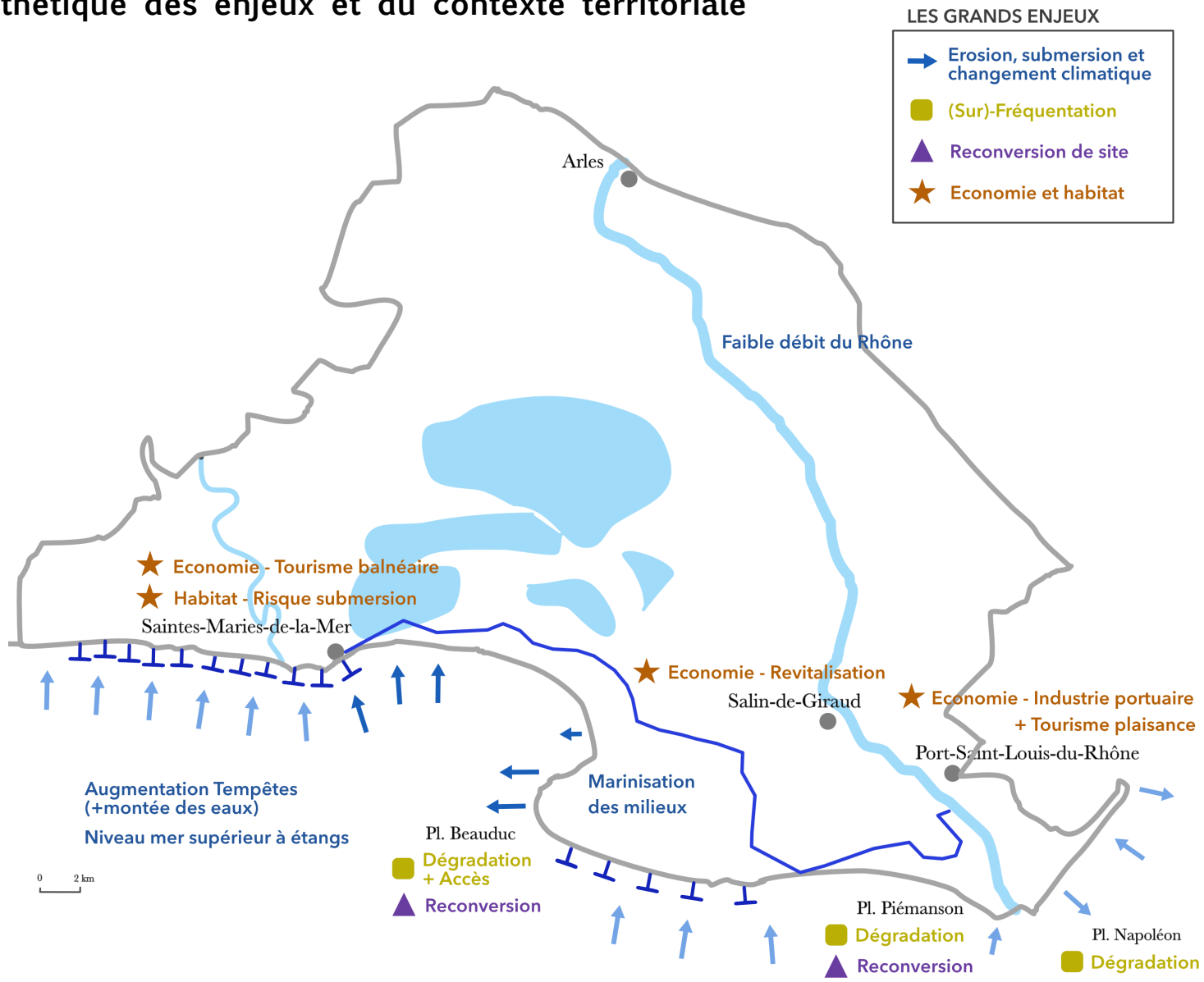

2.4. ELEMENTS DE BILAN : PROJETS RECENSES

Les projets d'aménagement

A Saintes-Maries-de-la-Mer :

- Réhabilitation de l'ouvrage et doublement des capacités de ressuyage du Pertuis de la Fourcade avec création d'une passe à poissons
- Trait de côte de la Plage Est. Deux pré-projets : 3 épis et rechargement localisé ou rechargement massif
- Extension du port Gardian avec allongement de l'éperon
- Prolongement / réaménagement du cheminement piéton littoral, du poste 2 jusqu'à la Fourcade
- Création d'une zone Refuge (plateforme en hauteur dans camping Clos du Rhône)
- Phare de la Gacholle : travaux en cours, réflexion pour autofinancement (accueil gite, autres infrastructures ?)

A Port-Saint-Louis-du-Rhône :

- Extension des espaces industriels (début 2021) : darses 2 et 3 (empilement de containers colorés), zone logistique, terminal de voitures, projet ferroviaire.
- Projet de parcours de découverte à l'interface espace industriel/naturel (GPMM, CPIE Arles)
- Aménagement pour l'accueil des péniches le long du Rhône
- Presqu'île du Mazet : aménagement d'activités de loisirs (skate park et scène permanente)
- Quartier en conversion autour du canal (ancienne rizerie)
- Zone 2AU « aux Cabans », ancien espace agricole
- (à l'avenir) réflexion sur la stratégie à adopter sur la Flèche de la Gracieuse (GPMM gestionnaire)

A Salin-de-Giraud :

- Projet de revitalisation du village (en stand bye)
- Tour Vieille : réflexion sur développement du lieu comme point d'entrée, WC sèche, point renseignement ?
- Concertation en cours pour étudier la faisabilité de la création d'un pont pour remplacer le bac de Salin. Intégrer des préconisations paysagères ?

Off-shore :

- Eoliennes off-shore à 6km au large du They de la Gracieuse (validé)

2.4. ELEMENTS DE BILAN : PROJETS RECENSES

Les autres projets

Gestion de sites, sensibilisation :

- Plage Napoléon : projet d'activités de pédalo
- Postulation pour accueillir l'équipe de voile aux JO 2024 (SPL à Port Saint Louis)
- Inventaire patrimoine PSL réalisé en 2012
- Travail sur le port abri du Rhône, préconisations (a débouché sur un projet ?)
- Projet artistique « exposition de disque solaire creusé dans le sel » (Raymond Galle et Salins)
- Opérations commandos sur les déchets (PNRC, association « les ailes de l'océan », Conservatoire). Suivi aux embouchures (programme européen CEDRE).
- Médiateur du paysage au musée des Saintes Maries
- Etude réalisée sur secteur cabanons (Saintes)
- Missions de sensibilisation portées (PNRC), dont projet « à la rencontre des plaisanciers » sur différentes thématiques

Etudes/projets à l'échelle territoriale

- Etude sur le développement du photovoltaïque en toiture et en ombrières sur les parkings en centre urbain (Saintes et Salins, dans le cadre du PCAET). Résultats pour septembre 2021.
- « Plan littoral » de définition d'une stratégie d'aménagement de la frange littorale face à l'évolution du trait de côte. De la pointe de l'Espiguette au They de la Gracieuse (Symadrem)
- Séminaire concertation sur la stratégie face au risque de submersion marine (DDTM13- pôle risques naturels, PNRC)
- Elaboration de fiches conseil sur l'intégration architecturale et paysagère du bâti en zone inondable et animation auprès des utilisateurs pour la prise en compte dans les projets (charte PNRC)
- Design et expérimentation de ganivelles en paille de riz et d'autres matériaux issus de la Camargue : sel, roseau, déchets agricoles, cane tournesol… (Conservatoire Littoral, Fondation Luma)
- Workshop créatif d'étudiants internationaux sur comment adapter l'habitat en milieu submersif (réalisé, Fondation Luma)
- Film sur le risque de submersion fluvial et maritime (Danièle Sironval Catalyse productions, François Sabatier Cerege, Frédéric Pons Cerema)

3. DIAGNOSTIC THEMATIQUE

Cette partie se compose de 26 fiches thématiques réparties selon les quatre enjeux de territoire qui impactent le paysage.

3.1. Un territoire mouvant 36
3.2. Les habitats et les activités industrielles 42
3.3. Le tourisme et les loisirs 49
3.4. Le patrimoine naturel et culturel 55



© Jean Belvisi

3. DIAGNOSTIC THEMATIQUE

Cette partie se compose de 26 fiches thématiques réparties selon les quatre enjeux de territoire qui impactent le paysage.

3.1. Un territoire mouvant 36

La Camargue, un territoire et un paysage mouvant
Agir et aménager en territoire mouvant
Le Rhône
Paysage de digues
Le patrimoine hydraulique
Les paysages de cordons dunaires

3.2. Les habitats et les activités industrielles 42

Les entrées de ville et de hameau
Les paysages urbains des Saintes-Maries-de-la-Mer
Le paysage urbain de Salin-de-Giraud
Le paysage urbain de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Les paysages urbains et espaces publics
Le paysage industriel des Salins
Les paysages industriels portuaires

3.3. Le tourisme et les loisirs 49

Les paysages viaires
Les paysages de plages
Les paysages d'aires d'accueil et de parkings
Les cabanons, le hameau de Beauduc
Les points hauts
Les paysages nocturnes

3.4. Le patrimoine naturel et culturel 55

Les paysages naturels, la faune et la flore
Les paysages des étangs et marais
Une architecture contemporaine située
Patrimoines et paysages
Paysages de l'énergie
Paysages de déchets
Paysages vus par les artistes

Présentation de lecture d'une fiche type :

Un titre et un texte introductif

Des photos commentées

Une carte illustrative et analytique



Une analyse des enjeux selon atouts-opportunités/ faiblesses-problématiques

Un témoignage illustratif d'un acteur (issu du questionnaire) ou d'un usager (issu des entretiens)

NB : Pour des raisons de confidentialité, les témoignages sont anonymes.

Des idées d'orientations et d'actions pour la suite

NB : Ces idées ont été formulées par des acteurs et/ou sont issues de notre analyse. Elles ne sont ni exhaustives, ni travaillées. Ce sont des points de départ pour le travail en phase suivante dans laquelle elles seront débattues, laissées de côté ou complétées, puis agencées.

© Jean Belvisi

LA CAMARGUE, UN TERRITOIRE ET UN PAYSAGE MOUVANT

Par définition, le Delta de la Camargue est un territoire éminemment mouvant. La mer, le fleuve, les alluvions et les tempêtes sont des forces naturelles puissantes qui structurent le paysage. Au fil du temps, les populations humaines s'installent principalement le long des axes fluviomaritimes, pour le transport et le commerce, pour l'agriculture et pour les loisirs. Quand les conditions ne sont plus remplies, que les infrastructures mises en place ne suffisent plus, les populations doivent s'adapter : elles se déplacent ou changent de mode de vie (activités, architectures…). Les capacités énergétiques et économiques récentes ont permis aux populations de développer depuis un siècle et demi un contrôle accru de l'eau et un développement des infrastructures sur la côte. La construction des ouvrages (digues, pompes…) est une réelle prouesse humaine en termes d'ingénierie. Les forces à l'œuvre sont pourtant toujours présentes, même accentuées. Les débits du Rhône sont faibles, et le changement climatique accentuent les tempêtes et augmente le niveau de la mer. La Camargue bouge, le trait de côte bouge. Le paysage aussi. De plus en plus vite. Le risque de submersion à court ou long terme est présent. Les habitants et usagers habituels en sont pour la plupart tout à fait conscients.



Géomorphologie de la Camargue. Evolution du littoral depuis 1000 ans. Années 1000, 1500, 2016.

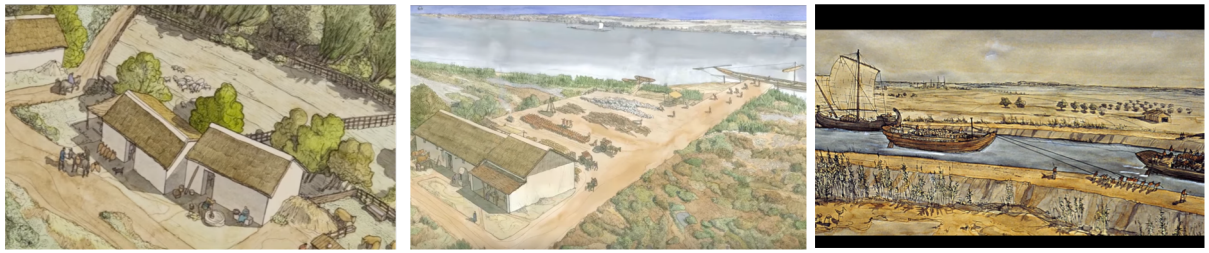

Exemple de paysages, d'activités et d'aménagements des populations ancestrales Camarguaises en lien avec les anciens bras du Rhône pendant l'Antiquité. Extrait du film de l'exposition « Camargue, archéologie et territoire » au Musée départemental Arles antique.

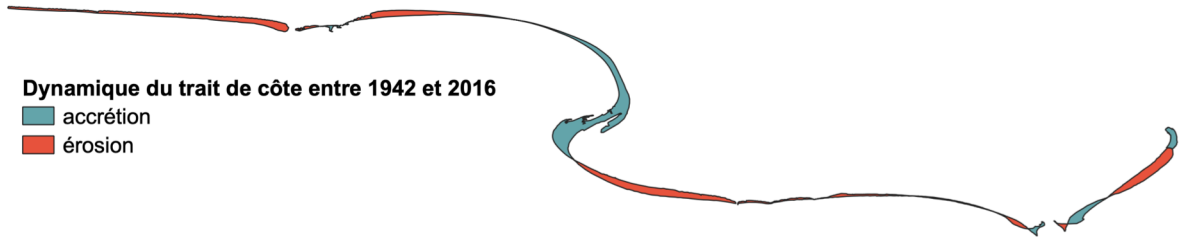

Ils témoignent !

« L'occupation du milieu est en partie inféodée à la dynamique du delta ».

Des pistes pour la suite

- ✓ Concevoir un programme de découverte et de pédagogie sur l'évolution paysagère et humaine du delta dans le temps, ouvrant sur une adaptation de la Camargue aux enjeux en cours. A destination des scolaires, habitants et visiteurs.
- ✓ Sorties guidées ? Panneaux sur site ? Maquette interactive ? Partenariats avec acteurs privés ? Ateliers de co-construction d'actions ?

AGIR ET AMENAGER EN TERRITOIRE MOUVANT

Dans un territoire mouvant, plusieurs stratégies sont possibles. Ces stratégies peuvent s'opposer ou être complémentaires, à l'échelle d'un site ou à l'échelle du territoire.

- Figer le trait de côte en construisant de nouveaux ouvrages « en dur » ou en les réhaussant ou en ajoutant des sédiments
- Limiter et accompagner les évolutions par des techniques « plus douces » : ganivelles, végétalisation…
- Laisser le delta bouger avec la création d'espaces marinisés ou tampons
- Observer et mesurer les changements pour anticiper et s'adapter
- Déplacer les populations et les activités
- Stopper l'urbanisation pour ne pas augmenter les risques, désimperméabiliser des espaces pour les réduire
- Adapter les infrastructures présentes pour limiter les dégâts en cas de submersion
- Inventer de nouvelles manières d'aménager, plus simplement, en réduisant les risques et à moindre coût
- Sensibiliser les techniciens et les populations aux risques et aux gestes de prévention…



© Alain Dervieux. Observatoire photographique des paysages. Plage Est des Saintes-Maries.

Toutes ces stratégies ont un impact, à court ou long terme, sur le paysage, sur la vie des habitants, sur celle des usagers et sur les activités de la majorité des acteurs du territoire. Le positionnement et l'acceptation de la population ne va pas de soi, et ils peuvent évoluer au fur et à mesure des évènements, des informations qui lui sont transmises et des échanges de point de vue. Les impacts sont tels qu'il est fondamental que les populations et l'ensemble des acteurs puissent participer au destin de leur territoire, de leur paysage et de leur vie. A l'heure où les questions de démocratie sont pointés, en lien avec les enjeux environnementaux, c'est un contexte unique pour oser expérimenter de nouvelles manières de co-construire, d'agir et de décider.

Actuellement, un travail est en cours au sein de la DDTM et du Symadrem pour mettre à jour la stratégie de protection à adopter. Quels que soient les choix qui seront privilégiés à l'issu, ces stratégies évolueront au fil des années, des évènements, des actions et des concertations avec les populations… C'est une démarche de longue haleine et d'expérimentation qui ne fait que débuter.

Un usager témoigne !

« *Voyez maintenant on se plaint qu'il y a beaucoup d'inondations, mais pourquoi ? Y a eu des lotissements de partout, y a eu des constructions de partout. Donc l'eau après il faut bien qu'elle passe sur un chemin* ».

Des pistes pour la suite

- ✓ Mettre en place un programme de concertation élargi, adaptatif et de long terme. Basé sur la transparence des informations, l'analyse multicritère, le croisement des points de vue, et la proximité avec les populations.
- ✓ Intégrer la prise en compte du paysage dans les critères de décision stratégique.
- ✓ Construire un programme d'actions du plan de paysage cohérent avec ce contexte d'évolution.

LE RHONE

Fleuve fondateur, par ses apports alluviaux, du delta de Camargue, le Rhône, par ses bras multiples et mouvants tout au long de son histoire (les paysages de Camargue en garde toutes les traces) est aujourd'hui corseté jusqu'à ses deux embouchures du Petit et du Grand Rhône. Cet endiguement puissant et prégnant dans le paysage l'a canalisé et artificialisé dans le but de protéger le territoire et ses habitants de ses crues. Cela en fait, du point de vue du paysage, une infrastructure «absente» et peu accessible.

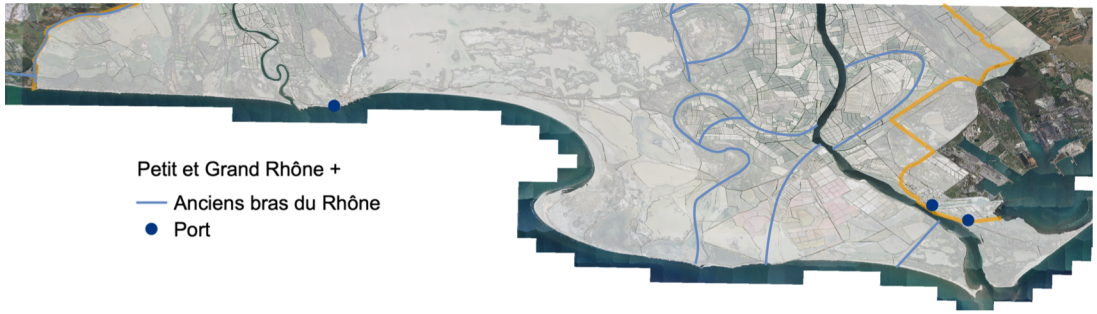


① Le Grand Rhône. Rive droite.


② Quai Bonnardel, rive gauche. Port -Saint Louis


③ Digue en rive droite, face à Port-St-Louis


④ Berges du Petit Rhône. Rive droite.


⑤ Le Petit Rhône, Les Saintes

Les atouts et les opportunités

Le fleuve, fut-il endigué et peu accessible (à l'exception peut-être dans sa traversée de Port-St-Louis), reste la structure géographique et paysagère majeure du territoire et un axe infrastructurel de première grandeur connectant la Méditerranée avec l'axe rhodanien (Arles, Avignon, Valence, Lyon,...). L'embouchure du Grand-Rhône où le fleuve atteint ses plus grandes largeurs, offre des horizons impressionnants, sources de grandes émotions paysagères appréciées par nombreux usagers. La rencontre de l'eau douce et de l'eau salée et la continuité écologique qu'il représente, offrent aux pêcheurs des ressources importantes qui en fait un de leur lieu de pratique privilégié.

Un acteur du littoral témoigne !

« le passage du Bac de Barcarin... un sentiment d'espace sauvage à perte de vue »

Les faiblesses et les problématiques

L'endiguement réponse technique stricte à l'enjeu du risque inondation (approche dont la pertinence n'est pas partagée par tous les experts) n'a pas été conçu ni réalisé dans l'optique d'en faire une structure paysagère importante du territoire, offrant les aménités propres aux paysages rivulaires: accès à l'eau, chemins, ripisylves, points de vues et belvédères d'une rive sur l'autre, lieux de pique nique, etc. Par ailleurs, à l'échelle du bassin versant, les aménagements hydro-électriques et la reforestation des Alpes sont une des causes de la raréfaction des charges alluvionnaires qui sont à l'origine du delta et manquent aujourd'hui dans l'équilibre général du trait de côte.

Des pistes pour la suite

- ✓ Poser en débat la pertinence des différences réponses techniques des ouvrages de protection en fonction des spécificités du site ?
- ✓ Aménager des cheminements d'accès au Rhône, d'observation et de déplacement doux le long des berges. Et laisser certaines zones naturelles ?

PAYSAGES DE DIGUES

Territoire deltaïque conquis sur les alluvions rhodaniens, les paysages du littoral camarguais partagent une longue histoire avec les digues. Aujourd'hui, le phénomène de remontée du niveau de la mer conduit à deux attitudes opposées: l'abandon de certaines protections d'un côté, le renforcement ou la création de nouvelles protections de l'autre. Ces manières de faire conduisent à la mise en place de paysages nouveaux à terme radicalement différents.

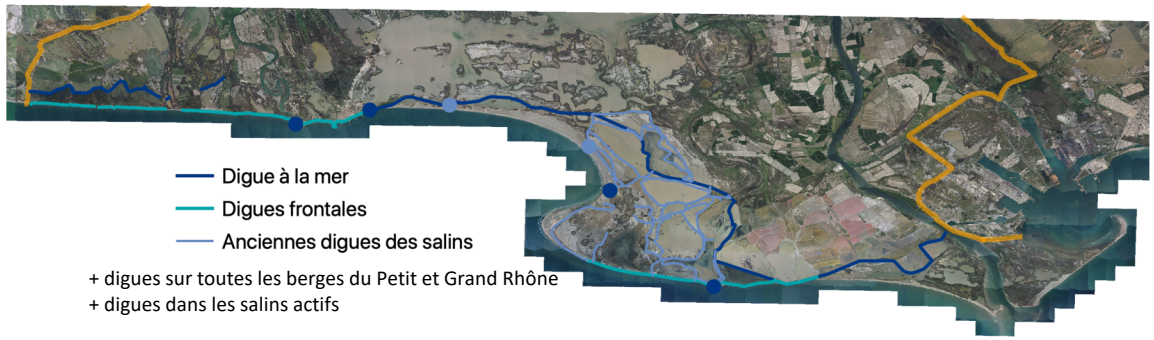











Les atouts et les opportunités

Bien des digues existantes, au-delà de leur fonction protectrice, sont perçues et utilisées comme des parcours d'accès aux différents sites les plus pratiqués du littoral camarguais et comme axes de promenades et de découverte des paysages qu'elles traversent. Elles représentent ainsi des lignes hautes de perception des paysages et d'immersion dans ces secteurs les plus sauvages ou les plus emblématiques. Cette «fonction» paysagère et sociale de ces infrastructures n'est pas toujours formellement considérée comme telle. Un affichage clair de cette dimension intégrée aux aménagements à venir en prolongera la dimension patrimoniale.

Un acteur du littoral témoigne !

« *le paysage en épi enferme. Il montre la fragilité des paysages. L'impression que l'on s'impose à la nature* ».

Les faiblesses et les problématiques

L'existence et les travaux de restauration ou de renforcement de ces ouvrages techniques peuvent **parfois** transformer les paysages sous plusieurs aspects:

- En obstruant les vues vers la mer depuis les berges ou la ville (Les Saintes-Maries-de-la-Mer),
- les techniques de l'enrochement mises en œuvre sont étrangères aux caractéristiques des paysages de Camargue: dimensions des blocs, calcaire,
- l'attention aux promeneurs et praticiens de ces axes de vue ne fait pas partie des objectifs donnés à l'aménageur ni intégrée au budget.

Pistes et références pour la suite

- ✓ Intégrer la dimension paysagère dans les processus de conception et la réalisation des travaux d'endiguement
- ✓ S'enrichir des exemples réussis d'autres régions littorales qui ont su concilier protection et qualité des paysages (Iles éoliennes en Italie par exemple)

LES PATRIMOINES HYDRAULIQUES

Les paysages de Camargue sont le résultat d'une complexe et très ancienne machinerie hydraulique qui gère les entrées et sorties des eaux de mer et des eaux douces, entre les terres, les étangs et la Méditerranée. Cette machinerie est en évolution et transformation constante: création puis abandon des salins, création de nouvelles digues, adaptation au rehaussement du niveau de la mer, etc. Ces mouvements constant des aménagements hydrauliques génère des vestiges de chaque période qui deviennent « patrimoine » pour beaucoup de Camarguais et de visiteurs.

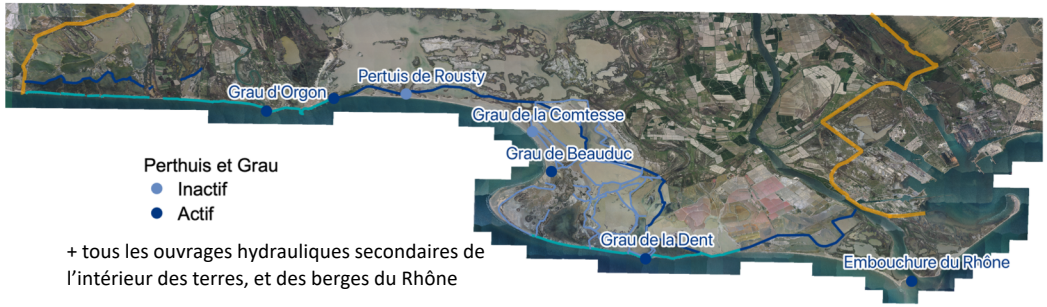

+ tous les ouvrages hydrauliques secondaires de l'intérieur des terres, et des berges du Rhône


① Pertuis de la Fourcade


② Pertuis de la Fourcade


③ Les Saintes – Station de l'Eolienne


④ Manade Raynaud – Grand Radeau


⑤ Peinture sur photo. Raymond Galle.

Les atouts et les opportunités

Ces mouvements et changements d'époques dans le gestion hydraulique et des ouvrages qui lui sont nécessaires lèguent à chaque génération des éléments de l'époque précédente qui, s'ils n'ont plus de valeur fonctionnelle, conservent une valeur historique et patrimoniales et sont pour les camarguais, des éléments forts de d'identité auxquels ils sont très attachés. Leur abandon et leur disparition sont vécus comme une perte de mémoire et d'abandon de leur propre histoire. . Un entretien et une mise valeur constituerait, en cette période culturellement complexe de changements, un éléments fort d'une politique de médiation.

Un acteur du littoral témoigne !

« Le pertuis de la Fourcade est une preuve du changement climatique. C'est un ouvrage d'art important et fragile pour l'équillibre d'un système Vaccarès/Mer ».

Les faiblesses et les problématiques

Ces équipements hydraulique sont rarement considérés comme des éléments de patrimoine par leurs gestionnaires, Cela conduit à des modes de gestion ou, un changement fonctionnel peut conduire à une destruction totale de l'équipement précédent pour en construire un nouveau, rarement conçu de nos jour comme un « ouvrage d'Art ». Par ailleurs, pour les espaces rendus à leur état « naturel » comme par exemple les anciens salins récupérés par le conservatoire du littoral, la « renaturation » totale des espaces passe également par un abandon total si ce n'est une destruction de ces éléments.

Des pistes pour la suite

- ✓ Entretenir et valoriser les éléments de patrimoine hydraulique qui n'ont plus de fonction au regard du système actuel.
- ✓ Considérer, pour toute nouvelle création d'ouvrages hydrauliques, qu'ils sont des « ouvrages d'art », patrimoines en devenir

LES PAYSAGES DES CORDONS DUNAIRES

Les cordons dunaires, structures paysagères remarquables, représentent des milieux écologiques composés d'un ensemble complexe qui intègre la mer et ses plages, la dune elle même, et l'arrière cordon dunaire. Cet ensemble est en mouvement permanent nourri par les apports sableux longitudinaux et l'érosion éolienne. Les changements climatiques, avec l'érosion du trait de côte liée à la montée du niveau de la mer et les risques de submersion, posent d'une manière nouvelle la question de la gestion de ces parties de territoire.

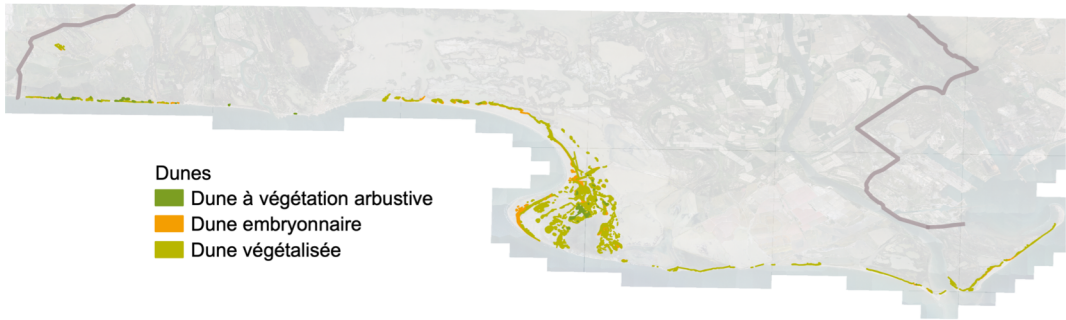


① Dune et pinède. Grand Radeau.


② Végétation dunaire à Beauduc


③ Dune arrière plage Napoléon


④ Plage Napoléon


⑤ Pinède dunaire à Beauduc

Les atouts et les opportunités

Ce terme de « dunes » couvre une grande diversité morphologique : dune embryonnaire, dune blanche, dune grise, steppes salées, prés salés méditerranéens, fourrés halophiles, pelouses à salicornes, fourrés à genévriers et forêt dunale à pins. La végétation s'y développe en relation étroite avec la mobilité du substrat, son degré de salinité et son humidité. On y rencontre la richesse des différents stades de colonisation, depuis les stades pionniers des dunes embryonnaires à *Elytrigia juncea* aux dunes fixées et boisées à pins parasols *(Pinus pinea)*, pins maritimes *(Pinus pinaster)* et genévriers de Phénicie *(Juniperus phoenicea var lycia),* richesses précieuses et fragiles.

Un usager du littoral témoigne !

« Il y a aussi les dunes sur la plage qui disparaissent, je me rappelle quand j'étais petite comme elles étaient grandes, la mer gagne de plus en plus de terrain »

Les faiblesses et les problématiques

Les cordons dunaires sont particulièrement menacés, dans leur morphologie et leur implantation actuelle par les effets du changement climatique. Les réponses par les épis rocheux, engagées dans les années 60 protègent Les Saintes du recul du trait de côte.. Une gestion à plus long terme par des moyens adaptés au caractère naturel du site (rechargement de plages, restauration des cordons dunaires...) se heurte à la très forte diminution des apports alluviaux du Rhône (-70% entre 1900 et 2000). Par ailleurs, leur couvert végétal subit deux autres menaces : la sur-fréquentation touristique et le développement d'espèces végétales dites invasives (Olivier de Bohème, Herbe de la pampa, Faux-indigo, etc.).

Des pistes pour la suite

- ✓ Observer par suivi lidar l'évolution géomorphologique du littoral pour anticiper le déplacement des cordons dunaires
- ✓ Penser, selon les secteurs, à la technique du réensablement ? Laisser faire ou développer des techniques douces (ganivelle, végétalisation) ?

ENTREES DE VILLES ET HAMEAUX

En terme de paysage, le processus d'urbanisation linéaire en « doigts de gants » qui s'est développé le long des axes viaires d'accès aux centres urbains, se désigne depuis les années 80 sous le vocable « d'entrées de villes », évoquant l'image négative (la « France moche ») d'un urbanisme mal maitrisé, cumulant des opérations ponctuelles non coordonnées, des affiches ou panneaux publicitaires et aires de stationnement.

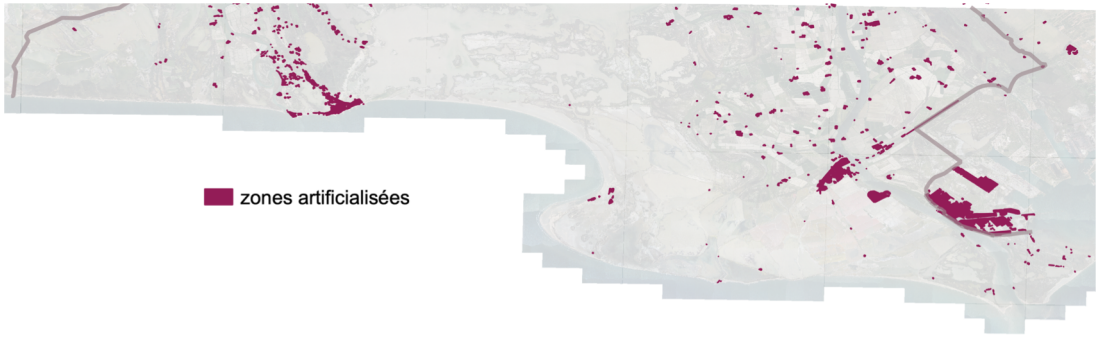


① Entrée des Saintes. RD 570.


② Entrée des Saintes. RD 570.


③ Entrée de Salin de Giraud


④ Entrée Nord de Port-Saint-Louis


⑤ Entrée Nord de Port-Saint-Louis

Les atouts et les opportunités

Si ces paysages intermédiaires sont souvent de médiocre qualité, ils sont l'image de portions de ville en devenir, à densité bâtie faible, au potentiel de mutation foncière important, caractéristiques qui autorisent à moyen terme l'évolution vers un paysage d'entrée de ville plus structuré, harmonieux et désiré.

La situation en recul d'une infrastructure aux caractéristiques encore très routières (elles n'ont pas fait elles non plus leur mutation) offre également des emprises foncières linéaires permettant de recomposer un profil viaire plus avenant (les « avenues » intégrant des éléments de qualités fonctionnelles et paysagères: pistes cyclables, alignements d'arbres, haies, etc).

Un acteur du littoral témoigne !

« [L'entrée de ville des Saintes] donne une image contraire à celle souhaitée de capitale de la Camargue. (...) Un aménagement exemplaire de cette entrée [permettrait] de conserver l'authenticité du territoire (...) autour des vraies valeurs traditionnelles et patrimoniales ».

Les faiblesses et les problématiques

La requalification d'un paysage urbain non encore constitué et qui n'a pas été conçu dans la globalité en appelle au temps long.

De plus, elle suppose dans le même temps, l'articulation de décisions publiques et privées (les projets économiques) et la coordination de plusieurs autorités : la commune pour l'urbanisme, le département pour les emprises viaires, etc.

Enfin, si créer un quartier nouveau conçu pour offrir un paysage urbain harmonieux n'est pas une charge financière supplémentaire à l'opération mais un résultat, la requalification suppose des investissements publics qui retardent ces opérations.

Des pistes pour la suite

- ✓ Proposer lors de la révision des PLU des 3 communes l'intégration d'OAP « Paysage » sur chaque entrée et une conception paysagère des Règlements Locaux de Publicité (RLP)
- ✓ Définir avec le Conseil Départemental, des priorités d'intervention de requalification des profils de voies d'entrées
- ✓ Concevoir des promenades « tour de ville » et intégrer l'histoire des villes ?

LES PAYSAGES URBAINS DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Les paysages urbains des Saintes se distinguent en deux grands secteurs: 1) la ville d'origine médiévale d'un côté qui, au-delà de la présence de Notre-Dame-de-la-Mer, en a conservé sa morphologie urbaine : rues étroites, bâti dense, mitoyenneté; 2) les extensions urbaines contemporaines développées depuis les années 60 aux caractères fondamentalement différentes. Le port et la digue offrent au paysage urbain des Saintes son caractère littoral et méditerranéen.


© Geoportail IGN. Saintes-Maries-de-la-Mer


⑤ Les cabanes des Launes, un lotissement de style néorégional



① Paysage urbain ville ancienne


② Paysage urbain extensions contemporaines


③ Des espaces publics sacrifiés


④ Le port, paysage vivant et fragile

Les atouts et les opportunités

Si la partie d'origine médiévale constitue un paysage urbain dense, stabilisé et dont la mise en valeur est de qualité (espace public, ravalement, discrétion des réseaux, etc.), les extensions récentes sont plus aérées, avec des espaces publics plus amples qui pourraient offrir de ce point de vue, des capacités de végétalisation encore à exploiter pour un meilleur paysage et confort thermique d'été. Une typologie architecturale «néo camarguaise» simple et assez homogène et la systématisation de la couleur blanche (enduits, clôtures, équipements) offrent une identité appréciée. Le port de plaisance est un site animé au riche potentiel et les cabanes des Launes, bâties dans les années 50 offrent un exemple unique d'un «lotissement» de style néorégional.

Carline, habitante des Saintes témoigne !

Carline apprécie la propreté de la ville « pas un papier par terre, je trouve ça super ! » mais regrette l'architecture non pensée : « Regarde ces maisons en bord de plage. Ca n'a pas de caractère. On va construire et c'est tout, pas une pensée pour la beauté. Ca peut être simple mais beau ».

Les faiblesses et les problématiques

Les espaces publics des secteurs modernes autour du centre historique ont été offerts a un usage quasi exclusif de l'automobile individuelle : stationnement linéaire systématique le long des larges voiries, «places» à vocation quasi unique de «parkings», etc. Ces aménagements fonctionnels mobilisent avec profusion les bordures de béton, GBA et autres équipements plus autoroutiers que villageois, produisant un paysage urbain peu avenant ni confortable, et à l'identité pauvre au regard des potentialités d'attractivité de la ville. C'est le cas notamment des abords immédiats des cabanes vers l'ouest, du pied de la digue à la mer vers l'est et la vue sur la digue depuis la ville.

Des pistes pour la suite

- ✓ Vers un projet de digue «ouvrage d'art» paysage urbain?
- ✓ Vers une réflexion stratégique de la place de l'automobile en ville et un « plan vert » potentiel ?

LE PAYSAGE URBAIN DE SALIN-DE-GIRAUD

Ces « corons de Camargue », cités ouvrières (Péchiney et Solvay) crées au 19ème pour les besoins de ces deux industries du sel et du carbonate de soude, offrent une forme urbaine et une typologie architecturale particulièrement originale dans notre région. Ce paysage urbain singulier confère à Salin de Giraud une spécificité régionale très rare qui en fait sa valeur culturelle à prendre en compte et à valoriser comme telle.


© Géoportail IGN. Salin-de-Giraud

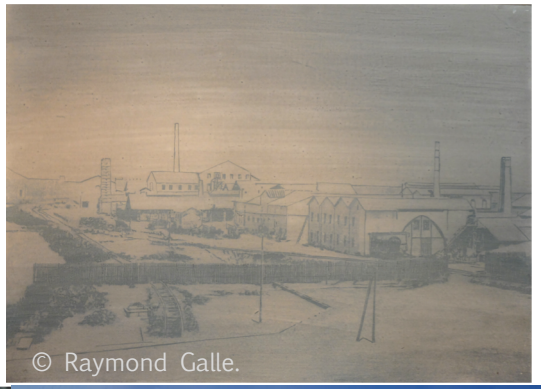
© Raymond Galle.


① Le mail de platanes


② Mairie


③ L'entrée arborée


4 cheminée de l'ancien générateur d'électricité Ph T Durrousseau


④ Le bois sacré Photo JPClarac


⑤ l'église orthodoxe. Ph: « roulettes sous les pieds »

Les atouts et les opportunités

Cette histoire industrielle et ouvrière offre au contexte urbain, une somme d'éléments architecturaux et paysagers remarquables: une trame urbaine généreuse et aérée plantée de mails de platanes; Une typologie architecturale inconnue en Provence; L'emploi original de la brique; Des jardins et espaces verts (jardin du Bois sacré, square Solvay) caractéristiques de cette époque; Un patrimoine bâti très riche avec les maisons ouvrières et les maisons de cadres, le bâtiment du quartier Molinari, le bâtiment de la mairie de quartier (OT), la cheminée du générateur électrique, l'église orthodoxe, l'église de Barcarin, etc. La position du hameau en balcon sur le Rhône et sur les tables saunantes, complète ces riches qualités à valoriser.

Enfin, une concertation est en cours sur la création d'un pont de remplacement du bac de Bacarin est en cours.

Un usager des Salins témoigne !

« Le village a perdu ses ouvriers, l'activité industrielle s'est réduite, le village a perdu ses rues, son esprit collectif a disparu. Je ne peux rien contre ces changements mais je les regrette ».

Les faiblesses et les problématiques

Le village de Salin, dans sa dynamique socio économique et démographique (il a compté jusqu'à 2500hab dès le 19ème) a souffert d'une part de la réduction importante de l'activité des salins et d'autre part, de la modification de l'accès à Beauduc, les commerces ne bénéficiant plus du passage vers les plages. Ses spécificités patrimoniales semblent peu connues ni valorisées ainsi que les valeurs de cet urbanisme «hygiéniste» avec ses grandes allées de platanes et jardins publics caractéristiques de cette époque. De nombreux projets de requalification et de mise en valeur (étude JP Clarac 2004, charte paysagère PNR/CAUE, projet de ZPPAUP (Th. Durousseaux), semblent être restés sans suite.

Des pistes pour la suite

- ✓ Re-questionner l'opportunité d'une protection et valorisation du patrimoine de Salin (ex ZPPAUP) ?
- ✓ Vers une charte du végétal urbain... ?
- ✓ Raconter l'histoire de Salin et de ses habitants ?
- ✓ Intégrer le volet paysager dans la concertation sur le pont ?

LE PAYSAGE URBAIN DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

De par sa création dans le cours du 19ème en tant que « ville nouvelle » rattachée aux besoins de loger les ouvriers liés à la création du canal et du bassin, le paysage urbain de Port-Saint-Louis développe des caractéristiques originales radicalement différentes de celles des villes de la région à l'origine plus ancienne : un maillage d'espaces publics larges et aérés, où les espaces végétaux sont importants et la présence prégnante des vestiges et patrimoines de l'activité portuaire et industrielle: usines, hangars, présence de rails ferroviaires au sol, forte présence de la brique (etc.) qui forgent une identité urbaine très originale.


© Geoportail IGN. Port-Saint-Louis


① Plantations autour du bassin


② Entrepôts en brique en façade du canal


③ Les rails, vestiges de l'histoire du canal


④ La tour et ses abords


⑤ Les hangars portuaires vus depuis la tour

Les atouts et les opportunités

S'ajoutant à la présence emblématique de la Tour Saint-Louis, ces caractéristiques et cette présence de ce patrimoine particulier lié aux activités portuaires de la ville ainsi que la monumentalité des infrastructures du canal, du bassin et de l'écluse sont des atouts précieux aussi bien pour la qualité de vie des habitants que pour le potentiel de développement touristique qu'ils représentent aujourd'hui. Une autre des qualités urbaines appréciées, c'est cette proximité avec les paysages sauvages caractéristiques de cette partie de la Camargue. Ces relations visuelles immédiates depuis chez soit ou depuis les espaces publics sont des atouts auxquels les habitants des quartiers nord de la ville sont très attachés.

Un acteur témoigne !

« Les maisons standardisées [du nouveau lotissement Faubourg des Italiens] qui ne tiennent pas compte de la magie du site participent à faire perdre à Port-Saint-Louis son identité ».

Les faiblesses et les problématiques

En dehors de l'ancienne rizerie, les éléments bâtis ou d'infrastructures liés à l'histoire portuaire ne sont pas encore repérés comme éléments potentiellement porteurs de caractéristiques identitaires fortes des projets de développement urbains en réflexion. Par ailleurs, les « fenêtres » paysagères et espaces de transition en relation directe avec le paysage de Camargue sauvage seraient à prendre en compte dans les projets d'extension urbaine au Nord. Concernant les espaces publics, généreusement plantés (le pin est très majoritaire, les palmiers sur le port), ce choix d'essences pose question en milieu urbain (système racinaire superficiel du pin), ou au regard de la culture de la Camargue (identité « Côte d'Azur » du palmier).

Des pistes pour la suite

- ✓ Inventorier et intégrer au PLU les éléments ayant valeur de patrimoine industriel et portuaire local, les fenêtres paysagères Vers une charte de l'arbre en ville ?
- ✓ Requalifier en douceur certains espaces de transition paysagère (urbain-industrie versus zone naturelle)

PAYSAGES URBAINS – ESPACES PUBLICS

L'espace public, aux caractères propres à chaque commune, est le lieu de révélation, ouverts à tous des paysages urbains. C'est par et grâce à la qualité de ses espaces publics qu'une ville ou qu'un hameau sont perçus comme accueillants (avenants), confortables, sécurisants et porteurs d'un paysage urbain à l'identité spécifique. La qualité des espaces publics est à ce titre un des enjeux paysagers majeurs du territoire.




① Saintes-Maries


② Le musée de la Tour Saint Louis
② Saintes-Maries


③ Port-Saint Louis


④ Port-Saint-Louis


⑤ Salin de Giraud

Les atouts et les opportunités

Chacun des trois centres urbains du littoral possède ses espaces publics spécifiques avec leurs traits de caractères propres à chacun:

- Saintes-Maries-de-la-Mer: son réseau de ruelles étroites sur une structure urbaine médiévale autour de Notre Dame de la Mer. Un traitement sobre, minéral, qui privilégie le confort des mobilités actives et l'accès aux commerces et services
- Port-Saint-Louis: sur une structure urbaine de « ville nouvelle ouvrière » du 19ème siècle sur une trame viaire orthogonale,
- Salin-de-Giraud, trame urbaine de cité ouvrière aux espace généreux et plantés

Un acteur du littoral témoigne !

« La qualité paysagère [d'un site peut être] affaiblie par le choix du mobilier urbain et des aménagements ».

Les faiblesses et les problématiques

Si les espaces publics originels de chacun de ces centres urbains offrent ses caractères paysagers spécifiques qui en font leur qualité, il n'en est pas de même des nouveaux espaces publics de leurs extensions: banalisation des profils et des matériaux, approche strictement technique des VRD, faible confort et faible intérêt pour les piétons, etc. Beaucoup de ces « espaces publics » sont en fait devenus des « parkings », à usage exclusif des automobiles, générant des paysages urbains particulièrement pauvres et banals. Les espaces publics doivent également intégrer des principes d'urbanisme plus résilient face au changement climatique (SCOT, PCAET), notamment le développement d'espaces végétalisés d'infiltration et de gestion des eaux de ruissellement.

Des pistes pour la suite

- ✓ Intégrer l'approche paysagère à la conception et à la gestion des espaces publics
- ✓ Mettre en place des « chartes de qualité de l'espace public » propres à chaque commune ?

LE PAYSAGE INDUSTRIEL DES SALINS

Si les paysages dessinés par l'activité humaine couvrent la plus grande partie des territoires français, dans le cas des paysages des salins, cette caractéristique atteint des niveaux rares de sophistication. C'est à une véritable «machine paysagère» à laquelle nous sommes confrontés face la complexité du processus hydraulique mobilisé, de la géométrie (carroyage), des aménagements et du processus biologique et chimico-physique qui produit ces couleurs impressionnantes.

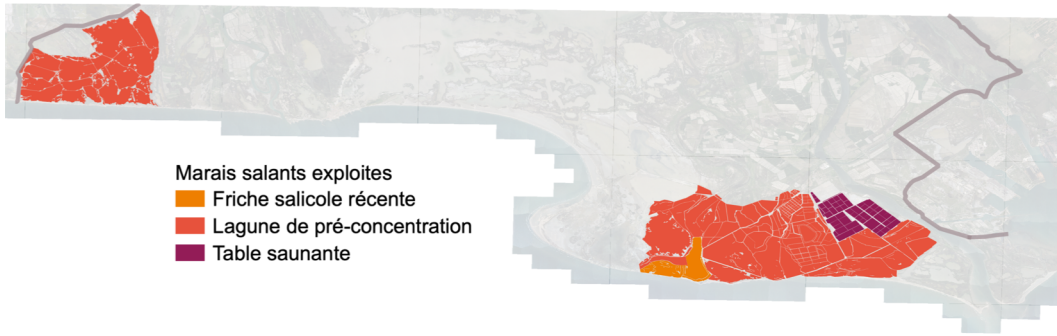


① Un paysage géométrique, aux couleurs changeantes


② Les « camelles » de sel, montagnes de Camargue


③ Point de vue du sel : équipement de lecture mis en place par les Salins

Les atouts et les opportunités

En terme de richesses et de valorisation de ce paysage «industriel» très particulier et «spectaculaire», les dimensions sont multiples : l'exploitation de cette ressource de l'antiquité et le moyen-âge (jusqu'à six salines autour du Vaccarès au 14ème siècle) jusqu'à son industrialisation récente, la complexité et la sophistication de cette machine paysagère (de la prise d'eau au Grau de la Dent jusqu'aux tables saunantes en limite de Salin), les spectaculaires camelles de sel, reliefs et points hauts si rares en Camargue. La couleur rose nacrée due à la très forte teneur en mollusques roses (qui donnent leur couleur aux flamands) est aussi un spectacle paysager rare sous tendu par la présence d'une flore et d'une micro et macro faune diversifiée tout au long du parcours. Et bien sûr, les histoires de vie de toutes ces familles ouvrières qui ont vécu et travaillé en ces lieux, jusqu'à aujourd'hui.

Un acteur du littoral témoigne !

« La zone des salins (...) m'a fasciné par son élégance mais en même temps fait sentir son étrangeté et sa dureté qui m'a intimidé et donné envie de ne pas m'y attarder ».

Les faiblesses et les problématiques

La valorisation et la médiation autour de ces différentes richesses paysagères (incluant les vestiges des marais salants «renaturés») est une mission complexe assurée à ce jour, pour une grande part, par le propriétaire exploitant : foncier privé, chantier d'exploitation avec ses contraintes et ses dangers, complexité et longues distances du parcours de l'eau dans ses différents stades de concentration du sel, saisonnalité du processus (phase active d'évaporation d'avril à septembre, de « repos » d'octobre à mars, sur un cycle de deux ans), questionnement sur le devenir de l'activité (et donc des revenus des ouvriers), diversité des acteurs (Conservatoire et gestion tripartite pour les anciens salants).

Des pistes pour la suite

- ✓ Comprendre et raconter une industrie mythique, vers un projet « avant, pendant, après » ?
- ✓ Vers la mise en place d'une gouvernance partagée et d'un projet de médiation commun entre tous ces acteurs ?
- ✓ Aménager des lieux de points de vue le long de la route, rétablir un petit train du village à la mer ?

LES PAYSAGES INDUSTRIELS PORTUAIRES

Cette localisation géographique stratégique, à la rencontre de l'axe Rhodanien, un des deux grands axes de communication nord/sud européen, et de la mer avec la proximité immédiate de Marseille ont toujours fait du delta un point de concentration des rêves et des projets fluviaux maritimes et industriels rendus difficiles par la structure géomorphologique mouvante du territoire. Port Saint-Louis au 19ème, puis Fos au 20ème ont offert à ces aspirations une expression concrète puissante en terme de paysage.




① Port-St-Louis :Pont à bascule écluse


② Quais du canal Saint Louis


③ Port Napoléon Port-Saint-Louis


④ structures métalliques. Port Saint-Louis.


⑤ la silhouette sur Fos depuis la plage Napoléon

Les atouts et les opportunités

La concrétisation dès le 19ème siècle du projet portuaire de Port-Saint-Louis et de son canal de connexion du Rhône à la Méditerranée porté par Hippolyte Peut, ont générés des ouvrages d'art et des infrastructures portuaires de belle facture qui deviennent aujourd'hui des éléments de patrimoine – port, canal et ses quais, écluse, bâtiments industriels d'un style caractéristique, etc. - qui fondent l'identité des paysages de cette partie du littoral de Camargue. Fos, avec son gigantisme industriel contemporain vient compléter cette exposition impressionnante du génie humain en offrant, depuis la mer et les plages, un horizon diurne et nocturne ponctué des verticales de ses grues (et de leur couleur bleue ...) et des mats, paysages et activités qui intéressent aujourd'hui une forme de tourisme, fluvial et maritime en plein développement.

Un acteur du littoral témoigne !

« c'était dingo d'être assis sur une petite plage de cette île très sauvage (...) et de pouvoir observer la démesure de l'activité humaine et son impact sur le paysage »

Les faiblesses et les problématiques

Ce type de paysage et de patrimoine faisant paysage souffre aujourd'hui de plusieurs handicaps. Le paysage produit par ces aménagements industriels est perçu comme dégradé par de nombreux acteurs, d'un point de vue visuel et olfactif. Ces éléments et l'ensemble cohérent qu'ils forment ne sont pas toujours considérés à la hauteur de leur potentiel patrimonial et paysager. Leur valorisation culturelle et touristique appelle à des initiatives nouvelles et des équipements spécifiques (visites maritimes) qui pourront être développés à des échelles qui dépassent les périmètres de compétences des acteurs (Rhône, Fos, Port-Saint-Louis...). C'est un projet économique, urbain, patrimonial et paysager à grande échelle dont il pourrait être question ici.

Des pistes pour la suite

- ✓ Valorisation de l'étude paysagère de « Fos 2020 » et développer une OAP spécifique dans le PLU de Port-Saint-Louis,
- ✓ Développement d'une projet global de médiation et valorisation touristique multi-acteurs

LES PAYSAGES VIAIRES

Les routes, structures paysagères majeures des territoires, sont dans le même temps éléments de paysages et axes de perception sur ces paysages. Leur morphologie (profil, matières, équipements) imprime un caractère au paysage traversé et par ailleurs, le public nombreux qui les pratique bénéficie de ces axes de perceptions paysagères qui distingue la proximité et la prégnance des premiers plans (accotements routiers, clôtures, haies, alignements d'arbres) et les vues plus lointaines sur les paysages de Camargue.

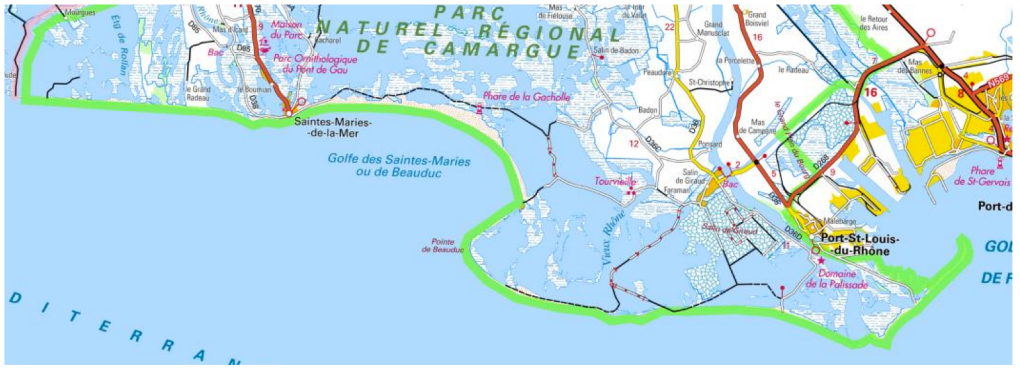


① Vers la plage Napoléon


② Voie communale, Saintes-Maries


③ Port-Saint-Louis


④ RD 38 Saintes_Marie


⑤ RD 38 Saintes_Maries

Les atouts et les opportunités

Ces axes de perceptions majeurs sur les paysages du littoral de Camargue (les routes existantes mais aussi les projets de voies cyclables tels la véloroute 65 ou l'euro vélo 17) sont potentiellement des itinéraires de découverte, depuis lesquels les pépites paysagères du territoire (les étangs, les manades), les éléments qui le qualifient (patrimoine hydraulique, bâti vernaculaire...), les points focaux qui le ponctuent (phares, tours, anciennes cheminées...) se donnent à voir. En soigner les premiers plans, et adapter les accotements, en offrir des points d'observation sécurisés font partie de la vocation des routes dans un territoire patrimonial.

Un acteur du littoral témoigne !

« On est ailleurs, en fait on ne sait pas où on est quand on est aux Salins. Le village, les salins, la route de Piémanson... C'est une succession d'émotions (...) Les paysages y sont beaux mais finalement peu accessibles. On ne se pose pas sur cette route entre Salin et Piémanson »

Les faiblesses et les problématiques

Ces infrastructures techniques sont rarement conçues et réalisées comme des éléments de paysage, parties prenantes de leurs caractères, de leur identité et de leur qualité.

Les exigences techniques de sécurité, de solidité, de gestion des eaux, d'information, additionnent des réponses souvent sectorielles sans que la question des caractères des paysages traversés ne soit prise en compte. En résulte une banalisation des paysages routiers (et parfois cyclables) contribuant au processus de banalisation des paysages (tous les mêmes partout) dont les « entrées de ville» ont été le phénomène emblématique.

Des pistes pour la suite

- ✓ Vers une intégration de la compétence « paysage » dans la réalisation et la gestion du patrimoine routier et cyclable,, communal et départemental ?
- ✓ Vers un « 1% Paysage » ?
- ✓ Intégrer des linéaires de perception routière et cyclables dans les PLU ?
- ✓ Concevoir des points d'arrêts et d'observations ?

PAYSAGES DE PLAGES

Les plages sont parmi les grands paysages emblématiques de Camargue, dont l'immensité des horizons, le caractère sauvage, le côté « bout du monde », les dimensions sans limites ont été à l'origine d'une importante attractivité locale régionale et nationale. Ce phénomène a généré des pratiques spontanées surdimensionnées au regard du caractère patrimonial et de l'ambiance poétique de ces paysages. Par ailleurs, la remontée de la mer ainsi que la diminution des apports alluvionnaires du Rhône génèrent des processus érosifs qui en déstabilisent l'épaisseur et la disposition.













Les atouts et les opportunités

Ces caractères d'immensité et de bout du monde reposent sur des caractéristiques paysagères précises: l'immensité, le vide, les vues lointaines sur l'horizon marin, la présence des dunes qui isolent les plages du territoire, le développement modeste d'une riche végétation spécifique à ce milieu, etc.

L'accessibilité facile par la route de beaucoup de ces plages (Napoléon, ...) ouvre ses usages toute l'année aux pêcheurs, aux surfeurs et autres amoureux de la solitude en dehors de la période estivale

Ils témoignent !

« Les plages immenses comme on en voit jamais » (un acteur du littoral)

« C'est magique, on est bien, on est seuls au monde (...) C'est sauvage. On savait qu'on n'allait pas rencontrer des millions de personnes » (un usager de Beauduc)

Les faiblesses et les problématiques

En période estival, la pression de la sur-fréquentation et la gestion des stationnements (désormais en amont des plages pour la plupart) génère des installations qui pour certaines, nuisent à l'esprit des lieux et aux caractéristiques physiques de ce paysage Ainsi en est il des blocs de calcaire, des rails bétons, des portiques métalliques, etc. Le renforcement ou le rehaussement des digues en mer (aux Saintes), ouvrages de protection des coups de mer et de l'érosion des plages, les coupent de l'horizon Méditerranéen qui en en est une de leurs richesses. Composer entre protections, usages et qualité paysagère est ici l'enjeu auquel doit répondre le plan de paysage.

Des pistes pour la suite

- ✓ Poursuive le dialogue de retrait des plages des véhicules à moteur et définir une charte de qualité paysagère des équipements nécessaires à leur protection et aux usages
- ✓ Travailler à l'échelle du bassin versant pour redonner ses capacités d'apport d'alluvions au Rhône et à ses affluents.

PAYSAGES DES AIRES D'ACCUEIL ET PARKINGS

Dans un territoire concerné par un tourisme saisonnier de masse, la question de l'accessibilité des sites de loisirs principalement en voitures et mobile-home est une question ancienne et pesante en Camargue. Les pratiques spontanées originelles où les plages étaient dans le même temps espaces de loisirs et de stationnement ont fait l'objet ces dernières années de remises en cause fondamentales. L'alternative avec aires de stationnement à l'entrée des plages, d'un point de vue de la qualité paysagère, ne va pas toujours de soit.

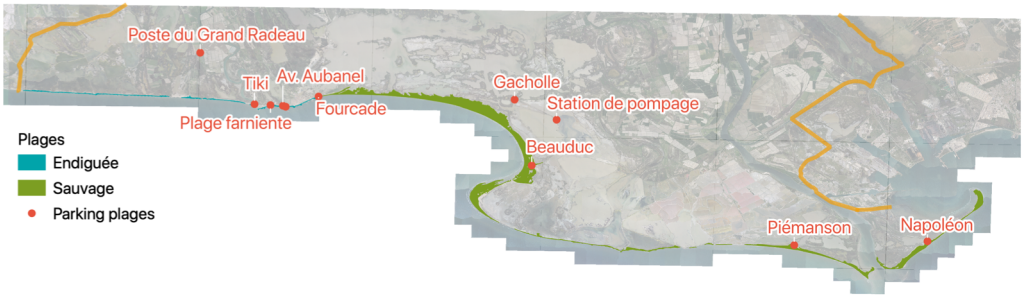


① Plage Napoléon


② Plage de Piemanson


③ Bennes à déchets- Piémanson


④ Saintes-Maries-de-la-Mer


⑤ RD 38/Av. Aubanel - Les Saintes : un bel exemple de parking réussi

Les atouts et les opportunités

Les espaces ne manquent pas en Camargue pour accueillir les vacanciers et praticiens des plages aux différentes périodes de l'année au regard de la diversité des pratiques et des publics: baigneurs journaliers et vacanciers. Les offres foncières en proximité immédiate des plages ont permis, en réponse rapide et « acceptable » à la volonté d'interdire le stationnement sur la plage, d'implanter d'immenses parkings équipés de bennes à déchets (tri) et de toilettes. Des dispositifs plus dissuasifs et plus maitrisés du point de vue de la qualité du paysage, comme l'accès à Beauduc, offrent une alternative encore insuffisantes au regard des dimensions économiques de la question.

Un acteur du littoral témoigne !

« A Beauduc, les véhicules garés constituent une masse dans un grand espace, pourquoi ne pas faire travailler des artistes sur des dispositions qui dessineraient une occupation de l'espace organique, fantaisiste, raisonnée, éclatée, filiforme...? ».

Les faiblesses et les problématiques

Ces aires de stationnement, au droit des plages ou en ville, à l'aménagement strictement technique (culture de la « voirie ») sans prise en compte de l'esprit des lieux ni de ses caractéristiques paysagères, auquel s'ajoute des équipements (bennes à déchets, poste de secours) mal intégrés, présentent une image confuse et dégradée à cette entrée du monde désiré des plages et de la mer. De plus, ce stationnement déconnecté des centres de vie et de commerces bénéficie peu aux commerces locaux.

Des pistes pour la suite

- ✓ Envisager une requalification paysagère légère des aires d'accueil et de stationnement (exemple réussie de la RD aux Saintes, idée d'un parking artistique, poubelles, sanitaires et poste de secours à repenser) tout en gardant l'esprit populaire et « dans son jus » ?
- ✓ Engager un travail de concertation pour un recul des aires de stationnement à implanter plus proche des lieux de vie ?
- ✓ Faire venir quelques commerces à la plage, en proposant des services sur place (simple et raisonné), type food truck ?

LES CABANONS, LE HAMEAU DE BEAUDUC

Cabanes et barques de pêcheurs, lieux d'occupation populaire, symbole d'une vie de liberté et de simplicité, immersion dans la nature, vulnérabilité face aux éléments, ces « bâtis légers et informels » soulèvent bien des émotions et des débats.


⑥ Cabanon à Port-Saint-Louis © site de la ville


④ Barque qui attend son propriétaire


⑤ Un cabanon après tempête


① Panneaux solaires et éoliennes à Beauduc



③ Mur d'un cabanon à Beauduc



Les atouts et les opportunités

La vie de cabanoniers (à Beauduc, à Roustan,...) intrigue les curieux, inspire face à la « déconnexion à la nature et la démesure humaine » et fait rêver les personnes en quête d'une vie plus simple et authentique. Pour les résidants, c'est une source de liberté, d'aventures et d'épanouissement. Pour être sensibles aux enjeux de nature, les individus ont besoin d'interactions vivantes et quotidiennes avec elle. Cela passe par des observations faune-flore, cela passe aussi par simplement vivre et s'amuser dans ce grand espace de liberté, par expérimenter sa rudesse et sa force, et cette sensation d'incertitude qui est la base de la vie. Ces cabanons sont à la fois les témoins d'un style de vie passé mais également un exemple pour un présent dans lequel les ressources se font de plus en plus rares. Au-delà du paysage et du patrimoine architectural, c'est aussi un modèle de vie et de gestion sociale, en interaction avec la nature qui est à préserver, voire à s'inspirer.

Un usager de Beauduc raconte, 10 ans après !

« On a eu la chance de s'embourber et des gens incroyables nous ont aidé (...) On faisait la sieste et en se réveillant, on était entourés d'eau. C'était incroyable, inoubliable »

Les faiblesses et les problématiques

A Roustan notamment, les tempêtes croissantes dégradent et détruisent de plus en plus les cabanons. Leurs propriétaires sont en peine, mais l'acceptent avec humilité et respect de la nature.

A Beauduc. La nostalgie des cabanons détruits, notamment des deux restaurants qui diversifiaient la vie socio-économique du lieu, est toujours présente. Et le devenir du hameau reste incertain. La situation est complexe, sur le plan foncier, législatif, historique, institutionnel, environnemental et social. Il questionne aussi notre relation à la nature et notre modèle de préservation. D'un point de vue paysager, la diversité d'architecture et l'aspect « recyclé bric et broc » de certains bâtis peut être perçu comme un paysage dégradé et une dérive de l'architecture d'origine. Doit-on instaurer des règles ou inscrire cette diversité évolutive comme un style «non aseptisé» à préserver ? Les dernières mesures ont en tout cas permis d'atténuer les « décharges sauvages ». Qu'en est-il des déchets ménagers du hameau ?

Des pistes pour la suite

- ✓ Vers un projet commun global et apaisé (« par delà Nature et Culture ») entre les différents acteurs ?
- ✓ Vers une reconnaissance du patrimoine socio-culturel des lieux ?

LES POINTS HAUTS

Dans un territoire à faible relief, ces points hauts sont des éléments paysagers structurants. Ils sont visibles à plusieurs kilomètres depuis les terres mais également depuis la mer. Ils offrent des repères dans le paysage, des opportunités de visite et de pédagogie, et des panoramas superbes sur les environs. Ce sont également des éléments patrimoniaux à préserver, pour certains inscrits au titre des monuments historiques.

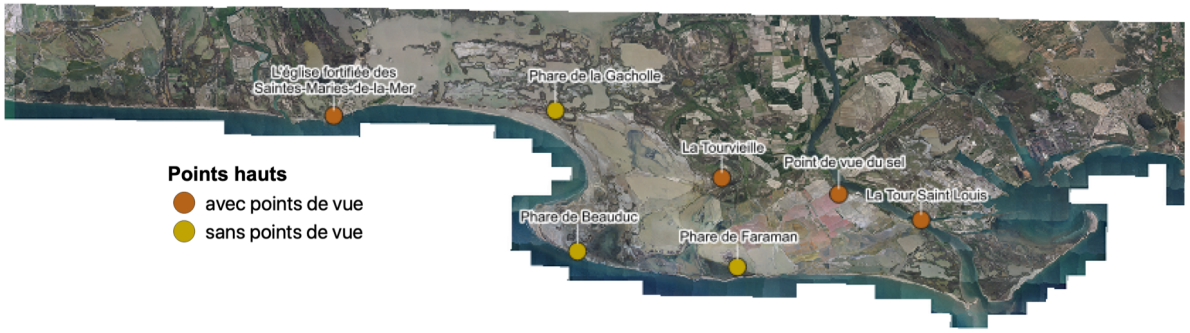


① La Tourvieille


② L'église des Saintes-Maries


③ Point de vue sur le Rhône depuis la Tour Saint Louis

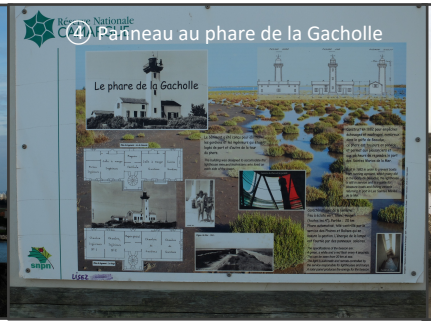

④ Panneau au phare de la Gacholle


⑤ Point de vue du sel

Les atouts et les opportunités

Les quatre points de vue panoramiques et ouverts au public sont magnifiques : cœur de ville, port, Rhône, mer, salins, étangs… !

L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer est un des lieux incontournables de la Camargue. La Tour Saint Louis accueillent également un musée et une salle d'exposition, la Tourvieille des panneaux explicatifs sur l'histoire du lieu situé à l'ancien bras du Rhône. L'église et les deux tours sont très bien restaurées.

Le phare de Faraman accueillait dans le passé un restaurant de renom. Les pieds dans l'eau désormais, il est le témoin d'un trait de côte en mouvement.

Un acteur du littoral témoigne !

« Les touristes aiment monter et descendre. Il est dommage que les phares ne puissent pas être visités ».

Les faiblesses et les problématiques

Les phares ne peuvent pas être visités, c'est dommage. Notamment pour le phare de la Gacholle qui est à un emplacement stratégique et qui représente un des lieux les plus apprécié du littoral. Un panneau dans la cour apporte quelques informations sur son fonctionnement, mais le visiteur reste sur sa faim.

Les phares de Beauduc et de Faraman sont peu accessibles par les terres, mais participent à une ambiance de puissance depuis la mer. Le phare de Beauduc est dégradé.

La signalétique est quasi inexistante et certains panneaux sont dégradés. C'est le cas notamment au Point de vue du sel.

Des pistes pour la suite

- ✓ Valoriser ces points hauts : accès (transport, visite des phares), mise en valeur des lieux, outils de communication et d'information pédagogique…
- ✓ Concevoir de nouveaux points hauts ? Par exemple pour observer l'évolution du delta, des embouchures…

PAYSAGES NOCTURNES

Au-delà de l'impact redoutable sur la faune nocturne (insectes, chiroptères, oiseaux de nuit et migrateurs, etc.), le suréquipement (panorama sur Fos, Port Napoléon), les choix d'appareils et de longueurs d'onde des sources lumineuses et l'absence de conception « lumière » en terme de qualité de paysages urbains génèrent un paysage nocturne qui, au-delà de son caractère anarchique et sans qualité d'ambiance, voit disparaitre une de ses qualités majeures et appréciée par les résidents comme par nos visiteurs : la beauté réputée du ciel nocturne de Camargue.

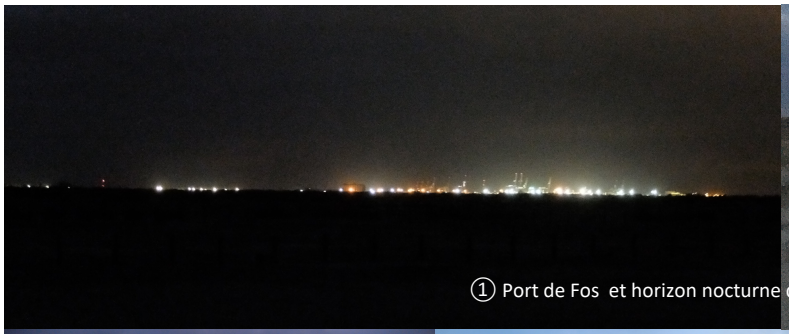

① Port de Fos et horizon nocturne depuis la plage Napoléon





② Les petites lumières colorées des canes à pêche



③ Saintes Marie en journée



③ Etang autour de Beauduc ©M. Graveleau

Les atouts et les opportunités

La beauté de la nuit, son importance pour beaucoup d'espèces animales, dont les oiseaux migrateurs si importants en Camargue sont des atouts locaux d'une grande importance. Par ailleurs, une conception fine de l'éclairage permet de mettre en valeur, en ville comme dans le grand paysage, certains éléments patrimoniaux ou emblématiques qui en ressortent ainsi avec plus de force et d'intérêt. Les nouvelles technologies autorisent également d'importantes économies énergétiques et financières tout en offrant la possibilité d'une baisse d'intensité en fonction des horaires et des usages, jusqu'à la suspension complète aux heures avancées de la nuit

Entretien avec Georges, Jean-Paul et Adrien, trois pêcheurs

L'un d'entre eux me glisse alors comme s'il s'agissait d'un trésor, que la nuit, ils installent les fauteuils entre leurs canes et là ils savourent la beauté du moment, les étoiles filantes, les petites bouées au loin, les deux phares, les bateaux à la Balancelle et les petites lumières colorées en haut de chaque cane à pêche.

Les faiblesses et les problématiques

La mise en place d'infrastructures d'éclairage public abordées sous leur seul angle technique, l'absence de maitrise des projets privés (faibles exigences dans les PLU, aucune pièce spécifique exigée dans les dossiers de PC) et le développement de panneaux publicitaires lumineux aboutissent à ces paysages nocturnes abimés et couteux en terme d'énergie.

Prendre en charge la question de la qualité des paysages nocturnes du littoral de Camargue est autant une problématique de renforcement de l'attractivité du territoire en terme d'atouts paysagers, qu'une réponse aux enjeux forts de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et les économies d'énergie.

Des pistes pour la suite

- ✓ Vers des « plans lumières » sur les trois communes concernées ?
- ✓ Intégration dans les PLU de la prise en compte de la pollution lumineuse dans les projets privés ?

LES PAYSAGES NATURELS, LA FAUNE ET LA FLORE

Les parties du territoire du littoral de Camargue les moins investies par les activités humaines, ou celles dont cette activité s'est retirée, compte-tenu du contexte qui ne permet pas le développement arbustif ou forestier spontané, voient se développer un couvert herbacé très singulier de prairies humides qui, selon la présence ou non de sel (et son gradient) offrent des profils spécifiques. Cela crée ces vastes paysages ouverts et colorés, une des figures emblématiques des paysages camarguais.


① Sansouires – Port-Saint-Louis


② La Gacholle


③ À l'embouchure du Rhône


④ Beauduc


⑤ Le Grand Radeau

Les atouts et les opportunités

Ces prairies et « espaces naturels » sont, en terme de biodiversité, une des très grandes richesses caractéristiques du territoire de Camargue. Elles sont l'objet de toutes les attentions en terme de protections règlementaires, de connaissances scientifiques, de surveillance et de gestion. Leurs potentiels en termes de médiation sur les patrimoines de flore et de faune en fait un des atouts du territoire pour un public spécifique et pour les scolaires. En terme de paysage, ces espaces offrent, depuis les « axes de vue » (digues, chemins, certaines routes) qui les traversent, des horizons immenses aux couleurs qui suivent le rythme des saisons.

Les usagers du littoral témoignent !

« Protect nature, it's the most important thing. Because it's unique, it's beautiful ».

« Qu'est-ce que tu vas nourrir tes petits quand t'auras tout tuer ? ».

Les faiblesses et les problématiques

La fragilité de ces milieux et le fait que certaines espèces supportent mal la présence humaine, rendent complexe la conciliation entre la protection et la nécessité d'une intervention minimale d'un côté et l'aspiration de certains publics à pratiquer ces espaces pour des usages divers, contradictoires parfois. Certains de ces espaces, objets de « renaturation » (anciens salins par exemple) intègrent les vestiges des usages d'une période précédentes qui font partie de la mémoire collective et d'une forme d'identification des habitants à leur « terroir ». Une conciliation entre les exigences de protection de ces richesses naturelles et d'un légitime désir de ne pas en être exclus pose les termes de la problématique de la gestion de ces paysages naturels.

Des pistes pour la suite

✓ Concevoir, dans un processus de partage de la démarche, un projet de conciliation entre usages et protection, en favorisant l'appropriation par tous des enjeux de nature.

PAYSAGES DES ÉTANGS ET DES MARAIS

Le paysage des étangs est, pour beaucoup, «le» paysage camarguais par excellence, où les photographes professionnels et amateurs viennent capter les couleurs de couchers de soleil sur les silhouettes des flamands roses. La Camargue (partie PNR), c'est plus de 30 étangs plus ou moins connectés au sein d'un réseau hydraulique complexe dont le Vaccarès (la «Grand Mar» des camarguais) avec ses 6500 ha, est l'élément central du système du contrôle des eaux du delta. Une grande part est protégée au titre Réserve naturelle nationale de Camargue (+ de 13 000 ha) de lagunes, habitats salés, inondés ou inondables avec une diversité biologique particulièrement importante.

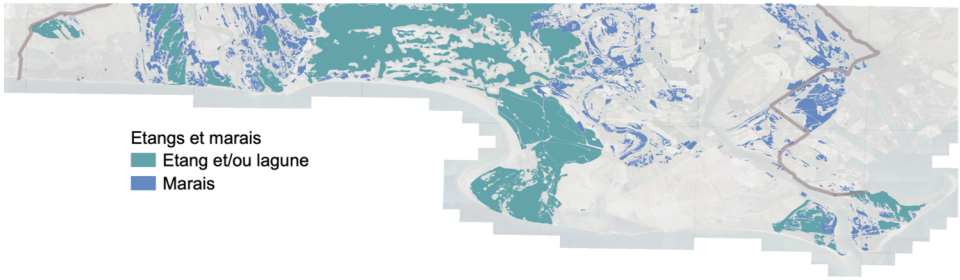


① Étang de l'Impérial


② Étang de Galabert


③ Étangs et radeaux du Pont de Grau
© Patrick Gagniard


④ Plateforme d'observation de l'étang de Vaccarès


⑤ Route vers Beauduc. ©M. Graveleau

Les atouts et les opportunités

Cette diversité biologique des étangs, milieux d'accueil des oiseaux migrateurs, une des plus grandes richesses de Camargue, compte une quarantaine d'espèces de poisson (milieu de pêche depuis l'antiquité), 277 espèces d'oiseaux (dont 89 inscrites à l'annexe I de la directive oiseaux) et l'ensemble des milieux humides sont riches de 1760 espèces d'insectes et 189 d'araignées, etc. La présence de la réserve naturelle nationale de la Capelière (Vaccarès) et de la Tour du Valat, sont deux richesses clés en terme de connaissance, de protection et de médiation de ces patrimoines naturels. D'un point de vue du paysage, les routes qui les bordent constituent des belvédères fabuleux sur ces grands horizons.

Un acteur du littoral témoigne !

« La renaturation des salins me frappe par sa rapidité et la nécessité de respecter un processus qui nécessite une mise à distance de la présence humaine. Je suis toujours aussi étranger à cette vaste étendue, mais aussi spectateur d'une mutation miraculeuse qui fait prendre conscience de la toujours possible réversibilité de l'anthropisation ».

Les faiblesses et les problématiques

Comme tous les milieux naturels, mais plus particulièrement ici de par leur interconnexion permanente avec la mer, les étangs subissent de profonds bouleversements liés aux changements climatiques: augmentation du niveau de la mer (pénétration plus profonde du biseau salin), évaporation, phénomènes de sécheresse plus fréquents et augmentation taux de sel, etc.

Les pollutions de l'eau y sont également importantes: lindane, dieldrine, hydrocarbures (HAP et des polychlorobiphényles-PCB).

Enfin le débat local est très vif sur les nouveaux équilibres liés à la «renaturation» des anciens salins qui semble durement vécue par une partie des populations locales.

Des pistes pour la suite

- ✓ S'appuyer sur la notion de « paysage » comme principe de médiation sur la gestion délicate de ces changements ?
- ✓ Vers un itinéraire des belvédères sur les étangs ?
- ✓ Concevoir un projet d'accès, d'immersion et de pédagogie dans les anciens salins ?

UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE SITUEE

L'architecture est, en ville comme dans les territoires, une structure paysagère prégnante qui participe à la qualité ou à la non qualité des paysages. L'architecture contemporaine se distribue en deux grandes catégories (sans parler des « bâtiments » construits sans aucune attention architecturale): celle qui, tout en répondant aux enjeux contemporains, fait référence à la culture et la tradition architecturale de Camargue, et les autres, qui participent à la banalisation.


① La Tourvieille


② Œuvre de François Seigneur Port-St-Louis



③ Base nautique Port-Saint-Louis





④ La non architecture – plage Napoléon

Les atouts et les opportunités

La Camargue offre aux bâtisseurs un contexte très singulier en terme de matériaux : la pierre est rare et d'origine lointaine, l'argile vient d'ailleurs. L'offre de matière pour construire, le bois, les cannes, la sagne (roseau), le pisé, ont conduit les bâtisseurs de l'habitat vernaculaire à inventer des modes constructifs spécifiques pour la structure comme pour les parois et la couverture. Par leur silhouettes et/ou matières, la qualité de conception de certaines conceptions architectures contemporaines « situées » ajoute à la qualité des paysages bâtis et à leur intérêt. L'architecture « située » s'engage dans un autre défi contemporain (PCAET) : s'alimenter grâce aux filières locales de matériaux biosourcés à faible empreinte carbone (paille et balle de riz, pin d'Alep, toits en sagne…)

Un acteur témoigne d'une expérience marquante !

« Arpenter le site [des cabanons des quartiers d'Olga et Carteau], découvrir la variété des habitations, le soin apporté par chaque habitant au seuil de sa maison (…), la richesse et la variété des détails d'architecture vernaculaires »

Les faiblesses et les problématiques

Les réalisations architecturales de qualité restent rares et, au contraire, que ce soit dans l'habitat collectif ou individuels ou dans les équipements, se développe une architecture assez banale qui n'évoque rien de l'identité et des qualités du paysage, urbain ou rural, dans lequel elles s'inscrivent.. Une autre tendance dommageable également à l'évolution des paysages bâtis réside dans une interprétation « néo camarguaise » de ces références locales. Ici, c'est la qualité de l'architecture qui est absente, le caractère caricaturale des constructions ne compensant pas ce déficit. Concilier identité et qualité architecturale est un enjeu paysager fort pour le territoire, tout comme l'intégration dans les nouvelles constructions de matériaux biosourcés.

Des pistes pour la suite

- ✓ Valoriser les projets exemplaires en terme d'architecture située remarquable: dépliant, parcours touristique, etc. ?
- ✓ Systématiser le conseil architectural auprès de tous les pétitionnaires, en amont des dossiers de demande de Permis de Construire ?

PATRIMOINES ET PAYSAGES

Le territoire est riche d'éléments de patrimoines hérités des différentes époques de l'habitation de la Camargue, de ses aménagements, de ses usages. Cette notion de patrimoine évolue avec le temps, désignant d'abord des monuments civiles, militaires et religieux anciens (Notre-Dame-de-la-Mer, Tour Saint-Louis, Tourvielle, etc.). Elle s'est élargie aux différents patrimoines vernaculaires (les cabanons, les mas), industriels (Salin) ou portuaires. Leur relation au paysage est à double sens: leur place dans le paysage et l'impact du paysage sur leur perception.

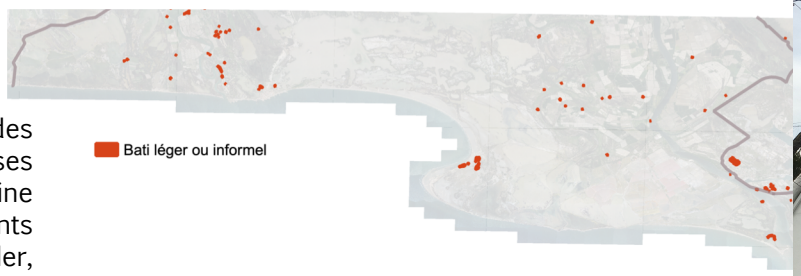


⑥ Les cabanes de Launes


① La Tourvieille


② ND-de-la-Mer


③ Cabanon à Port-Saint-Louis © site de la ville


④ Tour Saint-Louis


⑤ L'ancienne rizerie – Port-St-Louis

Les atouts et les opportunités

Cette évolution de la notion de «patrimoine» permet d'abonder le littoral camarguais d'un important potentiel en terme de richesses territoriales contribuant grandement à son attractivité, au même titre que ses richesses naturelles et que ses plages. Au-delà du sentiment identitaire fort et de fierté qu'il procure aux habitants qui se l'approprient à mesure que cette notion s'élargit, tous ces éléments de patrimoine, qui intègrent aujourd'hui sur le littoral, l'ensemble des dispositifs hydrauliques de protection et de gestion des eaux, représentent un potentiel de développement d'une pratique touristique complémentaire à celles plus conventionnelles en Camargue, en permettant une meilleure répartition. Ainsi que des sources d'inspiration pour un urbanisme léger et adaptable en zone inondable.

Les faiblesses et les problématiques

Cet élargissement de la notion de patrimoine reste à inscrire dans les démarches de connaissances, d'inventaires et de mise en valeur pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Par ailleurs, ces nouveaux patrimoines, comme les plus classiques, appellent, afin d'en conserver la qualité de leurs caractères, une gestion rigoureuse de la qualité des paysages qui les environnent. Si les éléments de patrimoine classés « Monument Historique » bénéficient du dispositif du rayon de 500 mètres soumis au regard de l'Architecte des Bâtiments de France, il n'en est pas de même pour tous ces patrimoines « non protégés » qui mériteront des dispositifs spécifiques.

Des pistes pour la suite

- ✓ Mise en œuvre de « PLU patrimoniaux », intégrant notamment les nouvelles « Zone de protection adapté » et questionnement du projet de ZPPAUP de Salin
- ✓ Mise en œuvre d'un Inventaire « patrimoine 20ème » ?
- ✓ Vers une charte des cabanons ?

LES PAYSAGES DE L'ÉNERGIE

La transition énergétique en cours dans tous les territoires concerne également la Camargue dans une stratégie de décentralisation de l'offre. La production d'électricité est partie prenante dans cette transition énergétique qui s'accompagnera d'une transition paysagère. Économie d'énergie (dans le bâti notamment) et exploitation des ressources du littoral camarguais (soleil, vent, biomasse, hydraulique et géothermie) seront mobilisés pour répondre à ces objectifs et seront porteurs de nouveaux paysages.


⑥ Panneaux solaires et autonomie énergétique au domaine de La Palissade


① Salin, centrale solaire


② Beauduc, éolienne et autonomie énergétique


③ Eoliennes de Port de Bouc

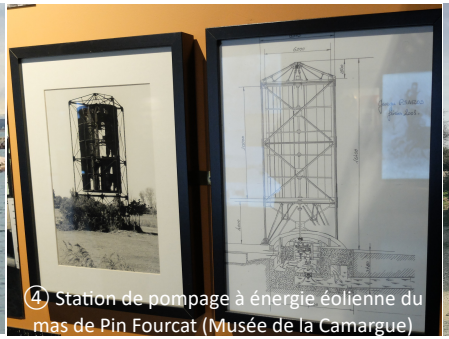
④ Station de pompage à énergie éolienne du mas de Pin Fourcat (Musée de la Camargue)


⑤ Hameau de Beauduc, éolienne et autonomie énergétique

Les atouts et les opportunités

La Camargue, comme tous les autres terroirs ruraux, a de tout temps produit l'énergie dont elle avait besoin: énergie mécanique avec les animaux de trait et l'hydraulique (moulins), l'énergie thermique avec la biomasse produite sur place, l'énergie éolienne dans certains cas avec des machines à axe verticale comme le montrent des photographies anciennes, etc.

En cette période de transition énergétique en cours, le territoire dispose de ressources importantes du point de vue solaire, éolien, hydraulique, marin ou de la biomasse (méthanisation, bois énergie,...) etc. qu'il convient de penser en terme de qualité de ses paysages en conciliant leurs caractères avec les nouvelles installations, notamment sur des combrières de parkings tesl qu'envisagées aux Saintes et à Salin.

Témoignages contradictoires d'usagers !

George, Jean-Paul et Adrien évoquent le projet d'éoliennes offshore. Le projet ne les dérange pas car *« ça sera petit »* et si *« c'est l'avenir »* alors ils sont d'accord.

« Je n'aimerais pas voir des éoliennes en mer même très au large » (Michel).

Les faiblesses et les problématiques

En terme de qualité paysagère, tout type de dispositif énergétique ne peut convenir à tous types de paysages. Ainsi, des paysages naturels, sauvages et très ouverts sont difficiles à concilier avec des installations techniques contemporaines qui en bouleverseraient les caractères fondamentaux. Aussi, il conviendra dans le cadre du Plan de paysage, d'amorcer un échange de vue d'une part sur la volonté du territoire et de ses habitants à produire son énergie et d'autre part, de débattre de quel type d'énergie en fonction des problématiques paysagères diverses de perception, de rapports d'échelles et du caractère patrimonial de certains secteurs en conformité avec loi littoral et les prescriptions du SCOT (P34 et P184 à 190)

Des pistes pour la suite

- ✓ Se fonder sur la diversité typologique des paysages du littoral camarguais identifiés dans la charte du PNR pour poser les types de production énergétique compatible.
- ✓ Mettre en place un débat territorial pour définir avec acteurs et habitants, les manières de répondre concrètement aux objectifs de production du SRCAE PACA et du PCET.

LES PAYSAGES DE DECHETS

La question des déchets est une priorité pour les usagers. Leur présence se retrouve tout au long du littoral. Ce sont les déchets charriés par le Rhône et déposés sur les berges voire plus loin lors d'inondations. Ce sont les déchets charriés par la mer et retrouvés sur les plages. Ce sont aussi les déchets transportés par le vent. Ce sont enfin les déchets laissés par les usagers sur les sites, surtout de plage. Ce sont également des pollutions recensées notamment aux embouchures et près du Port de Fos (fumée et odeur par mistral, PCB...).

Les atouts et les opportunités

La question des déchets est une problématique facilement palpable par tout un chacun et qui rassemble l'opinion. Elle peut-être mobilisée comme une source de dynamique collective.

Des bennes sont disponibles à chaque entrée de plage (de manière plus ou moins bien intégrée dans le paysage...). A Beauduc par exemple les bennes sont enterrées, et des améliorations semblent avoir été apportées entre janvier et mai 2020. Les usagers en camping-cars, dans leur culture et grâce à leur véhicule aménagé, sont autonomes et non producteurs de déchets. Leur restriction de passage à Beauduc a-t-elle favorisé la présence d'usagers moins respectueux ?

Des associations sont déjà mobilisées sur la question, tout comme de nombreux usagers qui témoignent ramasser les déchets qu'ils trouvent (kite-surfeurs, pêcheurs, plagistes, manadiers...). C'est une action accessible à tous, et les individus s'engagent.

John, usager de Piémanson témoigne !

« La Méditerranée est devenue une vraie poubelle. Regardez les plastiques ici »


① Beauduc, bennes qui débordent en entrée. Photo en janvier 2020.



② Beauduc, vidange wc : actif ?


③ Piémanson


④ Napoléon, excréments dans le sable


⑤ Grand Radeau


⑥ Embouchure du Petit Rhône

Les faiblesses et les problématiques

L'origine et la composition des déchets est variée, et les réponses à apporter doivent être multiples selon chaque cible : détritus laissés par les usagers des plages, bennes à ordures sur les parking qui débordent (outre l'aspect visuel à l'arrivée, il y a des risques de diffusion des déchets par le vent), excréments des usagers et de leurs chiens (sur la plage ou dans les dunes, diminuant la qualité du paysage et entraînant une nitrification de l'habitat), déchets déposés par les eaux ou le vent (jusqu'à des gros objets : chaussures, frigos...), décharge sauvage à Beauduc dans le passé (bout de caravane, canapé...), quid des déchets ménagers du hameau (est-ce un gros volume ?), cartouches laissées par les chasseurs... Les bennes sont situées à l'accueil des plages, c'est le premier paysage que l'on voit en arrivant. C'est dommage.

Des pistes pour la suite

- ✓ Augmenter la capacité des bennes au parking des plages ? Augmenter les fréquences de ramassage : deux par semaine, dont un le lundi après le week-end ? Ou au contraire enlever les bennes pour responsabiliser les usagers ?
- ✓ Sensibiliser les usagers aux bons gestes : plagistes, chasseurs, pêcheurs ?
- ✓ Augmenter les campagnes de ramassage, mobiliser toute la population ?
- ✓ Utiliser cette thématique comme un sujet fédérateur pour toute la Camargue ?
- ✓ Lancer un projet plus large à portée régionale/(inter)nationale ?

PAYSAGES VUS PAR LES ARTISTES

L'art et les artistes ont construit, depuis le 14ème siècle en occident cette notion de « paysage » et c'est aux peintres hollandais que l'on doit l'invention du mot (« landschap ») au 15ème siècle. Cette « Partie de territoire telle que perçue par LES populations » (définition de la Convention européenne du Paysage) nous rappelle que le paysage n'est pas le « territoire » mais les perceptions que l'on en a, dans notre diversité culturelle («LES» populations). Associer l'art et les artistes à la fabrication d'un plan et d'une politique de paysage est en conséquence une évidence fondamentale qu'il convient de rappeler ici.

La Camargue des artistes

Territoire mouvant, impressionnant, «atypique», mystérieux, la Camargue a impressionné et inspiré les artistes qui en ont construit des images et des représentations qui leur étaient propres et qui sont devenues pour certaines, des éléments d'identité partagés par le plus grand nombre. Cette participation des artistes et de leurs représentations à la constitution d'une identité locale et au sentiment d'appartenance et d'attachement à ces paysages s'illustre notamment par la poésie de Joseph d'Arbaud, « l'invention » d'une certaine image de la Camargue par le félibre Folco de Baroncelli, les textes et photographies de Carle Naudot, la peinture d'Henri Perrot, Valadié ou Maurice Barle.


① Jean-Baptiste Valadié


② Henri Perrot


③ Raymond Galle



Aujourd'hui, l'art et les artistes contemporains, aux travers de nouvelles formes d'expression, poursuivent cette mission culturelle et sociale de « nous donner à voir » les paysages que nous vivons ou parcourons, de révéler les dimensions actuelles de leurs évolutions et les dangers qui les menacent au travers les changements planétaires en cours et nos modes d'habiter et de vivre.

Le territoire de Camargue a la chance de bénéficier de la présence à Port-Saint-Louis du Citron Jaune, Centre National des Arts de la rue, mais aussi de lieux d'exposition (comme le musée de la Camargue du PNR ou la Tour Saint Louis) et dans un périmètre proche, de structures d'animation culturelle comme la fondation Luma ou les Rencontres de la photographie, etc. Les actions déjà menées font appel au sens de la vue, mais également à l'ouïe et à l'odorat.

Un acteur du territoire témoigne

Au sujet de la place de l'artiste Camarguais : « Nul n'est prophète dans son pays ».

Des pistes pour la suite

- ✓ Associer les artistes et les structures culturelles du territoire à la construction et à la mise en œuvre du Plan de Paysage (actions spécifiques ou combinées à des réaménagements ?)
- ✓ Concevoir avec eux, les collectivités porteuses et la DRAC, un programme pluri annuel d'animation et de création autour des questions de transformation des paysages
- ✓ Associer les écoles, collèges et lycées à cette dynamique « arts et paysage »



NOUS CONTACTER

Hélène CHEVAL, Syrphea Conseil
Bureau d'études socio-environnementales
helene.cheval@syrphea-conseil.fr
06 63 53 29 95

Sébastien GIORGIS
Paysagiste, architecte et urbaniste
giorgis.sebastien@wanadoo.fr

© Alain Dervieux

ANNEXES

1. Le paysage dans l'arsenal législatif et réglementaire 70
2. Les mots du paysage 71
3. Les sigles et acronymes utilisés 74
4. Portraits d'usagers – Cahier des témoignages 75
5. Récits d'acteurs – Cahier des témoignages 84
6. Liste des acteurs clés ciblés lors de la concertation 86
7. La charte et les unités paysagères du PNRC 91



© Carle Naudot

1. LE PAYSAGE DANS L'ARSENAL LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Code de l'urbanisme, dans ses premières lignes, précise (art. L101-2) que l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise notamment une « utilisation économe [...] des milieux et paysages naturels », « la protection des milieux naturels et des paysages » et « la qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ». Le paysage est ainsi mentionné dans 3 des 7 conditions fondatrices à l'action d'urbanisme.

Dans les PLU : la référence au paysage est généralisée dans les 4 parties du PLU (rapport de présentation, PADD, OAP et règlement) :

· art. L151-4 : « Le rapport de présentation [...] s'appuie sur un diagnostic établi au regard [...] des besoins en matière d'environnement,

· art. L151-5 : Le PADD définit « Les orientations générales des politiques [...] de paysage, de protection des espaces naturels [...] et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques »,

· art. L151-7 : Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) peuvent notamment « définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages, les entrées de villes »,

· art. L151-18 : « Le règlement peut déterminer des règles concernant l'aspect extérieur des constructions [...] afin de contribuer à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, à la mise en valeur du patrimoine et à l'insertion des constructions dans le milieu environnant »

· art. L151-19 : « Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. »

· art. L151-23 : « Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation ». Le paysage est également mentionné ou sous-jacent dans les articles L151-20, 21, 22 et 25.

Le Code de l'environnement reprend désormais, dans son article L. 350-1 A, la définition,
Européenne du paysage : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de
l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques ».

La convention européenne du Paysage, dite convention de Florence (1) engage les Etats, article 5 d, à « intégrer le paysage dans
les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique,
ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

Enfin, le paysage fait partie des arguments pouvant justifier de la création d'un espace naturel sensible (ENS) (art. L113-8).

(1) Approuvée par le Conseil de l'Europe le 20 octobre 2000 et ratifiée par la France le 1er mars 2007 par la circulaire Olin.

2. LES MOTS DU PAYSAGE

Les mots du paysage La loi dite « paysage » du 8 janvier 1993, introduit ou donne un fondement juridique à un nouveau vocabulaire
du paysage : en plus du mot « paysage » lui-même, on voit apparaître les termes de « structure paysagère » (dans la partie concernant
les directives paysagères) ou « élément de paysage » qui renvoient à des arrêtés qui en précisent le sens.
Les documents méthodologiques accompagnant la réalisation des atlas du paysage et des Plans de paysages sont venus eux-mêmes renforcer
cette nécessaire clarification du langage concernant le paysage afin de garantir la fiabilité juridique des documents
d'urbanisme sur ces questions. Ce glossaire en rappelle les termes principaux (figurent les cadrages réglementaires quand ils existent).

Approche sensible : les pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires privilégient la dimension « objective »
de l'acte de construire. Cependant, les objets du réel, leurs environnements, sont d'abord perçus par nos cinq sens et particulièrement
par notre vue. L'intérêt de l'approche sensible est de reconsidérer les objets au sein d'un environnement beaucoup plus large,
depuis un point d'observation « humain » (et non celui abstrait du plan ou d'une vue d'avion) et à travers des perceptions multiples.
L'approche sensible est donc une manière de regarder toute la réalité. L'approche sensible ne doit pas être un point de vue personnel
et doit rechercher des points de vue partagés (il peut être la somme de points de vue personnels convergents).
L'enquête paysagère auprès des populations a pour vocation de répondre notamment à cette question ;

Axe de vue : les différents plans d'un paysage, ses différentes séquences, l'ordonnancement des objets construits se combinent différemment
à partir du point d'observation selon qu'ils se masquent ou au contraire semblent s'aligner dans une vue perspective.
L'axe de vue est alors le point de vue qui révèle un axe constructeur dans le paysage.

Cône de vue : lorsque notre œil voit, il embrasse, en fait, un cône de vue (autour de l'axe de notre vue). L'ensemble des éléments perçus
constitue alors comme un cône dans l'espace à 360° qui nous entoure. On désigne précisément par cône de vue la part d'un paysage
qui se révèle signifiant à partir d'un point de vue privilégié.

Co-visibilité : lorsqu'un objet est visible dans le cône de vue d'un point de vue privilégié (en général un monument historique),
il entre en co-visibilité avec le lieu du point de vue (et, si c'est le cas, du monument historique).

Dynamiques paysagères : la Convention Européenne du Paysage de Florence (CEP, Florence, 2000, ratifiée par le France en 2005)
précise dans son article 1 que le caractère des paysages « *... résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*».
En effet, rares sont les paysages qui n'évoluent pas et nombreux sont ceux qui résultent dans une large mesure de l'action de l'homme...
ou de la nature. Cela peut supposer une échelle temporelle très large. C'est pourquoi le paysage fait appel à l'histoire,
à la mémoire du temps. Rendre compte du paysage, c'est chercher ces traces, ces dynamiques, qui peuvent aussi être très rapides
– trop rapides... Les transformations de l'aménagement des territoires, les extensions urbaines, les mutations des espaces ruraux,
l'économie (transports, mise en relation des hommes), la transition énergétique, induisent des changements sur le paysage.
Ces transformations sont parfois violentes, brutales et mettent à mal le paysage, dans certains cas, au contraire, et notamment
si une réflexion paysagère sous-tend l'action de transformation, elles peuvent être harmonieuses et construire de nouveaux paysages
intéressants (ouvrages d'art, lacets de montagnes, etc.).

2. LES MOTS DU PAYSAGE

Élément de paysage : les éléments de paysage sont les objets matériels remarquables composant les structures (bâtiment, arbre isolé, massif rocheux, pont…). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est-à-dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité, mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, sociaux.

Inter visibilité : on parle d'inter visibilité lorsqu'il existe des interactions visuelles entre deux objets.

Objectifs de qualité paysagère : ce sont les orientations stratégiques et spatialisées, qu'une autorité publique se fixe en matière de protection, de gestion ou d'aménagement de ses paysages. Ces objectifs doivent être posés indépendamment des actions à mener qui se feront – ou pas – dans un avenir plus ou moins proche. Suffisamment détaillés, ces objectifs ne doivent pas être contingents de la réussite, ou non, des projets prévus. Voir aussi « valeur paysagère ».

Orographie : définition du dictionnaire CNRTL (CNRS, dictionnaire en ligne) : « Étude, description, représentation cartographique du relief et particulièrement du relief montagneux ». L'étymologie provient du grec hóros : colline, montagne et de graphein : tracer, dessiner, écrire. La géographie est plus générale que l'orographie.

Paysage : voici la définition qu'en donne la convention de Florence (art. 1) : Paysage « … *désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». En effet, le paysage ne peut se réduire à ses caractéristiques géographiques objectives. La notion de paysage est véritablement englobante et intègre de très nombreux faits et sens : l'histoire, la culture, les usages, les opinions, l'identité, etc. De plus, la convention de Florence (art. 2) «*… concerne tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés*».
Cette définition du paysage est désormais inscrite dans la loi au travers de l'article L. 350-1 A du Code de l'environnement (en application de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages)

Paysage urbain : les paysages urbains constituent des paysages à part entière : la convention de Florence s'applique, en effet, (art. 2) «*… à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. […] Elle concerne, tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.* ». Les paysages urbains doivent, en conséquence, être décrits et analysés complètement, d'autant plus qu'ils concernent une population nombreuse. Ils méritent d'être identifiés en tant qu'unités paysagères à part entière (et non pas seulement comme éléments de paysage d'une unité majoritairement « naturelle », sauf si l'ensemble interagit significativement pour former une unité paysagère spécifique). La caractérisation des unités de paysages urbains obéit à la méthodologie générale des « unités de paysage », même si des outils spécifiques d'analyse peuvent être utilement utilisés (Kevin Lynch). Pour l'étude des paysages urbains, il convient de privilégier la présentation du fonctionnement global en évitant un découpage trop fin.

Perceptions sociales : la convention européenne du Paysage précise qu'un paysage (art. 1) « … *désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations* ». Le paysage ne peut donc pas être défini par le seul jugement d'un expert. Il doit rendre compte des « perceptions sociales » qui peuvent être identifiées et analysées à travers divers outils ou supports : enquête (malheureusement souvent coûteuse – mais pas toujours), collections photographiques (contemporaines ou anciennes), représentations artistiques et sociales : musées locaux, littérature, dépliants, guides touristiques, etc. On parle également de « représentations sociales » qui a un contenu à peu près équivalent (la perception mettant en jeu la réception du paysage, la représentation, ses productions - qui peuvent être implicites).

Point de vue à enjeu : point de vue remarquable, à enjeu. Un enjeu est « *ce que l'on peut perdre ou ce que l'on peut gagner* » (ce qui est en jeu).

Point de vue remarquable : point de vue aisément accessible, permettant d'embrasser un large paysage. Situés en hauteur, les points de vue ont un rôle essentiel de « respiration » dans la perception du paysage. Ils permettent également de saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages. Un point de vue constitue une reconnaissance sociale vis-à-vis d'un paysage ou d'un élément de paysage.

Point focal : en optique un point focal est un lieu de convergence des rayons lumineux. Un point focal est donc un objet, un lieu, qui attire le regard de divers horizons, qui est donc remarquable. Il est nécessairement « visible ». Il constitue dans le paysage un point fort, inévitable et sans doute structurant.

Sensibilité paysagère : le paysage peut être décrit comme un système en équilibre. La sensibilité paysagère est sa capacité à évoluer, à se transformer rapidement. Cela mesure sa fragilité. Pour apprécier la sensibilité d'un paysage il est nécessaire de prévoir, d'anticiper sur ses possibles transformations (ce qui n'est pas facile, compte tenu des multiples implications dont il est le croisement).

Structure paysagère : notion introduite par la loi dite « paysage » de 1993. C'est l'élément ou la combinaison d'éléments d'un paysage que l'on retrouve de façon régulière dans une entité paysagère, et qui organisent le paysage. Les structures paysagères se définissent comme l'agencement d'éléments végétaux, minéraux, hydrauliques, agricoles, urbains qui forment des ensembles ou des systèmes cohérents. Ils structurent l'espace et fondent son identité. Ils sont représentés notamment par les blocs diagramme. La structure paysagère rend compte de l'organisation du paysage comme un schéma de principe rend compte de la structure d'un organisme.

Unité de paysage, unité paysagère : le terme d'unité de paysage a été introduit par la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages du 8 janvier 1993. Elle consiste à identifier et définir par une observation attentive de l'organisation du territoire, les différents paysages reconnaissables. L'analyse du paysage se fait grâce à une série d'aller et retour entre les observations recueillies sur le terrain, les études bibliographiques et les points de vue des acteurs. Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. La notion d'unité paysagère ne repose pas sur un paysage homogène, car un paysage est fondamentalement hétérogène mais sur son caractère unique. Lorsqu'il s'agit de délimiter des unités, la principale difficulté est de faire la synthèse entre des caractères physiques, sociaux et dynamiques, qui chacun pris isolément formeraient des ensembles ne se superposant pas nécessairement. Aussi, l'unité paysagère se détermine-t-elle par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnants. Cette caractéristique a au moins deux conséquences concrètes : l'unité est localisée en un endroit unique et ne peut pas se voir éclatée en plusieurs morceaux. Les unités paysagères constituent la base de l'emboîtement des échelles de l'information paysagère recueillie au 1/25 000 et restituée au 1/100 000. Elles constituent l'objet principal des atlas de paysages (lorsqu'ils existent). On utilisait auparavant aussi le terme d'entité paysagère, qui a tendance à ne plus être employé.

Valeur paysagère : la convention de Florence indique que les états signataires s'engagent à (art. 6) « *... qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés* » et « *... à formuler des objectifs de qualité paysagère* ». Bien que tous les paysages présentent un intérêt (voir définition du paysage), l'objectif de la partie publique est bien d'améliorer et de porter vers le haut la qualité des paysages. Cela suppose un système de valeur, au moins relatif, permettant de rendre compte des améliorations ou des dégradations des paysages. Compte tenu des diverses caractéristiques d'un paysage donné, il conviendra de qualifier l'état du paysage et de préciser les objectifs que l'on se donne pour améliorer sa qualité.

3. LES SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS

ABF Architecte des Bâtiments de France
ALUR (Loi) pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (2014)
ARB Agence Régionale de la Biodiversité
BRGM Bureau de la Recherche géologique et Minière
CAUE 13 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône
CD 13 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
CEP Convention Européenne du Paysage,
CNRS Centre Nationale de la Recherche Scientifique
DDTM 13 Direction Départementale des Territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône
DRAC Direction Régionale de la Culture
DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ENS Espace Naturel Sensible,
ENR Energie Renouvelable,
GBA Glissière en béton adhérent
HLM Habitation à Loyer Modéré
MH Monument Historique
OAP Orientation d'Aménagement et de programmation
OQP Objectif de Qualité Paysagère
OT Office de Tourisme
PACA Provence Alpes Côte d'Azur
PADD Projet d'aménagement et de développement durable
PC Permis de construire
PCET plan climat-air-énergie territorial
PLU Plan Local d'Urbanisme
PNR Parc naturel Régional
RLP Règlement Local de Publicité
SCOT Schéma de cohérence territoriale

SRCAE Schéma Régional Climat Air Energie.

SYMADREM Syndicat mixte d'aménagement des digues du delta et Rhône et de la mer
UDAP Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
VRD Voirie et Réseaux Divers
ZPPAUP Zone de protection du patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

4. PORTRAITS D'USAGERS – CAHIER DES TEMOIGNAGES

Retrouvez ici les portraits témoignages des usagers rencontrés lors des visites de terrain. Les entretiens ont été menés sous format semi-directif, en laissant place à la spontanéité. Dans un souci d'anonymat, les prénoms ont été modifiés. A travers ces portraits, les vingt-cinq usagers témoignent de leur perception du paysage et de son évolution, de leur expérience du littoral, de ce qu'ils aiment et de ce qu'ils n'aiment pas, de leur joie, de leur amertume et de leur peur. Et au-delà de tout cela, de leur existence et de ce qui nous relie. Bonne lecture à vous.

Les portraits témoignages

Autour de Port Saint Louis du Rhône, jeudi 16 janvier 2020 .....
- Suzana, 58 ans.....
- Stéphane, 39 ans. .....
- Alain, 68 ans. .....
- Adel, 63 ans. .....
- Sophie, 45 ans.....
- Chantal et Michel, 67 et 69 ans. .....
- Denise et Issa, 73 ans.....
- Georges, Jean-Paul et Adrien, 68, 62 et 48 ans. .....
- Martin, 26 ans. .....

Autour des Saintes Maries de la Mer, mercredi 29 janvier 2020 ..
- Chantal & Philippe, 66 et 63 ans. .....
- Mireille & Jean-Marc, 75 ans. .....
- Louise, Soizic et Robert, 6, 69 et 77 ans. .....
- Carline, 32 ans. .....
- Thomas, 27 ans.....
- Lynn et Edouard, 60 et 53 ans. .....
- Anthony, homme, 54 ans. .....
- Noémie et Vera, 35 et 25 ans. .....
- Luc, 27 ans.....
- Samir, 63 ans.....
- Alain, 65 ans. .....

Autour de Piémanson et Beauduc, lundi 03 février 2020 .....
- John, 74 ans. .....
- Edda, 57 ans. .....
- Thierry et Pascale, 59 et 64 ans. .....
- Hannah, George et Paul, 79, 78 et 80 ans.....
- Catherine et Henri, 67 ans les deux. .....

Autour de Port Saint Louis du Rhône
Jeudi 16 janvier 2020

Suzana, 58 ans.
Je la rencontre près du Pôle nautique Naustimed, elle marche le long du port de plaisance. Son accent témoigne son origine ukrainienne. Habitante de Port-Saint-Louis-du-Rhône, elle aime beaucoup cette ville, pour son port de plaisance, et pour la nature sauvage tout autour. Elle regrette qu'il n'y ait pas plus d'oiseaux. Elle aime les voir passer dans le ciel. Elle aimerait aussi qu'il y ait plus de poissons. Elle se rendait à la place Napoléon avec son mari quand il allait pêcher. Elle évoque le rétrécissement de la plage. Quand je lui demande quelles sont les causes de ce rétrécissement, elle évoque le changement climatique.

Stéphane, 39 ans.
Stéphane discute devant un voilier du port de plaisance avec deux autres hommes plus âgés. Il habite Cheval Blanc, son voilier est amarré à Port-Saint-Louis. Ce qu'il aime ici c'est la nature et les animaux sauvages, notamment lors des migrations. Il aime aussi l'ambiance « pas trop touristique ». Ce qu'il n'apprécie pas du tout, c'est le nord de la ville, là où il y a toutes les usines. Surtout quand il y a du mistral, l'air devient très pollué. Il connaît la plage Napoléon et son recul. Il évoque les tempêtes, l'érosion, le changement climatique et la montée des eaux. Il évoque un futur incertain : « peut-être que dans quelques années, y aura plus rien ». Il questionne un manque d'entretien des digues, et souhaiterait des actions dans ce sens, tout en étant conscient du coût. Il conclut : « Ce qu'il y a de plus joli sur la commune, c'est le côté sauvage. C'est dommage c'est ce qui risque de partir en premier ».

Alain, 68 ans.
Alain pêche sur la rive Sud du Canal de Saint Louis, debout depuis les rochers des berges. Il vient de Mantes la Jolie près de Paris. Il visite son frère qui vit à Joncquières, un petit village près d'Orange à 1h20 de Port Saint Louis. Il décrit ce qu'il voit : les usines et la mer. Pour lui, « les usines et le paysage, ce n'est pas pareil », et « le paysage, c'est la nature ». Il n'aime pas la vue des usines. Il préfère la forêt et les arbres. Mais il vient là pour passer le temps, au calme.

Adel, 63 ans.
Adel pêche à quelques mètres d'Alain. Il habite Nîmes et vient aussi pour passer le temps, environ deux fois par semaine, quand il ne travaille pas. Dans le paysage, il remarque les bateaux de pêche garés, les usines et les pierres. Maçon de métier, il a confiance dans les pierres et le ciment, c'est le plus solide pour ne pas que l'eau déborde. Il évoque aussi les canards qui viennent en mars. Dans le paysage face à lui, il ne voit rien à améliorer. Il va aussi pêcher dans le canal aux grandes éoliennes, un peu plus au Nord. Il ne va en revanche pas à la plage Napoléon car c'est « plus dur pour pêcher ». Il pêche de tout : dorade, saule, conque, loup de mer... Pour lui, « les éoliennes, ça va ». En revanche, il remarque qu'il y a moins de poissons depuis 3 ans. Avant, il pêchait 2 à 3 kg, maintenant quasiment rien. Chaque année, il y en a un peu moins. La cause ? Peut-être la pollution ou les pêcheurs. En tout cas, « y a un problème ». Alain se rapproche de nous deux, s'intègre dans la discussion et ajoute qu' « il faut booster le gouvernement pour le climat ».

Sophie, 45 ans.
Sophie fait partie du bureau de l'Ecole de voile Mer & Passion. Elle promène son chien juste à côté du centre nautique. Elle-même pratiquante et passionnée de kite, Sophie explique que les kite surfers décollent de la plage de Carteau ou de la plage Napoléon, selon l'orientation du vent. Le spot est connu et on y rencontre des kite surfers du monde entier. Ce qu'elle aime dans le paysage, c'est l'ambiance naturelle du plan d'eau : « les herbes », « les cabanons dans leur jus », « l'espace sans habitation ». Ce qu'elle n'aime pas, ce sont les industries à forte puissance. Surtout les odeurs quand le vent vient du Nord. Elle comprend et accepte les délimitations sur le plan d'eau : « faut penser à tout le monde », aux autres usagers, aux flamands roses. Les filets non matérialisés représentent en revanche un problème, ainsi que le manque de panneau pour informer les personnes étrangères. Elle a remarqué une montée des eaux sur la plage Napoléon, depuis 20 ans. La digue cède, et elle aimerait garder le bout de dunes et la hanse. Le centre de voile accorde de l'importance à l'écologie, et elle déplore les déchets trouvés un peu partout : bières, appâts de pêche... On la quitte le sourire aux lèvres, après qu'elle nous ait expliqué que son chien avait aussi le droit à ses petites balades sur le kite.

Chantal et Michel, 67 et 69 ans.

Le couple habite Istres, je les rencontre à 100 m du poste de sécurité. Accompagnés de leur petit chien, ils sont venus à la plage Napoléon pour ramasser du bois flotté, mais il y en a peu. Il y a 30 ans, ils venaient régulièrement. C'était à l'époque envahi de campeurs et de caravanes. Aujourd'hui, ils remarquent les piquets ensablés pour délimiter le parking, sans évoquer explicitement le recul de la plage. Mais ils évoquent en même temps la fonte des glaces, la montée des eaux et les effets de l'érosion sur le long terme : « y a l'érosion naturelle et y a l'érosion climatique. Ça c'est la main de l'homme. C'est plus grave, car c'est plus difficile à stopper. On peut rien faire ». Chantal se sent impuissante : « On pense pas à ça, sinon... on vivrait pas ». Elle - ne voit aucune amélioration particulière à apporter au lieu. Lui - souhaite que le camping sauvage et les décharges sauvages continuent d'être interdits, et il suggère de refaire les palissades.

Denise et Issa, 73 ans.

Je poursuis ma marche en direction du They de la Balancelle, et croise plus loin Denise et Issa, un couple habitant de Port-Saint-Louis-du-Rhône depuis 60 ans. Ils se baladent, accompagnés de leur grand chien. Issa est un ancien dockaire. Il se tourne pour regarder les dunes et s'exclame avec amertume : « ça a morflé, y a plus rien ». Il évoque les deux dernières tempêtes de cette année, et les 20 cabanons qui sont partis. Son cabanon à lui, il l'avait depuis 30 ans, il est parti. Il se tourne vers la mer et pointe les vagues à 100 m : « ça existait avant, la terre, ça allait jusqu'au bout des vagues ». D'après eux, cette partie de littoral est passée de 14 à 7 km de long : « c'est affreux, et à l'embouchure c'est pire ». La cause ? C'est la mer, « la mer, ça mange ». Ils notent que « ça se dégrade de plus en plus vite » et évoquent aussi le réchauffement. Dans 60 ans, « l'eau aura tout submergé ».
Que faire ? Pas grand-chose face à l'ampleur. Peut-être refaire les dunes, ramasser le bois de la mer et le planter, et puis planter une flore adaptée aux gatilles telles que la licorne. Mais surtout pas de digue : « le béton dans l'eau, non. Y en a assez du béton ». Issa observe aussi une baisse du nombre de gibiers d'eau, à cause des cygnes qui les font partir. Peut-être faudrait-il tuer les cygnes avant la chasse. Sinon, ils approuvent l'interdiction des campings cars et des voitures à cet endroit, et espèrent que cela soit respecté. Ils regrettent en revanche la présence de déchets et de plastiques sur la plage.

Georges, Jean-Paul et Adrien, 68, 62 et 48 ans.

Le jour s'apprête à tomber. Cinquante mètres après la barrière envahie de sable à 200 m à l'Ouest du parking, trois pêcheurs sont installés. Ils viennent des environs : Martigues, Istres, Graveson. La conversation bat son plein. Ils ne semblent pas s'être donné rendez-vous, mais se connaissent et sont contents de partager un moment de pêche ensemble. L'un est boulanger, les deux autres sont retraités. Ce qu'ils recherchent dans ce lieu et dans cette activité c'est de « s'écarter de la civilisation ». L'un précise : « après 40 ans dans la fonction publique ! ». Ils pêchent tout le long du littoral, mais viennent à cet endroit surtout depuis qu'ils n'ont plus accès à Beauduc. En plus de la tranquillité, c'est la vue sur la mer qu'ils recherchent. « Qui nous a mis au monde ? C'est la mère... ». La mer, ils l'aiment le jour mais aussi la nuit avec les étoiles filantes. Ils évoquent le projet d'éoliennes offshore. Le projet ne les dérange pas car « ça sera petit » et si « c'est l'avenir » alors ils sont d'accord.
Je leur demande s'ils ont observé des changements, les trois acquiescent : « ça rétrécit », « la mer monte », « y a plus de pointe aux Salins ». Et l'un ajoute : « Quand la mer monte, il faut se reculer. Car c'est la mer la plus forte ». Les autres acquiescent. Ils précisent l'existence de variations du niveau de la mer et de phénomènes d'empleins qui apparaissent selon les vents. Ils ajoutent : « à chaque tempête, y a quelque chose qui bouge ».
Ils notent un autre changement alarmant : la diminution des populations de poissons. « A l'époque on pêchait, y avait plein de poissons. Maintenant c'est sec. Ca se dérègle ». Ils ont aussi vu l'évolution de la taille des filets chez les pêcheurs professionnels et déplorent l'impact : « le filet prend tout sur son passage ». Un des trois a un bateau à Port-Saint-Louis, et il explique comme s'il parlait aux gros pêcheurs : « qu'est-ce que tu vas nourrir tes petits quand t'auras tout tuer ? ». D'où viennent tous ces changements ? L'un ne répond pas. L'autre explique : « c'est l'homme qui a détruit la nature. On va contre la nature ». Pour le dernier, « c'est trop tard ». Ils se sentent « les témoins de l'évolution ».

Georges, Jean-Paul et Adrien, 68, 62 et 48 ans (suite)

Ils sont en colère de ne plus pouvoir se rendre à Beauduc. Ils devraient finir la route à pied mais ne peuvent pas, ils ont tout le matériel dans la camionnette. La piste cyclable ne va même pas jusqu'au bout. En plus, le bac de Barcarin à Salin de Giraud coûte 6 € pour un trajet de 2 minutes. Ils ne peuvent pas le payer. Avant ils rentraient par les Salins grâce à la carte d'amis saliniers, maintenant ils ne peuvent plus. Ils proposent de créer une carte pour les pêcheurs comme cela se fait chez les chasseurs qui sont soutenus par leur association. Quitte à payer 100 € l'année.

Que changer sur le littoral ? L'un répond avec ironie : « faut construire des immeubles de 10 étages ! ». Plus sérieusement, surtout pas des digues, « c'est de l'argent gaspillé ». Ils évoquent le coût pour installer les ganivelles qui n'ont pas tenues (d'après l'un d'eux, cela aurait coûté 500 000 €). Ils préfèrent que l'argent soit utilisé pour des petites choses d'amélioration du quotidien. Sur la plage, surtout ne rien changer : « il faut que ça reste dans son jus », c'est aussi ce qu'ils aiment dans l'endroit. Eventuellement un léger entretien, notamment pour enlever les déchets, ils retrouvent régulièrement des couches sales, des bouteilles de bière... ce qu'ils déplorent en précisant que ce ne sont pas les pêcheurs qui détruisent le plus.

Ils se remémorent avec joie et simplicité des anecdotes relatives aux interactions qu'ils ont régulièrement avec d'autres animaux : « quand il y a la migration, le petit oiseau est rentré dans la voiture et est resté une demi-heure, puis l'oiseau est allé sur la canne ». Les oiseaux, les mouettes, le sanglier, le renard la nuit. « Cet enfoiré lui a piqué un loup de mer », le chat aussi. Quand ils parlent d'animaux, on dirait qu'ils parlent de copains à eux. Les trois adorent mettre des graines dans leur jardin pour donner à manger aux oiseaux. Et dans la chasse, « ce qui est magnifique, c'est le chien. Tu l'observes. Tu n'as même pas besoin de lui parler, il comprend ». Le plaisir aussi de partager le poisson. Aujourd'hui pour l'instant, ils sont bredouilles.

Je m'apprête à prendre congé, la nuit est tombée. L'un d'entre eux me glisse alors comme s'il s'agissait d'un trésor, que la nuit, ils installent les fauteuils entre leurs canes et là ils savourent la beauté du moment, les étoiles filantes, les petites bouées au loin, les deux phares, les bateaux à la Balancelle et les petites lumières colorées en haut de chaque cane à pêche.

Martin, 26 ans.

Martin habite à Vedène, il vient à la plage Napoléon pour la deuxième fois. C'est la première fois qu'il pêche, il accompagne son copain. Il apprécie le calme, l'ambiance paisible et la propreté des lieux. Il aime aussi le vent et respirer l'air marin. Il déplore en revanche la vue sur la baie de Fos-sur-Mer : « le paysage, on va pas se cacher. Y a toutes les usines... ». Pour l'avenir, il souhaite que la plage reste le plus naturel possible, qu'il n'y ait pas de construction comme au Grau du Roi. Sinon pourquoi pas le passage d'une dameuse pour éviter de s'embourber.

Autour des Saintes Maries de la Mer
Mercredi 29 janvier 2020

Chantal & Philippe, 66 et 63 ans.
Je rencontre Chantal et Philippe devant l'église. Ils habitent l'Eure, ils visitent la Camargue. Ils viennent d'arriver ce matin dans le village. Pourquoi être venu aux Saintes-Maries-de-la-Mer ? Parce qu'il était impensable de visiter la Camargue sans passer par les Saintes ! Le long de la route en provenance « des terres », ils ont beaucoup aimé le paysage, les petits ruisseaux, la végétation... Leur visite ne fait que débuter et ils ont hâte, le sourire aux lèvres. Alors je les laisse découvrir la beauté du village.

Mireille & Jean-Marc, 75 ans.
Toujours sur la place de l'église, ce couple de visiteurs est très en colère, surtout Mireille ! Ils ont passé la nuit dans un des campings des Saintes. Ils ont trouvé la nuitée pour un camping-car excessivement chère : 12 ou 13 € en basse saison alors qu'il n'y avait même pas de service d'électricité ! Ils comparent à d'autres camping dont les prix avoisinent plutôt les 4 € en hiver, et ils ne comprennent pas. C'est l'hiver, le camping est quasiment vide. D'après eux, les quelques rares caravanes présentes cette nuit ne reviendront pas, tout le monde était mécontent du tarif. A côté de cela, les lampadaires du village restent allumés nuit et jour. Cette incohérence attise leur mécontentement. Après plusieurs minutes de grogne, j'arrive à orienter la discussion sur le paysage. Ils aiment l'authenticité du village, il le trouve très joli. Ils aiment aussi le littoral, sans plus de précision. Et l'arrière-pays bien sûr : « les flamands roses tout ça » !

Louise, Soizic et Robert, 6, 69 et 77 ans.
Soizic et Robert habitent Nîmes. Aujourd'hui c'est mercredi : ils ont leur petite fille avec eux. Sur la promenade aménagée, Louise se promène à côté à vélo. Le couple vient régulièrement et connaît bien le village et les environs. Ils décrivent les activités à ne pas rater. La balade à bord du « Tiki » tout d'abord. Le bateau part de l'embouchure et remonte le Petit Rhône. On peut savourer l'« authenticité », « le côté sauvage et naturel », sans gros immeuble. Et les guides « expliquent tout ». Ils recommandent aussi « le pont de Gau » où il y a un circuit pédestre pour découvrir les flamands et plein d'autres oiseaux. Concernant le village des Saintes, ils évoquent d'abord l'effet de la basse saison sur l'ambiance : « Aujourd'hui y a personne, mais l'été c'est joli ». En été ils viennent plus souvent et profite d'un petit restaurant. Puis leurs propos basculent sur les changements des dernières années : « il y a de plus en plus de digues, c'est dommage mais c'est obligatoire, la mer envahit tout. Il y a 30–40 ans, y avait aucune digue, y avait une seule plage ». Ils regrettent le paysage d'autrefois « c'est artificiel, c'était plus joli avant ». Mais... « la mer grignotte... On dit que les Saintes Maries d'ici 100 ans, ça sera sous l'eau. Les scientifiques le disent ». Cela les chagrine, même s'ils ne pensent pas être encore là pour le voir. Alors ils comprennent la présence de digues pour préserver l'existence de ce village « typique » et ont confiance : « ceux qui l'ont fait, ils doivent savoir ». En attendant, ils trouvent cette nouvelle promenade « très bien aménagée » et ne voit rien à changer.

Carline, 32 ans.
Carline est debout sur la plage, face à la mer. J'hésite à la déranger, elle est totalement absorbée par cet horizon bleu. Elle m'accueille avec un sourire et un accent chantant étranger. Elle habite aux Saintes-Maries-de-la-Mer depuis 8 mois où elle a trouvé du travail. Elle aime la nature et est sensible aux actions de préservation réalisées en Camargue : « c'est très très beau. Les animaux, le fait qu'ils protègent les animaux. C'est essentiel. Y a pas beaucoup d'endroit où ils protègent la nature. Ailleurs ils urbanisent ». A part l'église, l'architecture n'est en revanche pas à son goût : « Regarde ces maisons en bord de plage. Ca n'a pas de caractère. On va construire et c'est tout, pas une pensée pour la beauté. Ca peut être simple mais beau. Là c'est des blocs. Alors qu'en France, c'est très riche pour l'architecture ». Elle reprend avec ce qu'elle apprécie. « Les coquillages sur la plage, et la propreté des rues de la ville : « pas un papier par terre, je trouve ça super ! ». Avant d'ajouter : « après l'été c'est autre chose (...) j'aime les gens, mais comme les plages sont devenues petites (...) La mer avance, à cause du changement climatique, mais c'est partout ». Elle n'aime pas les pierres, mais comprend que les digues sont là pour protéger la côte. En même temps, elle pense que les plages vont disparaître. « Le changement climatique est tellement grave. Les politiques ferment les yeux. Ca va tellement vite ». Elle souhaiterait plus d'action écologique tant au niveau national que dans sa ville, et affirme qu'« on a le pouvoir de changer les choses ». Elle propose plusieurs axes de travail. Arrêter le pétrole et passer à l'électrique. Augmenter les transports publics quasi inexistants pour remplacer la voiture. Planter des arbres notamment sur la promenade des Saintes, pour le bien-être des passants (« ça manque de vert ») mais également pour lutter contre l'érosion : « Les arbres c'est très important pour arrêter l'eau ! ». Je laisse poursuivre sa pause déjeuner.

Thomas, 27 ans.

Thomas habite aux Saintes-Maries-de-la-Mer depuis bébé. Ses parents et ses grands-parents étaient aussi des Saintois. Il marche avec son chien sur la promenade. Il observe et craint le recul du trait de côte. « La mer avance beaucoup. Il y a 10 ans, elle était à 200 m. On va finir sous les eaux s'ils font rien ». Pour lui il faut construire des digues plus grosses, pour l'instant elles sont trop petites. Il compare au Grau du Roi où elles seraient plus grosses. Il explique que les galets ajoutés à la plage Est sont partis. Pour lui, les galets étaient trop petits, il aurait fallu des gros rochers. Il pense que c'est possible de construire des digues plus grosses. Il sait aussi que ça coûte des millions.

Il évoque le faible niveau d'eau dans l'étang des Impériaux. Il est pêcheur, son bateau est à l'embouchure du Petit Rhône. A l'époque, son père et son grand-père vivaient de l'étang. Mais aujourd'hui, c'est devenu très compliqué. « Mon grand-père pêchait plein de poissons. Maintenant y a plus rien. Tout meurt, l'eau stagne ». Il évoque une mauvaise gestion et un étang laissé à l'abandon.

Thomas reprend sur le recul du trait de côte. Il est conscient du risque d'immersion de la ville. Il évoque l'inondation du début des années 80 : « il y avait plus d'un centimètre d'eau dans le village ». Il explique que la ville est en-dessous du niveau de la mer. Il évalue le délai avant une submersion : « Avant que la mer rentre comme il faut dans le village, ça sera d'ici 10-15 ans », s'il n'y a pas de nouvelles digues construites. Mais quoi qu'il arrive, partir d'ici est pour lui impensable : « J'ai les bateaux, j'ai les moteurs. Je resterai ici. On fera des cabanes flottantes (...) Ca débouchera sur du travail. Ca ne me fait pas peur ».

Lynn et Edouard, 60 et 53 ans.

Nos regards se croisent quand le cormoran se pose sur la Fourcade. Edouard s'approche de moi et commence la discussion, en regardant les digues et les engins : « Quand on voit ça, on voit bien la montée des eaux. Ma femme a connu les petites plages. Ils refont les digues, c'est bien. C'est un gros travail. Ils remettent des rochers ». Lynn enchaîne : « Sans digue, la Camargue est sous l'eau. Ils prévoient que la Camargue soit sous l'eau d'ici 30-40 ans. Les scientifiques. Là c'est retarder l'affaire. Heureusement... C'est dans l'urgence. Avec la fonte des glaces, faut pas être experte pour savoir que l'eau monte. C'est un cercle vicieux (...) Vous pouvez pas lutter contre les océans. Faut profiter de ce paysage. Une fois que la mer va s'engouffrer...». Ils regardent à nouveau les digues « C'est pas très beau, mais au moins ça sert ». Dans le paysage ce qu'elle aime, c'est la nature sauvage, les oiseaux, les marais, la faune au milieu de cette végétation atypique. Et puis les chevaux, les taureaux. Ils adorent autour de Beauduc. La promenade du côté des Saintes Maries, c'est moins « leur truc » car ils préfèrent la nature et évitent la foule. C'est pourquoi ils ne viennent pas là en été. Ils concluent sur le littoral de Camargue : « C'est un paysage, c'est un tout, cherchez pas ».

Anthony, homme, 54 ans.

Anthony vient d'Ariège. Il est venu principalement pour le Pont de Gau. Il y a fait des photos d'oiseaux. A première vue, il n'apprécie pas particulièrement le paysage du littoral de Camargue. Pour lui, « c'est très plat », surtout comparé à la montagne d'où il vient. Et il y a peu de végétation : « C'est pelée la Camargue. Y a pas d'arbres ». Il trouve le paysage « terne » en précisant que « l'hiver ça aide peut-être pas non plus. C'est peut-être différent au printemps, avec des pointes de couleurs, avec les fleurs ». Mais il aime le côté sauvage car il préfère la nature à la ville. Il aime la présence de l'eau et les contrastes, les petits buissons, les roseaux, le côté unique de ces marais, ça a son charme. D'ailleurs, il n'aime pas les travaux qu'il voit, et ne sait pas à quoi ça sert. Après, pour lui « une plage, c'est une plage (...) toutes les plages du monde se ressemblent ». Vraiment c'est un montagnard.

Noémie et Vera, 38 et 28 ans.

Noémie habite les Saintes-Maries-de-la-Mer depuis un an et demi, elle y tient un commerce. Son amie Vera lui rend visite à la journée. Assises sur un banc sous un abri, face à la plage et à leurs deux vélos, elles papotent avec énergie. Noémie est en colère contre le manque d'entretien de la ville et le rendu négligé : manque de dératisation, manque d'entretien des espaces verts, plages privées mal démontées (carré de douche, reste de cabanons), barrières non fermées quand il le faudrait. Elle montre un lampadaire qui est cassé et explique que « ça [la] choque ». Elle poursuit en expliquant que depuis une semaine les lampadaires sont allumés la journée mais pas la nuit. Elle trouve ce manque d'entretien très dommageable pour les habitants, et trouve que « ça enlève le côté nature ». Selon elle, l'entretien s'est dégradé les dernières années, de plus en plus : « il y a 10 ans c'était canon ». Elle évoque aussi avec regret l'ambiance qui règne dans la ville. Pour elle, les vrais Saintois ne sont pas majoritaires, et il n'y a que très peu de familles gitanes. Elle ne se sent pas acceptée comme une saintoise et ne se sent pas libre de pouvoir s'exprimer sans jugement. Elle le regrette d'autant plus qu'elle est attachée à cette ville.

4. PORTRAITS D'USAGERS – CAHIER DES TEMOIGNAGES

Luc, 27 ans.

J'intercepte Luc qui entretient une jardinière sur la voirie. Il a l'esprit ailleurs. Il me dit qu'il vit ici pour le travail, mais qu'il n'aime pas les « coins paumés ». Il ne s'intéresse pas au paysage et ne regarde pas ce qu'il y a autour de lui. Quand il travaille, il pense à autre chose. Même s'il reconnaît qu'il y a pire comme cadre. Je n'ai pas insisté pour ne pas le déranger.

Alain, 65 ans.

Alain est face au large, il observe et semble transporté. Il habite aux Saintes-Maries-de-la-Mer depuis qu'il est enfant. Il a une voix sereine et vivante à la fois. Je lui pose quelques questions, mais le laisse surtout parler. Il a profité d'une éclaircie pour sortir un peu pour se ressourcer : "Là on est très bien, on est loin. Pas de tout, parce qu'il y a des villes pas loin d'ici. C'est plus reposant d'être là que d'être en ville ou devant la télévision ». Il observe la nature qui vit également : « La nature, même qu'on habite ici, pour moi elle change tous les jours. Tous les jours. Même que ce soit la même mer Méditerranée, tous les jours elle change. Je vois des défauts, je vois des qualités ». Il n'est pas fondamentalement contre l'évolution des modes de vie, la modernité ou les nouvelles technologies, mais il regrette les excès et trouve que cela détourne de ce qui est important. Par exemple, "avant on observait la nature... les photos elles sont là-dedans", dit-il en montrant sa tête.

Il se souvient du paysage à cet endroit il y a plus de 50 ans et répète : « A l'époque y avait rien. Y avait rien. A l'époque y avait rien. Rien même pas le camping, pas de route. Que des dunes ». Il comprend l'intérêt des digues pour éviter la submersion : « Après ils ont fait des digues, parce que y aurait pas eu ça on serait dans l'eau. Ils ont retenu la mer. Les brises lames c'est la modernisation. Quand la mer est agitée ça évite que la mer rentre. C'est bien il en faut ». Mais il pense aussi que cela aurait pu être évité, et souligne l'incohérence d'urbaniser des espaces inondables : « en amont ils ont fait des routes. Comme ils ont contrariés la nature, il faut bien quelque part qu'après... Voyez maintenant on se plaint qu'il y a beaucoup d'inondations, mais pourquoi ? Y a eu des lotissements de partout, y a eu des constructions de partout. Donc l'eau après il faut bien qu'elle passe sur un chemin. Maintenant c'est tout imperméabiliser. Donc on s'étonne quoi, que les gens ils perdent leur maison. Tout ça c'est du profit ».

Pour lui il faut respecter la nature, son fonctionnement et sa puissance : « Il faut respecter parce que la nature, la pauvre, comme elle veut reprendre ses biens... Bien avant Noël la mer elle venait là devant. Quand vous voyez ces troncs d'arbres, c'est pas des hommes qui les ont transportés sur son dos ». Puis il me montre la bouée jaune à une centaine de mètres sur la mer et m'explique : « C'est des pêcheurs qui sont en train de mettre des filets là devant. Et le jour où y aura plus rien là devant, ils iront pêché à dash comme on dit ».

Il craint enfin que la plage devienne un espace privé, accessible uniquement à ceux qui en ont les moyens : « La paillotte c'est dommage. Y aura que des gens riches qui auront le droit de venir à la plage ? Vous mangez mais vous payez 50€ le repas. Ils attrapent les touristes. Il en faut mais c'est dommage. (...) J'ai peur c'est qu'à l'avenir, cette année y en a une là, après l'année prochaine y en aura une là-bas, y en aura une autre là-bas, y en aura une autre là-bas. Et vous qui venez avec votre parasol et votre glacière, on vous dira Messieurs Dames, c'est privé vous dégagez ».

Sa femme nous rejoint. Alain termine notre entretien avec cette phrase : « J'aime bien la nature, mais je trouve qu'après l'être humain il est en train petit à petit de la manger, petit à petit ».

Samir, 63 ans.

Je croise Samir et un ami à lui au parking, ils étaient venus chercher du matériel. Ils retournent d'un bon pas vers leur installation. N'ayant pas de bottes, je peine à les suivre. La terre est boueuse, je fais l'équilibriste sur les rochers. J'arrive à sa hauteur et je manque de tomber. Samir me reçoit avec un grand sourire, il vient d'installer sa dernière canne à pêche. Il habite Nîmes. Ca fait 20 ans qu'il vient ici. Il vient pêcher deux fois par mois. C'est à l'embouchure avec le Rhône, il paraît qu'il y a plus de poissons. Ils sont trois copains à venir ensemble, chacun avec trois cannes à pêche. Dans le paysage, il aime la mer, le Rhône, la nature, « on respire l'air, l'air frais ». Et bien sûr, ce qu'il aime surtout « les poissons » ! Il n'aime pas quand il y a l'eau sur le chemin suite à des coups de mer qui font déborder l'eau : « c'est gênant, c'est pas pratique », ils doivent alors longer sur les rochers. Pour lui, « les coups de mer, ça fait peur, vaut mieux pas rester là ». « Les coups de mer c'est tout le temps », il n'a pas observé de changement particulier au niveau de la mer et du Rhône. Il évoque en revanche l'extension du camping et des bungalows, et un grand bateau à touristes qui a été remplacé. Puis il me raconte ses moments de vie ici. Il arrive vers 16h30. Pour l'heure du retour, c'est le poisson qui décide, entre 23h et 3h du matin : « ça dépend du poisson ». Et la nuit, avec ses copains : « on blague entre nous, on fait à manger, des grillades, une tajine ». Je lui demande s'il aime le coucher de soleil. Il s'exclame alors « oh oui ! ». Et puis la nuit, « c'est le noir, on entend que des voix ».

Autour de Piémanson et Beauduc
Lundi 03 février 2020

John, 74 ans.

Quand j'arrive au parking de Piémanson, il y a deux camping-cars, celui de John et celui de Edda. John habite à l'Isle-sur-la-Sorgue, il est à la retraite. Il est arrivé il y a trois jours. Il vient ici environ une fois par an pour voir la mer. D'habitude il vient plutôt en moto, en camping-car c'est la deuxième fois. Il vient ici car c'est un endroit pour prendre des photos de la faune, voir le coucher de soleil et être au calme. Bon sauf ce week-end, où il y avait plus d'une centaine de voitures. Certaines personnes avaient apporté des vélos pour aller sur le sable. Certaines voitures se sont embourbées dans le sable.

Il adore la montagne, et il adore quand c'est plat. Ici il aime tout : le sable, le ciel, « ce petit vent qu'il y a tout le temps », « le regard qui porte à l'infini ». Il se souvient quand il venait petit. « C'était une Camargue beaucoup plus sauvage ». Il y avait des marais salins à perte de vue. Il y avait beaucoup d'eau. A l'époque il habitait Toulouse, il venait en vacances ici chez un cousin de son père qui était manadier. Ils faisaient des balades à cheval, ils allaient sur les petites digues. « C'est aussi pour ça que j'aime la Camargue, car c'est les souvenirs d'enfance. C'est les temps heureux. (...) Ou alors c'est l'enfance qui déforme les choses ».

Ce qu'il n'aime pas sur le littoral c'est l'industrie à Port Saint Louis, et la vision de l'étang de Berre : « c'est terrible ce qu'ils ont fait là. En plus c'est une pollution supplémentaire. La Méditerranée est devenue une vraie poubelle. Regardez les plastiques ici ». Il me montre un plastique et m'explique qu'il en a ramassé un sac entier. Il souhaiterait que les gens soient un peu plus disciplinés et respectent les lieux. Il est satisfait de l'aménagement du parking : « Y a ces grands parkings, c'est déjà bien. Y a ces gros cailloux pour pas que les gens aillent partout. Il faudrait un peu plus de discipline des gens ». Il se demande en revanche si la présence de poubelles n'est pas contre-productive. Pour lui ça déresponsabilise et ça peut pousser à déposer un sac à côté de la poubelle quand elle est pleine. Il suffit alors d'un coup de vent... Pour lui c'est une culture : « en camping-car, on ramène sa merde chez soi ». Il trouve quand même que la plage est plus propre qu'il y a quelques années.

Edda, 57 ans.

Edda est allemande, l'entretien se déroule en anglais. C'est la deuxième fois qu'elle vient. Elle était venue en 2015 et elle compare : « you could go to the beach. It was beautiful. But it's better now for nature ». Pour elle, protéger la nature est la priorité : « protect nature, it's the most important thing. Because it's unique, it's beautiful ». Cela fait une semaine qu'elle est là, elle lit, elle promène son chien, elle va à la plage. Elle trouve ce paysage unique : « it's very special landscape. The lakes, salt water, the flamingos. It's very calm (...) It's a beautiful place, so special ». Elle explique que la police est venue hier, elle approuve l'interdiction de passer la nuit sur la plage pour limiter le monde, le bruit et les soirées festives.

Ce qu'elle n'apprécie pas sur le littoral, c'est ce qui pour elle détruit la nature : les salins et les usines de Port-Saint-Louis. Et sur la plage de Piémanson, elle n'apprécie pas les chiens qui laisse des excréments partout. Elle proposerait d'installer un distributeur de sac à crottes. John qui nous a rejoint fait le même constat.

Thierry et Lorraine, 59 et 64 ans.

Thierry et Lorraine sont assis, dos contre un rocher à côté du parking de Beauduc. Thierry grignote un sandwich. Leur complicité saute aux yeux dès le départ. Ils ont le sourire aux lèvres et les yeux pétillants. Thierry est fier de me dire qu'ils ont fêté leurs 33 ans de mariage et qu'ils ont 3 enfants. Ils habitent Mouriès dans les Alpilles. Ils sont arrivés hier et ont passé la nuit dans leur voiture. Ils ont pu savourer un coucher de soleil magnifique et le bruit de la mer en ouvrant les portières. Thierry fête ses 59 ans aujourd'hui, il voulait revenir dans cet endroit magique où ils étaient venus il y a 10 ans : « C'est magique, on est bien, on est seuls au monde (...) C'est sauvage. On savait qu'on n'allait pas rencontrer des millions de personnes ». Il précise que ce n'est pas le cas en été. Les souvenirs ce sont aussi les galères qui ajoutent de la surprise à la vie. Thierry raconte leur aventure de la dernière fois : « On a eu la chance de s'embourber et des gens incroyables nous ont aidé (...) On faisait la sieste et en se réveillant, on était entourés d'eau. C'était incroyable, inoubliable ». Ces gens c'étaient les habitants des cabanons.

Thierry aime la diversité du paysage. Il me montre les petites dunettes de dix mètres de diamètre le long du chemin qui mène aux cabanons. Sur ces dunettes, il y a une flore incroyable, des sortes de yucca en fleurs c'est magnifique. Il aime aussi les oiseaux, par exemple « les cormorans, ils sont majestueux ». Il apprécie aussi l'ambiance participative des lieux faisant référence au panneau à l'entrée : « Les travaux d'entretien de la digue ont pu être réalisés grâce à votre aimable contribution. Merci à tous ». Pour lui c'est important que la population locale et les usagers s'impliquent, et que ce ne soit pas uniquement « le fric de l'état ». Cela pousse à d'avantage respecter les lieux, car on sait qu'il y a « des amoureux du lieu qui tiennent à ce que cela reste sauvage ». Il regrette en revanche que les poubelles soient pleines et qu'il n'y ait pas de numéro de téléphone à appeler. Les gens déposent alors leurs déchets à côté, et ça s'envole. Il propose d'ajouter un panneau explicatif demandant de ramener ses déchets quand la poubelle est pleine, et de préciser un numéro à appeler pour prévenir de la situation.
Je l'invite à comparer les lieux entre aujourd'hui et il y a 10 ans. Il me dit : « C'est dommage de plus pouvoir aller jusqu'à la mer, mais c'est bien d'interdire de rouler sur la plage. On a vécu quelque chose d'exceptionnel, un des seuls endroits où on pouvait faire ça. Mais c'est mieux pour l'environnement que ce soit interdit ». Il termine en décrivant l'évolution des dunes, qui travaillent et se transforment : « Comme les rides sur le visage d'une femme. C'est la vie, c'est la nature. On se transforme ».

Hannah, George et Paul, 79, 78 et 80 ans.
Hannah, George et Paul sont trois amis d'enfance. Ils habitent Nîmes, ont un fort accent local et ne manquent pas d'humour. Ils sont habitués des lieux et viennent 4 à 5 fois par an. Ils viennent en Camargue l'hiver, tant qu'il n'y a pas de monde. L'été, ils ne viennent pas, ils ne se sentent pas chez eux. Bien sûr, ils aiment le paysage : « C'est magnifique. Les couleurs (bleu, beige, bistre). Le calme. Le silence, la platitude » « C'est reposant pour des vieux ! ». Il compare à la garrigue autour de Nîmes qui est une ambiance très différente. « Ici c'est l'étendu. On se sent petit, c'est très bien ». Ils regardent les engins sur la digue au loin et espèrent qu'« ils arriveront à sauver la digue des Saintes », car « elle souffre ». Les éoliennes ne les dérangent pas. Et ils approuvent les limitations d'accès dans le temps et dans la durée. Ils craignent uniquement deux choses : les moustiques et les touristes. Pour les moustiques, il ne faudrait pourtant pas les tuer, car sinon il y aurait moins d'oiseaux et plus de touristes. D'ailleurs pour éviter un « envahissement de touristes », surtout, il ne faut pas apporter d'amélioration aux lieux.

Catherine et Henri, 67 ans les deux.
C'est la fin de journée. Catherine et Henri reviennent d'un tour à vélo. Ils habitent à Paris et aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Leur vie est partagée entre les deux. A l'époque, ils cherchaient un village sympa pour acheter un logement secondaire et ils ont choisi les Saintes. Ils adorent le village, le front de mer, les balades à pied, à vélo et les villages alentour. Rapidement ils évoquent le risque de submersion. « On en profite car ça va pas durer des années et des années. On sait que la mer va envahir le village ». Quand on était jeune, on venait ici à la plage des Saintes qui était formidable et qui a disparu. C'est très inquiétant ». Ils préfèreraient qu'il n'y ait pas de digue dans le paysage, mais ils les acceptent comme une nécessité, au moins à court terme : « Avant y avait aucune digue. Ca serait mieux sans, mais faut bien faire quelque chose ». Catherine espère que les travaux de protection du village vont continuer. Henri est plus fataliste : « De toute façon vous pouvez pas y faire grand chose. Y a un moment on pourra plus les rehausser ». D'autant plus que la Camargue s'enfonce, ils ont vu un reportage sur la montée des eaux.
La discussion poursuit sur d'autres composantes du paysage. Ils aiment la mer, les animaux, les flamands, la végétation, le ciel bleu, le plat. « C'est un ensemble ». « La propreté des Saintes, ça pourrait être un peu plus, mais c'est pas mal ». Au milieu de leur promenade à vélo, ils aiment se poser à un petit café à Salin-de-Giraud : « c'est calme, c'est tranquille, loin de la foule ». Même s'ils n'apprécient pas particulièrement le village qu'ils décrivent comme « une ancienne ville ouvrière sans caractère ».
En termes d'amélioration, ils aimeraient beaucoup qu'il y ait quelques cabanes notamment en hiver pour acheter un petit quelque chose à manger. Et qu'il y ait une piste cyclable jusqu'à Aigues Mortes, une ville qu'ils apprécient. Pour l'avenir, leur souhait : « surtout ne construisez pas des maisons. Faut que ça reste sauvage ». Et qu'il n'y ait pas plus de monde...

5. RECITS D'ACTEURS – CAHIER DES TEMOIGNAGES

Retrouvez ici les récits des acteurs du territoire qui ont répondu à la question suivante du questionnaire. *Choisissez un endroit du littoral associé à une expérience de paysage qui vous a touché, dans le cadre professionnel ou personnel. Pouvez-vous nous raconter ce que vous avez vécu ?* Les récits vous sont présentés selon la côte littorale, d'Ouest en Est. Dans un souci d'anonymat, les noms des acteurs ne sont pas indiqués et certains récits sont sous forme d'extraits.

Promenade récente à la plage de l'Espiguette, en marchant jusqu'au phare, avec à la main un guide expliquant la formation des dunes, la présence des divers végétaux, animaux, etc. C'est une balade que nous faisions autrefois en famille, et que je n'avais faite depuis longtemps.

Dans les années 1950 la plage ouest des Saintes Maries de la mer, pour des sorties en famille et les amis des parents, baignades, jeux sans limite, donnant la sensation de totale liberté.

Enfant j'allais sur ces plages avec mon père.

Le contact eau saumatre et eau de mer au niveau du pertuis de la Fourcade. Cet ouvrage (...) joue un rôle crucial pour le ressuyage des terres en cas d'inondation. Il est très érodé et on y voit les traces de la montée des eaux. Ce paysage est un paysage sentinelle du changement climatique... entre eau des étangs et eau de mer. Ce patrimoine est à préserver et en même temps il s'agit dès à présent d'anticiper le futur avec des actions novatrices de résilience au changement climatique.

Un jour de très mauvais temps en Novembre sur la digue de Cacharel, les vols de canards au ras des roseaux et le ciel chargé de nuages noirs. Le contraste entre les deux.

Un coucher de soleil observé après une grosse journée de travail sur la digue a la mer. Plénitude et ravie d'avoir un travail proche de la nature.

Alors que je travaillais dans la réserve nationale de Camargue avec les étudiants que j'encadrais, mon fils âgé de 6 ou 7 ans (...). Après le travail assez bref, nous nous sommes allongés un moment dans la sansouïre tous pour regarder 5 ou 10 mn les étoiles, la nuit était très claire, pas de moustiques alors que nous étions au mois d'Août, pas de vent.

Evidemment, le Bois des Rièges. Il m'a fallu plusieurs jours pour revenir sur terre et 300 pages pour en parler.

Une famille de cygnes paisibles qui fait sa vie sans se soucier du reste.

L'endroit et le souvenir que je choisis est celui décrit dans la première question de cette partie. Je garde ce souvenir vécu en famille, qui correspond à la Camargue comme je l'aime ou en tous cas parmi les plus beaux souvenirs que j'en garde. Si j'avais une journée de déconfinement c'est cet endroit et ce moment que j'aimerais revivre. J'irai en famille (avec ma mère, ma tante, mon frère et sa femme, ma nièce) me garer sur la digue à la mer, au parking de la Gacholle, marcher jusqu'au phare et revenir. Je choisirai le crépuscule, le moment où les couleurs sont les plus jolies et lorsque tous les gens sont partis.

(...) Cette amie ne cessait de répéter "que c'est beau, que c'est beau". Et c'était vrai, c'était très beau avec cette lumière de fin d'août, qui donne une couleur et une perception très particulière du paysage après l'été. J'ai été un peu gêné (...) parce qu'en 7 ans, la digue d'enrochement du front de mer avait en grande partie disparue. Je me suis débrouillé bien sûr. J'ai vu la mer à l'œuvre avec l'élévation de son niveau (...) J'étais un habitué de ces secteurs entre Grau de la Dent et phare, à l'époque où l'on pouvait rentrer librement sur le territoire de salins. Il y avait des dunes importantes. Le rivage était loin de la piste qui était la digue. Une bonne centaine de mètres.

Un orage sur la digue Sainte Anne, les couleurs du ciel se mélangeant à celles de la mer dans un camaïeu de bleus et la houle violente tapant sur les digues, les vagues fracassées, et la dune qui se recrée en arrière, comme l'annonce d'un autre futur.

La plage de Sainte Anne. Bien avant qu'il existe une digue entre le Grau de la Dent et Beauduc, j'allais certains soirs faire l'affût à Sainte Anne. Je m'y rendais en mobylette en roulant sur la plage déserte, non encore fragmentée par des épis rocheux. Une fois sur place, sur un ilot, entre les deux phares (Faraman et Beauduc) qui commençaient à clignoter, je regardais descendre le soleil vers l'Ouest dans un ciel flamboyant : alors je me croyais le maître du monde et je me sentais bien et serein. C'est vrai c'est un peu poétique, mais 60 ans plus tard j'y pense toujours...

La digue, il m'arrivait très souvent de courir jusqu'au Bac.

La découverte (redécouverte) de Port saint louis du Rhône, un dimanche de juillet et le passage du BAC de Barcarin... un sentiment d'espace sauvage à perte de vue.

Une promenade à cheval en partant du Domaine de la Palissade pour arriver à l'embouchure du Grand Rhône au galop. Un rêve d'enfant...

La zone des salins qui créait un paysage très structuré avec sa géométrie et ses couleurs tranchées m'a fasciné par son élégance mais en même temps fait sentir son étrangeté et sa dureté qui m'a intimidé et donné envie de ne pas m'y attarder.

Enfant, le camion de l'usine nous transportait à la mer et nous traversions la zone des marais et tout au long de cette traversée nous voyions les marais salants, ainsi que les oiseaux qui les habitaient., cela nous changeait des corons du village de Salin.

Observation aux jumelles puis au télescope d'oiseaux arrivant de la mer au printemps puis se posant sur la plage, épuisés, après avoir traversé la Méditerranée (toutes sortes de passereaux).

Plage de Piémanson : j'ai marché longtemps en direction de l'embouchure du Grand Rhône, il n'y avait personne. L'impression d'être au bout du monde.

Plage de Piémanson. Gestion de deux échouages. Une énorme tortue caouanne morte en juin 2017 et échouage d'un dauphin bleu et blanc vivant en mars 2918 qu'il a fallu amener à Carteau avec les pompiers après des tentatives de renflouage ratés sur place du fait agitation mer.

Comptage d'oeufs d'oiseaux sur une petite île à Port Saint Louis. On a rejoint l'île en marchant dans l'eau (peu de profondeurs). Le comptage s'est interrompu avec une rencontre avec des pécheurs installés sur un cabanon qui avait une vue imprenable sur le Grand port de Marseille et ses porte containers. Les pêcheurs témoignaient du temps d'avant, celui où on pouvait trouver plus de poissons qu'aujourd'hui. D'un point de vue paysager c'était dingo d'être assis sur une petite plage de cette île très sauvage, recueillant une vie animale riche, et de pouvoir observer la démesure de l'activité humaine et son impact sur le paysage.

Le "vieux Rhône" lône vers la plage Napoléon bordée de cabanons. Un spectacle en balade. Sur l'avant des cabanon un chemin vaste, aride et poussiéreux. A l'arrière, cachée, la lône verdoyante et poissonneuse.

Lors d'une balade sur la gracieuse (plage Napoléon) je me suis aperçu de la disparition de la plage. Les mouvements de mer ont fait reculer, à presque faire disparaître la plage. La passerelle en bois a été détruite par les courants et le vent.

(...) Les cabanons des quartiers d'Olga et Carteau (...) Arpenter le site, découvrir la variété des habitations, le soin apporté par chaque habitant au seuil de sa maison, leurs fleurs très souvent présentes, la richesse et la variété des détails d'architecture vernaculaires, les différentes couleurs, les végétaux, Tamaris... La facilité d'échange avec les habitants, même si peu nombreux. La présence de pêcheurs retraités au bord du canal, comme celle des pêcheurs professionnels encore installés le long du canal St Louis, entrevoir une Pilotine passer entre deux cabanons. Les flamants roses qui côtoient les kite surf. Le silence du bout du monde.

Un soir j'étais près du port, le soleil se couchait, boule rouge à l'horizon, la lumière et le reflet des mâts dans l'eau rendait ce moment inoubliable car il n'était pas figé, Les couleurs changeaient dans un chromatisme du violet au pastel en continu. J'étais seule et j'aurais voulu crier aux gens « venez voir ce cadeau de la nature ».

Lors des dernières tempêtes en automne avec un fort vent de Sud-Est durant plusieurs jours, la mer est montée, laissant sur son chemin, des tonnes de sable qui ont définitivement modifié le littoral. La ville est de plus en plus souvent en submersion marine, les vents dominants ne sont plus les mêmes. Le climat change, c'est une catastrophe. L'avenir de la Camargue est en danger, je réalise qu'il faudra faire avec, la Camargue est vouée à disparaitre.

6. LISTE DES ACTEURS CLES CIBLES LORS DE LA CONCERTATION

Invitation envoyée (avec relance si nécessaire)

x Entretien réalisé ou réponse au questionnaire

	Structure	Contact	Entretiens individuels	Ateliers transformés en Questionnaire	Cotech	Copil
Le PNRC	PNR Camargue	Estelle ROUQUETTE				
	PNR Camargue	Laure BOU				
	PNR Camargue	Gaël HEMERY	x			
	PNR Camargue	Delphine MAROBIN-LOUCHE	x	x		
	PNR Camargue	Magali PUECH		x		
	PNR Camargue	Agnès CRIADO		x		
	Commission "Protection nature..."	Roger DE MURCIA				
	Commission "Architecture..."	Vincent RAMON		x		
	Conseil scientifique et éthique	Jacques BLONDEL		x		
Les communes	Arles	Alain DERVIEUX	x	x		
		Aline MARTIN	x			
		Emmanuel LUBRANO	x			
		Michaël NAVARRO		x		
	Port Saint Louis	Jean-Paul GAY				
		Nathalie MAESTRE	x	x		
		Charlotte THIBAULT				
	Saintes Maries	Roger DE MURCIA				
		Alexandra PREVOT MAYER	x			
Autres collectivités et Etat	DDTM 13	Luce GOUDEDRANCHE	x			
		Coraline ZAKARIAN	x	x		
		Anne TEHAR	x			
	DREAL PACA	Sophie HERETE	x			
		Odile REBOUL	x			
		Bastien EXBRAYAT	x			
		Valérie NORMAND				
	DRAC PACA	François GONDRAN	x	x		
		Sylvie DENANTE	x	x		
	ABF du secteur (UDAP 13)	Olivier BLANC				
	Région PACA	Cyril JUGLARET				
	Conseil départemental	Olivier BRIAND				
	PTER Pays d'Arles	Christine COLLANGE				
		Aurélie GABON		x		
	ACCM	André MONTAGNIER				
	Aix Marseille Provence Métropole	Marc DEL CORSO				
	Istres Ouest Provence	Jérôme BERNARD				

6. LISTE DES ACTEURS CLES CIBLES LORS DE LA CONCERTATION

Invitation envoyée (avec relance si nécessaire)

x Entretien réalisé ou réponse au questionnaire

	Structure	Contact	Entretiens individuels	Ateliers transformés en Questionnaire	Cotech	Copil
Autres acteurs de l'aménagement et de la gestion	SYMADREM	Céline DE PARIS	x	x		
	GPMM	Magali DEVEZE	x			
	Tour Valat	Jean JALBERT	x			
	Conservatoire du Littoral	Marion PEGUIN	x	x		
	SPL Nautismed de Port Saint Louis	Nicolas BERNARD				?
	SNPN	Anaïs CHEIRON				
	Groupe Salins / ex - Salins du midi	DE LACOSTE				?
Expertise technique	CEREGE	Claude VELLA	x	x		
		François SABATIER		x		
	CNRS Labo DESMID	Bernard PICON				
	DRASSM	Luc LONG				
	Ingénieur Génie rural	Louis BOREL				
	CAUE	Sophie DERUAZ	x			
		Thierry DURROUSSEAU	x	x		
Les Offices de Tourisme	OT de Port St Louis	Brigitte MALDONADO	x	x		
	OT des Saintes Maries	Frédéric FABI				
		Rachèle RONAT	x			
	OT d'Arles	Jean-Pierre BŒUF	x			
Les autres Acteurs socio-profes.	Camargue au soleil	Mme BLANCHET				
	Collège Robespierre Port Saint Louis	Chantal BOURGADE	x			
	Pêcheurs professionnels	Denis MANIAS				
	Pêcheurs professionnels et habitant de Beauduc	Georges GAUZARGUES				
	Pêcheurs professionnels	André FOUR				
	Pêcheurs plaisanciers	Gael CAVOLINO				
	Pêcheurs plaisanciers	Denis SABATIER		x		
	Ecole voile (Port St Louis)	Christelle DELLA CHIESA	x			
	Ecole voile (Port St Louis)	Piere-Yves AUBIN		x		
	Lili kite-surf (Salin)	Aurélie JANICKI		x		
	Chasseurs maritime	Alfred MICHEL				
	Manadier	Aurélie Raynaud	x			
	Gardian	René LAMBERT				
	Agriculteur	Laure VADON				
	habitant et retraité des Salins du Midi	Nicolas IPSILANTI				
	employés des Salins du Midi	George GUSMAÏ				
	Habitante de Port-Saint-Louis et travaille à Salin-de-Giraud	Nadège ARGOUB		x		
	Fondation Luma	Maria FINDERS				

6. LISTE DES ACTEURS CLES CIBLES LORS DE LA CONCERTATION

Invitation envoyée (avec relance si nécessaire)

x Entretien réalisé ou réponse au questionnaire

	Structure	Contact	Entretiens individuels	Ateliers transformés en Questionnaire	Cotech	Copil
Les photographes et artistes	Photographe, journaliste et du CSP	Anne-Lise CHEVALIER		x		
	sociologue, peintre	Raymond GALLE	x	x		
	Photographe paysager	Jean ROCHÉ				
	Citron jaune	Françoise LEGER		x		
Autres membres du Comité de soutien du Parc de 2017 à 2019	Arnaudet	Marie-France				
	Arnoult	Annie		x		
	ARSAC	André				
	Begards	Josiane				
	Bigot	Héloise				
	Blanc	Laure				
	Brun	Gabriel				
	Buffat	Jacqueline				
	Cascales	Sylvie				
	Chevalier	Annelyse				
	Clauzel	Jean-Pierre				
	Contreras	Marie-Christine				
	DE CAROLIS	Patrick				
	Debuchy	Jacques				
	Denis	Any				
	DUCLOS	Jean-Claude				
	Dupuy	Michel				
	Earl la treille, Mme CABOT Manon					
	GREVY	Lella				
	Guibaud	Henri				
	Hascoet	Monique				
	Hemery	Franck		x		
	Hemery	Christiane				
	Héritier	Jean-Luc/Cécile				
	Hyacinthe	BERNARD				
	Jonin	Jean-Jacques				
	Kodja	Ali				
	Lazin	David		x		
	Mandrolini	Jany				
	Ming	Yi				
	Mollon	Fabienne				
	Pioch	Honoré				
	Pioch					

6. LISTE DES ACTEURS CLES CIBLES LORS DE LA CONCERTATION

Invitation envoyée (avec relance si nécessaire)

x Entretien réalisé ou réponse au questionnaire

	Structure	Contact		Entretiens individuels	Ateliers transformés en Questionnaire	Cotech	Copil
	Planell	Josiane					
	Ponsdesserre	Françoise					
	Portes	Josie					
	Ramon	Vincent					
	Raymond	Frédéric					
	ROCH	Hubert					
	Rochat	Nadine					
	Rochat	Gérard					
	Roche	Joseph					
	ROQUES	Noel					
	Santicoli	Jean-Jacques					
	SIEGEL	Jean-Luc					
	VELLY	Pierre/Yvette					

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

Charte paysagère et d'urbanisme du PNRC et intégration des OQP au sein des projets d'aménagement (2014 et 2017)

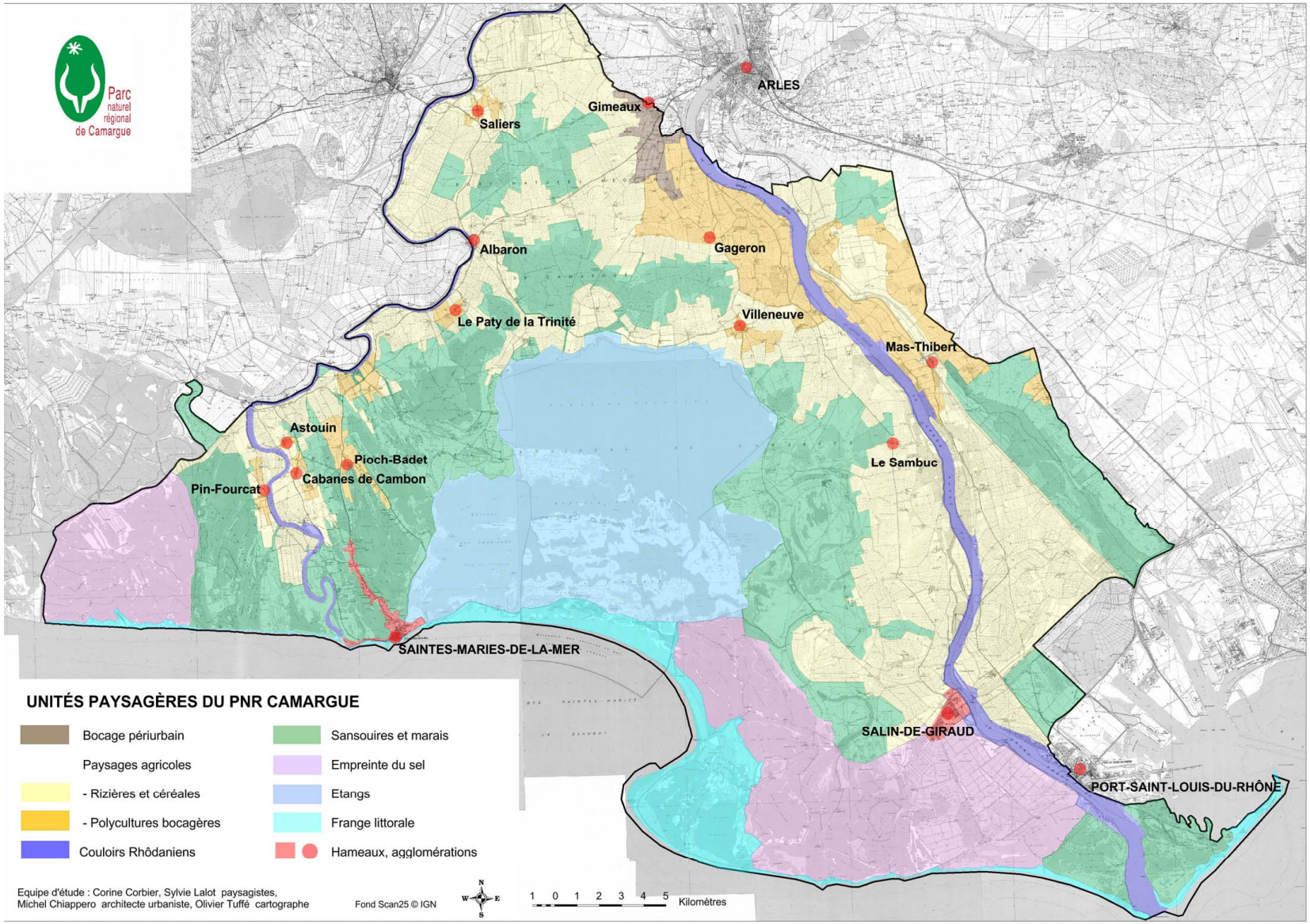

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

1.2.3 LES COULOIRS RHODANIENS

ELEMENTS D'IDENTITE



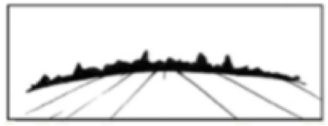

Mots clés

Grand fleuve
Ripisylve
Digues, crues
Navigation
Loisirs
Irrigation

Cette unité correspond au petit et au grand Rhône, leurs berges, ripisylves, ségonnaux (terrains compris entre les berges et les digues), digues et abords directs en lien avec le fleuve.


Le grand Rhône


Le petit Rhône

- **Modalités de perception visuelle**

Les ripisylves jouent un rôle de repère visuel récurrent avec un effet plus ou moins d'écran visuel dans le contexte des paysages ouverts des grandes cultures.


Silhouette de la ripisylve du Rhône

Elles créent un effet de portal seuil visuel qui vient marquer l'entrée du Parc renforcée par le franchissement physique en de rares points imposés :

3 ponts :

- Sur le Grand Rhône au droit de la RN113 à Arles
- Sur le Petit Rhône au droit de l'A 54 et de Saint-Gilles

2 bacs :

- Sur le Grand Rhône : Bac de Barcarin à Salin-de-Giraud
- Sur le Petit Rhône : Bac du Sauvage à Pin-Fourcat

En dehors de ces points de franchissement restent deux couloirs visuellement fermés, par les digues et la végétation haute et souvent difficiles d'accès.


Découverte du Rhône depuis le bac de Barcarin

- **Composantes et modes de fabrication**

Chenaux d'exutoires des eaux du Rhône à la fois creusés dans les couches sédimentaires du delta selon des parcours qui ont beaucoup varié, mais aussi fabriqués par les dépôts successifs laissés par les crues, formant un « chenal perché au-dessus des plaines » : le centre du delta est situé à moins de 1,5 m du niveau de la mer et les bourrelets alluviaux sont situés au-dessus de la plaine

Ces crues ont laissé de nombreuses traces, toujours visibles dans le paysage et le parcellaire, qui sont désormais parfois éloignées du cours d'eau actuel :

- Des « buttes »: butte de Villeneuve, « Mas de La Butte »
- Des anciens bourrelets où ont été implantées des tours de guet, qui sont désormais déconnectées du lit du fleuve : Tour du Valat, Tour Vieille, Tour d'Aling, Tour d'Amphoux, Tour de Mondony.
- Des « lônes », ou anciens bras qui restent submersibles
- Des « dépressions » inondables parfois fort éloignées du cours d'eau actuel (comme la plaine d'Arles ou le marais des Baux), où les difficultés de ressuyage sont importantes.


Tour de La Motte, en face du hameau d'Albaron

En 1711 le fleuve change de cours pour la dernière fois.

Depuis 150 ans, les deux chenaux sont désormais complètement stabilisés par la construction des « poutragues » (digues), ponctuées de nombreuses stations de pompages, avec parfois de simples prises d'eau discrètes ou des abris très bruts, parfois un bâti industriel prégnant et recherché:


Prise d'eau ancienne


Station de pompage

Aujourd'hui les ségonaux ont une valeur écologique particulière car ils fonctionnent avec une forte variabilité un peu comme avant endiguement.

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

Ces digues composent aujourd'hui un paysage fluvial singulier :

- Elles isolent visuellement la plaine et les fleuves, formant de véritables barrières visuelles, qui ont peu à peu contribué à couper les riverains de leur fleuve
- Elles ont transformé les paysages « tressés, en un chenal unique et sinueux
- Elles créent des « ségonnaux », seuls espaces d'expansion des crues, où peuvent se répandre les sédiments. Derrière, la plaine deltaïque est désormais dépourvue de tout apport
- Actuellement, seuls le domaine de la Palissade, propriété du conservatoire du Littoral, et le They de la Gracieuse ont conservé un fonctionnement sédimentaire normal.

- **Eléments d'ambiance paysagère**

L'intérêt paysager et naturaliste du fleuve repose sur ses ripisylves, rattachées au réseau Natura 2000. Elles offrent des ambiances avec de véritables effets de sous-bois rares en Camargue.

Ces éléments de structure paysagère sont constitués exclusivement de végétation feuillue, à dominance de peupliers blancs et noirs, tremble, saules, frênes, aulnes donc très variable selon les saisons, contrastant ainsi fortement aux paysages boisés des grandes masses structurantes plus « figées » des Alpilles ou des Costières dans les grands arrière-plans régionaux.

Vers l'aval, et sous l'influence du « coin salé » (remontée d'eau salée dans le fleuve), ce cortège évolue vers une ripisylve plus basse, essentiellement composée de tamaris, qui laissent peu à peu leur place aux seules touffes de jonc.

Ambiances végétales



Transition entre grands feuillus et tamaris,



...puis entre tamarix et simples touffes de joncs.

Entre ces cordons plus ou moins hauts et denses, l'emprise du fleuve est large, majestueuse, les couleurs changeantes en fonction des saisons et de la météo et très mouvantes avec le vent. Le régime hydraulique est également très fluctuant.

Seuls les quais de Port-Saint-Louis-du-Rhône présentent des aménagements urbains ; quais maçonnés, parc, piste cyclable, cheminements et plantations d'espaces verts.



Tour Saint-Louis



Quais de Port-Saint-Louis-du-Rhône

- **Usages, vécu, valeur sociale, le dire des habitants**

Les usages du Rhône sont divers :

- Navigation

  L'estuaire du Rhône n'est pas navigable, mais le fleuve a un statut maritime jusqu'au premier pont ... qui se trouve à Arles, à 2 h de navigation de Barcarin.

  Grand Rhône : navigable depuis la diffluence d'Arles jusqu'au canal de Port-Saint-Louis du Rhône. En effet, depuis 1842, modification progressive de l'embouchure par la fermeture des bras de Pégoulier et de Piémanson, mais persistance d'une barre et de bancs mobiles dans le dernier bras - celui de Roustan, entrainant l'ouverture du canal de Port Saint-Louis pour permettre la navigation !

  Petit Rhône : ouvert à la navigation des péniches depuis 1970 depuis la diffluence d'Arles jusqu'à l'écluse de Saint-Gilles : Panneaux de fond pour concentrer les flux et permettre un auto-entretien du chenal de navigation. Mais en corollaire : colmatages latéraux en pied de berges
- Pompage pour l'irrigation agricole,
- Transport des marchandises,
- Pêche,
- Sports nautiques.



Ancien port Dromar des Saintes-Maries



Pêche au carrelet sur le Petit Rhône



Sport nautique doux



et motorisés

Les rives sont physiquement difficiles d'accès de par les digues (pentes et interdictions), la végétation souvent dense et le caractère privé des chemins d'accès. L'accès à l'eau est donc très ponctuel et presque exclusivement privatif:

- Anciens ports : Port Dromar aux Saintes-Maries-de-la-Mer
- Ports de plaisance,
- Pontons privés des cabanons,
- Mises à eau des loueurs de kayaks,
- Stations de pompage.

Les paysages de ripisylves sont donc des paysages relayés à des « arrières cours »: fond de parcelles agricoles ou accompagnement d'ouvrages fonctionnels interdits d'accès, espaces en friches, bâti abandonné, ...

La valeur sociale

Les photos correspondant à cette unité paysagère ont été peu plébiscitées par le grand public lors de l'atelier paysage de la fête du Parc. Les avis sont partagés entre perception qualitative et dégradée. Le manque d'appropriation et de pratique de l'espace peuvent expliquer ce ressenti du public. Plusieurs personnes ont clairement manifesté leur désir de pouvoir accéder aux digues, pour la promenade piétonne ou équestre.

Salin de Giraud "tourne le dos au Rhône" alors que Port Saint-Louis du Rhône a aménagé les berges en promenade ("les allées du Rhône" en connexion avec les différents quartiers), en espace vert urbain (" parc de la Révolution") et en espace de détente ("bois François" ancien bras mort au nord de la ville couvert par une forêt alluviale, aménagé avec un parcours sportif et un projet de réouverture du grau).

Les crues du fleuve sont toujours redoutables et redoutées, avec une amplitude saisonnière très important de 500 à 700 m^3 / s à l'étiage à 12 000 m^3 / s en crue. Toutefois, la culture ancestrale du "risque inondation", qui permettait aux riverains de vivre au contact du fleuve, semble s'être peu à peu dissoute, ce qui accroît le risque.

Le fleuve est à réconcilier avec les Camarguais.

- **Acteurs, gestion actuelle et potentialités**

Préfet coordonnateur de bassin
Assure la coordination de la mise en place du « Plan Rhône »
Voies Navigables de France
Gère le Domaine Public Fluvial sur parties non concédées
Loue des "carrelets" aux pêcheurs
Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
Gère le domaine public fluvial sur territoire concédé, en amont de la confluence deltaïque
SYMADREM
Depuis 2005, gère le domaine public fluvial sur territoire concédé, en aval de la confluence deltaïque = gestionnaire unique de toutes les digues de Beaucaire à la mer, = Assure une gestion publique des digues qui incombait, autrefois, aux uniques grands propriétaires fonciers
DREAL : Police de l'eau
Service Navigation Rhône Saône : Police de la Navigation
DDTM 13 : Police de la Pêche
ASA gestionnaires de canaux et stations de pompage
Professionnels du tourisme (bateau, canoë, restaurateurs)
Préfecture ; Cellule de crise de gestion des crues
PNR :

- Finalisation du DOCOB petit Rhône en cours, DOC0B Grand Rhône moins avancé
- Reconstitution de l'espace rivulaire
- Trames Vertes et Bleues
- Charte signalétique
- Plaquettes de recommandation pour la restauration et la construction, conseil aux communes

CPIE d'Arles ; relance une "culture du risque inondation" et des visites vers le fleuve qui ont du succès.

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

EVOLUTIONS CONSTATEES

Les ripisylves occupent 700 ha le long des deux bras du Rhône. Elles présentent une grande richesse faunistique et floristique et leur surface est relativement stable sur les 10 dernières années. (source occupation du sol 2011)

Toutefois, sur le terrain, on constate:

.... Un peu partout :

- Réduction des épaisseurs de ripisylves et diminution de leur état de santé bien visibles sur certaines rives du Petit Rhône
- Discontinuité des ripisylves avec les autres structures arborées.
- Dégradation du patrimoine rattaché aux anciens usages de rive: pontons, stations de pompage,....
- Creusement des berges par les ragondins



Fragilisation des ripisylves

En amont accroissement de l'anthropisation des rives :

- Rehaussement et modernisation des digues, avec en corollaire :
  - Exhaussement des ségonnaux, les seuls à pouvoir piéger les sédiments lors des crues (et la diminution progressive de la revanche, ce qui accroît le risque d'ouverture de brèche)
  - L'accroissement de la sensibilité de la plaine deltaïque, qui se trouve dépourvue d'apports sédimentaires, à l'élévation du niveau marin
  - L'accentuation des pentes des berges,
  - L'interdiction d'accès au public des digues
  - L'abattage des arbres lors des travaux d'exhaussement et la disparition d'habitats
- Modernisation de certaines stations de pompage
- Développement des pontons et cabanons privés

En aval, une forte érosion des berges

- Effet du batillage par le trafic de plaisance (Petit Rhône 50 000 visiteurs/an !)
- Surpâturage sur les rives situées les plus en aval

Le "Plan Rhône"

Démarche issue des dernières grandes inondations 2001/2003, avec un triple financement (les 3 régions RA / LR / PACA, l'agence de l'eau / Etat) et à l'échelle de tout le bassin versant du fleuve, il fixe la feuille de route des travaux à engager.

Le Plan Rhône porte sur les trois dimensions du fleuve. En Camargue, il porte sur:

- *Hydraulique :*
  - *Travaux sur les digues : rehausser et conforter les ouvrages pour faire face à une crue millénaire*
  - *Etudes de nouvelles zones d'expansion des crues encadrées Redonner un espace de mobilité plus grand du Petit Rhône par le « Décorsetage » : recul des digues existantes de 50 / 100 m seulement, pour maitriser leur stabilité technique, supprimer les digues actuelles, en essayant d'impacter le moins possible les agriculteurs ou les milieux naturels (ripisylves), en arrière des anciennes «caisses d'emprunt», permettant une expansion des crues et la création de nouveaux ségonnaux.*
  Sécuriser les digues par l'aménagement de déversoirs contrôlés : l'aménagement en durs (perrés, enrochements, ...) de linéaires de surverses
  - *Etudes des PPRi*
- *Environnement:*
  - *DOCOB en cours (pour le petit Rhône attendu en 2013) avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), CPE Rhône pays d'Arles.*
  - *Nombreuses difficultés toutefois:*
  Multiples propriétaires fonciers des ségonaux
  Gestionnaires des digues pour qui les plantations sont des obstacles qui ralentissent l'écoulement des eaux et qui interdisent l'accès des digues au public (préservation des ouvrages, stabilité et sécurité)
  - *Aide à la recomposition des milieux et des paysages après les travaux*
- *Culture:*
  - *Maison du fleuve à Givors*
  - *Financements spécifiques ont aidé le parc à faire une muséographie spécifique sur le Rhône dans le cadre de la rénovation du musée Camarguais.*
  - *Projet de halte fluviale sur le Petit Rhône, qui remonte à presque 20 ans mais n'a jamais vu le jour. Peut être nouvelle dynamique au regard de ce qui va se passer coté Gardois avec des reconstitutions de ripisylve et valorisation. En sachant également que le Grand Rhône, du fait de son courant, n'a pas les mêmes capacités de développement touristique. Ce qui reporte les projets sur le Petit Rhône.*

ENJEUX PAYSAGERS et pistes d'actions

- **PERENNISATION DES STRUCTURES PAYSAGERES QUI FONDENT LE PARTICULARISME DE « L'ILE DE CAMARGUE »**
  - Assurer la protection des structures paysagères créées par les ripisylves et des systèmes écologiques qui leur sont rattachés
  - Permettre une maîtrise publique globale des rives et des ségonaux permettant à la fois une protection des fondamentaux paysagers et environnementaux et un usage public raisonné

- **INTEGRATION DE LA QUESTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE et DU PAYSAGE DANS LES ETUDES EN COURS (portant sur les espaces compris entre les digues actuelles et futures)**
  - Intégrer le paysage dans une démarche de projet plus transversale et globale
  - Intégrer dans les projets le rapport aux paysages riverains : vastes zones d'expansion de crue dans les paysages agricoles, sansouires,...
  - Tourner la page d'un malheureux accident survenu sur les digues et valoriser le potentiel de découverte en modes de circulation douce représenté par les levées, chemins, .

- **RECONCILIATION DES CAMARGUAIS AVEC LEURS FLEUVES**
  - Valoriser le rapport au fleuve des agglomérations
    - Salin-de-Giraud, qui actuellement "tourne le dos"
    - Port-Saint-Louis du Rhône qui peut encore plus valoriser sa façade fluviale
  - Maintenir, renouveler, ou adapter la culture du risque dans les grands domaines agricoles et hameaux. Avant endiguement, en cas de crue, l'eau s'étalait et montait lentement. Les mas toujours situés sur un point haut avaient une connaissance du risque et les bons réflexes en cas d'inondation exceptionnelle. Aujourd'hui les digues offrent une sensation de sécurité qui fait perdre la culture du risque alors qu'il peut être bien plus dangereux en cas de rupture d'ouvrage. Les digues ont été construites de façon successive, depuis longtemps, et d'un point de vue technique on ne peut anticiper un point de faiblesse entrainant rupture.
  - Meilleure information des riverains avant et après inondation pour les travaux de nettoyage.
  - Créer des secteurs de refuges, routes sécurisées hors d'eau

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

- **INTERPELLATION DE CERTAINS ACTEURS ECONOMIIQUES MAJEURS SUR LEUR ROLE EN TANT QU ACTEUR DU PAYSAGE DES DEUX RHONES**

– Compagnie du Rhône / Voies Navigables de France : réactivation de la navigation commerciale sur l'axe Fos-Sète, par le Grand et Petit Rhône, et le canal navigable : quels travaux de modernisation ? Quelle politique globale de mise en valeur à cette occasion ? Réduction de la navigation de fret ?
– Gestionnaires des stations de pompage, associations d'irrigation : quels travaux envisagés ?....
– Acteurs touristiques : quelles évolutions de la fréquentation sur le Rhône? Quels projets? Quels impacts sur le paysage?



Le Rhône au droit de Barcarin

Illustration des évolutions et enjeux



Perception furtive depuis les ponts



Instabilité des berges



Digues très techniques



et non accessibles



Privatisation des accès



Erosion des berges



Surpâturage des berges



Enrochement et HLL



Privatisation des berges

1.2.5 L'EMPREINTE DU SEL

ELEMENTS D'IDENTITE





Mots clés :

Damier de tables saunantes
Miroir d'eau
Couleur lie de vin
Tas de sel
Lagunes saunantes

Le sel est le dénominateur commun à cette unité paysagère qui s'étend autour de Salin-de-Giraud et au droit de la petite Camargue Saintoise.

Le paysage plat et ouvert est découpé en un carroyage à perte de vue de tables saunantes où le sel est récolté après évaporation de l'eau.

A l'ouest de Salin-de-Giraud l'exploitation a été stoppée et les Salins du Midi ont cédé plus de 6500 ha de lagunes saumâtres au Conservatoire du Littoral.

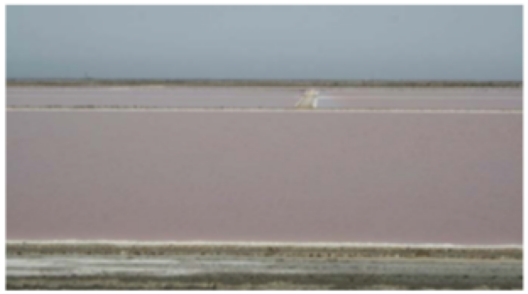

Exploitation des Salins du Midi vue depuis le belvédère de Salin-de-Giraud

- **Modalités de perception visuelle**

A l'exception du belvédère des salins à l'est du territoire, les vues sont rasantes, sur un paysage plat et ouvert.

Les points de repères sont la silhouette de Salin-de-Giraud, les dépôts de sel (camelles) et les gerbeuses.

Dans le lointain :

- au nord les Alpilles et le Ventoux,
- à l'est les installations portuaires de Fos, la Sainte-Victoire, le Mont Aurélien, l'Etoile
- au sud et à l'ouest les phares de l'Espiguette, la Gacholle, Beauduc, Faraman.



Silhouette des installations portuaires de Fos



Effet de mirage, Alpilles en arrière plan

- **Composantes et modes de fabrication**

Paysage anthropisé depuis le XIXème siècle. Les échanges naturels entre lagunes saumâtres et la mer sont contraints par des digues et tout un système de pompage et de circulation de l'eau.

Les tables saunantes forment une trame orthogonale de bassins rectangulaires peu profonds où le sel se concentre. L'explicitation du sel se fait en 4 temps ; mise en eau des bassins par tout un système de pompes, canaux, levées et martelières, circulation de l'eau pour faciliter la concentration, dépôt de sel et assèchement, récolte.

Les Salins du midi produisent environ 300 000 tonnes de chlorure de sodium par an sur 5000ha après une forte régression durant la dernière décennie. Les lagunes à l'ouest ne sont plus exploitées (étangs de Galabert, Fangassier, Rascaillon, Beauduc) et cédées au conservatoire du littoral. Au gré des saisons elles sont en eau, ou présentent une croute de sel ou un limon craquelé.

Salin-de-Giraud est une petite ville unique en région PACA, créée à partir de 1856 lors de l'implantation de la société Henry Merle, chargée de fournir le sel pour l'usine chimique de Salindres, près d'Alès (Gard). Ligne de chemin de fer et gare sont créées en 1892. Puis en 1896 la société Solvay s'implante et produit de la soude par électrolyse à partir du sel. Pour répondre au besoin de logements ouvriers la ville est construite sur le modèle des cités ouvrières du nord de la France avec une structure urbaine hiérarchisée, un plan en damier, une architecture de briques où chaque habitation correspond au rang social de ses occupants et un écrin végétal d'alignements et de jardins très structuré.

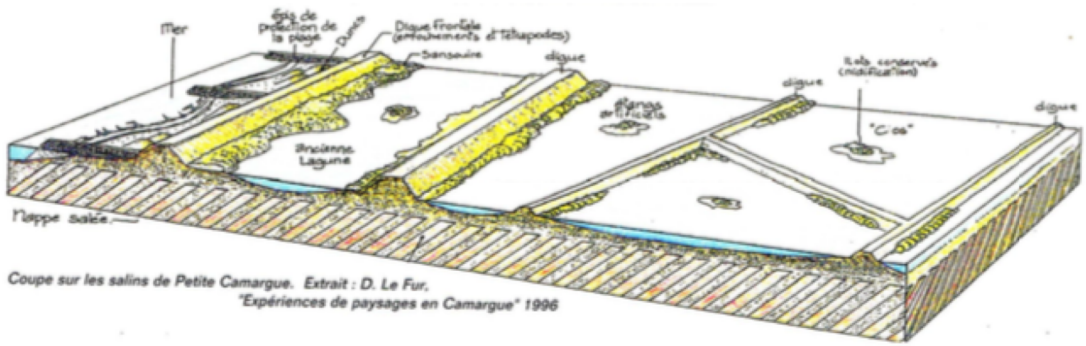

Coupe sur les salins de Petite Camargue. Extrait : D. Le Fur, "Expériences de paysages en Camargue" 1996

© Plan de paysage pour le littoral de Camargue - PHASE 1 : Diagnostic
PNR Camargue - Syrphea Conseil - S. Giorgis - 2020

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

- **Eléments d'ambiance paysagère**

Les tables saunantes évoluent selon leur concentration en sel, passant d'un effet miroir d'eau, à une lame d'eau de couleur pourpre liée à la présence d'invertébrés spécifiques (Artemia salina et Dunaliella salina) puis à une croute de sel. Le sel récolté forme des montagnes de sel ou « camelles ».

Ces lagunes artificielles sont striées de digues, îlots émergés, radeaux et montilles qui abritent une riche avifaune.

Dans le secteur qui n'est plus exploité, le niveau d'eau fluctue au gré des saisons, jusqu'à disparition totale en été, laissant la place à une terre craquelée ou à une croute de sel aux effets irréels.



Gerbeuses et camelles



Martellières, canaux et montilles



Croute de sel sur le grand Rascallion



Etang du Fangassier en eau



Façade urbaine de Salin-de-Giraud perçue depuis le belvédère des Salins



Cité Solvay aux allures de coron



Entrée du site des Salins du Midi, ancienne usine Pechiney

Sites ou éléments remarquables :

- Salins du Midi
- Cité Solvay et plan d'urbanisme de Salin-de-Giraud
- Eglise de Barcarin et chapelle orthodoxe
- La Petite Camargue Saintoise
- Stations de pompage et roue à aube des Salins
- Moulin et château de Tourvieille
- Cabane de Madame Trotte
- pinèdes de Brasnivers

- **Usages, vécu, valeur sociale, le dire des habitants**

L'exploitation industrielle des salins du Midi et la ville de Salin-de-Giraud sont uniques à l'échelle de la Camargue et même de la région.

L'organisation urbaine ouvrière de Salin-de-Giraud revêt une valeur patrimoniale plus pour les visiteurs que pour les habitants d'après l'atelier paysage réalisé lors de la fête du PNR 2012. La ville est perçue de façon tout aussi valorisante que dégradée.

Le devenir économique des Salins du Midi est incertain, sans projet de mutation pour l'instant ce qui fragilise toute la ville de Salin-de-Giraud.

La valorisation touristique des salins du Midi autour du musée du sel et de visites des installations industrielles a été stoppée. Les abords du belvédère des salins sont relativement dégradés.

La ville est pourtant « porte d'entrée » du PNR à partir du bac de Barcarin depuis l'est du département. Elle est un passage obligé pour accéder à la plage de Piemanson et le départ de promenades à vélo vers les lagunes, Beauduc et la digue à la mer.

Un sentiment d'isolement, de désindustrialisation et de repli semble prévaloir à Salins-de-Giraud.

- **Acteurs, gestion actuelle et potentialités**

Les Salins du Midi

Le conservatoire du littoral

La commune d'Arles

Le PNR

Les services de l'Etat

La réserve de Camargue, la tour du Valat et le PNR sont co-gestionnaires des salins cédés au CELRL.

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

EVOLUTIONS CONSTATEES

Evolution du paysage des salins

Les salins représentent en 2011 une superficie de 14 149 ha, soit plus de 14% du territoire du Parc situés aux extrémités sud-est et sud-ouest du delta.

Les lagunes de pré concentration acquises par le Conservatoire du littoral sont désormais sorties de leur usage salicole. Compte tenu du degré d'anthropisation de ces lagunes (terrassement, création de digues, gestion hydraulique), ces 4600 ha sont assimilés à des friches salicoles récentes évoluant vers un système lagunaire plus naturel.

Le scénario de « Renaturation » en cours s'appui sur plus de transparence hydraulique et moins de cloisonnement. Cela suppose:

- l'abandon de protections « dures » sur le littoral,
- le « retrait stratégique » au niveau de la digue à la mer,
- des percements hydrauliques sous certaines digues pour assurer des connexions nord / sud,
- laisser entrer la mer et retrouver un gradian de salinité plus « naturel ».

Ces options modifieront le profil de la plage qui en fonction de la topographie va évoluer en montille ou en lagune.

Pas d'incidence sur la salinité ni les niveaux du Vaccarès.

Les projets de balnéothérapie, centre de soins liés au sel et énergies renouvelables avaient été écartés avant acquisition par le CELRL.

L'exploitation du sel industriel se maintien pour l'instant mais pas de volonté des Salins pour développer le tourisme sur le site de Salin de Giraud. Le tourisme est développé sur le site Gardois qui exploite du sel de table et vise un AOC.

Dissolution du modèle urbain de Salin-de-Giraud

- Travaux sur le bâti qui ne respectent pas la conception architecturale d'origine,
- Extensions qui banalisent la ville, et dégradent la silhouette bâtie,
- Disparition et non renouvellement de l'écrin végétal.
- Le rapport au Rhône est toujours occulté

Dégradation de l'image du PNR au niveau d'une de ses portes emblématiques : le parcours du bac de Barcarin

- Banalisation de l'entrée de ville à partir du bac de Barcarin,
- Banalisation du belvédère des Salins, tant pour les visiteurs que pour les habitants.



Belvédère des Salins à réaménager

ENJEUX PAYSAGERS et PISTES D'ACTIONS

- **MAINTIEN DES PAYSAGES DE LAGUNES SAUMATRES, QUI FONDENT AVEC LES PAYSAGES DE SANSOUIRES LE CARACTERE UNIQUE DES PAYSAGES DE CAMARGUE**

- **MISE EN SCENE PAYSAGERE**
  - Mise en valeur l'image d'entrée de ville et de PNR au droit du bac de Barcarin
  - Réhabilitation du belvédère des Salins

- **MAINTIEN DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA SPECIFICITE DU MODELE URBAIN DE SALIN-DE-GIRAUD**
  - Préservation et restauration de l'identité urbanistique et architecturale de Salin-de-Giraud
  - Renouvellement de l'écrin végétal
  - Développement de nouveaux quartiers en cohérence avec le tissu ancien et avec une façade bâtie qualitative

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

1.2.6 LES ETANGS

ELEMENTS D'IDENTITE





Mots clés

Cœur de Camargue
Camargue médiatique
Flamants roses
Pêche

Cette unité correspond aux étangs au cœur de la Camargue ; le Vaccarès, l'Impérial, Monro, Lion, Fourmelet, la Dame et leurs abords. Cette unité est délimitée au sud par la digue à la mer qui isole en partie des influences salées.



Flamants roses sur les Impériaux, image emblématique de la Camargue

- **Modalités de perception visuelle**

Les étangs se découvrent de l'extérieur et l'occupation des berges conditionne des vues très contrastées ;

- Blocage visuel lié aux bois en premier plan (tamaris, saule, peuplier, aulne, orme, frêne, chêne)
- Vues rasantes au-delà de roselières qui rythment les saisons
- Berges minérales ou espace cultivé permettant de lointaines perceptions jusqu'à la silhouette du pic St Loup à l'ouest, aux installations industrielles de Fos à l'est et au phare de la Gacholle au sud.



Masque arboré



Berges minérales



Roselières



Premier plan cultivé

Quelques rares points de vue panoramiques sont aménagés en hauteur autour du Vaccarès.

- **Composantes et modes de fabrication**

Les étangs sont peu profonds, à peine 2m, mais très étendus. Cette unité couvre 15 500 ha

Avec ses 6000 ha le Vaccarès est la pièce maitresse de tout le système hydraulique du delta. Il reçoit 50 millions de mètres cubes d'eau de drainage des rizières qui compensent le déficit hydrique du à l'endiguement du Rhône, à la construction de la digue à la mer et à l'évaporation.

Les étangs sont en relation entre eux et des graus ouverts sur la mer permettent de réguler par des pertuis le niveau d'eau et de salinité.



Pertuis de Rousty – Photo PNR



Pertuis de la Comtesse – Photo PNR

© Plan de paysage pour le littoral de Camargue - PHASE 1 : Diagnostic
PNR Camargue - Syrphea Conseil - S. Giorgis - 2020

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

- **Eléments d'ambiance paysagère**

L'échelle de ces immenses étendues aquatiques est surprenante et perçue comme une « mer intérieure ».

Les lignes horizontales dominent.

Les étangs sont très changeants au gré des saisons, de la météo et de la lumière. Ils passent d'un moutonnement de vagues et d'embruns, à des effets miroir et de brillance, avec des variations infinies de couleurs.



Filet de pêche près des berges et immensité aquatique du Vaccarès. Les eaux, remuées par le Mistral, sont "boueuses"



Effet miroir d'une mer intérieure

- **Usages, vécu, valeur sociale, le dire des habitants**

Très forte reconnaissance des Camarguais, le Vaccarès est leur «grand mar».

Forte reconnaissance médiatique et fréquentation touristique liée aux milieux naturels et à l'observation des oiseaux.

5 pêcheurs professionnels travaillent encore sur les étangs et une quinzaine travaillent à cheval sur les étangs et en mer. Ils commercialisent auprès de la criée du Grau-du Roi essentiellement plus quelques restaurateurs locaux et directement vers Rungis.

Les étangs sont un lieu de passage et de repos pour quantités d'oiseaux migrateurs. On recense 276 espèces dont 258 patrimoniales. Cette richesse naturaliste a motivé les protections au titre de réserve de biosphère, réserve nationale, réserve régionale et départementale, réseau Natura 2000, site classé et inscrit. Ainsi qu'une reconnaissance scientifique européenne en tant que grande zone humide de delta du pourtour Méditerranéen.



Observatoire du PNR



Filet de pêcheur, colonie de flamants et phare de la Gacholle
Photo Réserve naturelle - Silke Befeld

- **Acteurs, gestion actuelle et potentialités**

Réserve nationale de Camargue (statut et gestion stricts) amélioration des observatoires

La tour du Valat (acteur scientifique connaissance et suivi des milieux)

Pêcheurs professionnels

Syndicat des riziculteurs (qualité des eaux rejetées)

CG, direction des routes (traitement des délaissés)

PNR (DOCOB)

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

EVOLUTIONS CONSTATEES

Dégradations due à la fréquentation touristique des abords

- Malgré l'encadrement de la baignade et de la pêche, l'accès des berges pour le grand public (pistes et aires de stationnement) est dégradé
- Délaissés routiers



Fragilité des berges soumises au batillage

- Erosion
- Confortement par enrochements



Carle Naudot Vaccarés 1900 1948



Equilibre fragile et complexe de la qualité des eaux

- La permanence de l'eau dans les grands étangs date de quelques décennies. Elle est liée en grande partie à l'importance des volumes rejetés par l'agriculture et entraine un adoucissement des étangs. Le degré de salinité dépend en effet de l'équilibre entre les apports d'eau (précipitation, drainage agricole), l'évaporation et les remontées de sel.
- Le suivi de la qualité des eaux assuré par la réserve nationale a montré au début des années 2000 une pollution due aux zones industrielles et agricoles périphériques avec des hydrocarbures, PCB (polychlorodiphenyls) et des pesticides (lindane et dieldrine) fluctuant en fonction des saisons.
- L'augmentation du niveau de la mer pose problème pour la vidange des étangs. La suppression des pompes au profit d'une libre circulation transformerait rapidement les étangs en lagune. Le niveau des eaux dans les étangs est actuellement maintenu artificiellement par un jeu complexe d'entrées et de sorties d'eau qui ont des incidences directes sur la salinisation des étangs, la biologie, l'économie de la pêche et l'inondabilité des terres agricoles.

ENJEUX PAYSAGERS et PISTES D'ACTION

- **MAINTIEN DE CETTE MER INTERIEURE ET DE SA QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

- Gestion des apports d'eau
- Evacuation
- Suivi aquatique et avifaunistique.
- Maintien de la qualité des berges des étangs qui constituent les premiers plans paysagers

- **REQUALIFICATION DES ITINERAIRES ET POINTS DE DECOUVERTE**

- RD 36C, Itinéraire privilégié de découverte de "la petite mer" avec de lointaines échappées visuelles jusqu'au pic Saint-Loup (à 70 km) :
  Amélioration des revêtements de chaussée
  Amélioration des délaissés servant de parking sans tomber dans un requalibrage standardisé
- Encadrement et amélioration de la qualité des points d'accueil du public
- Ouverture raisonnée d'itinéraires pédestres publics compatibles avec la préservation des milieux

© Plan de paysage pour le littoral de Camargue - PHASE 1 : Diagnostic
PNR Camargue - Syrphea Conseil - S. Giorgis - 2020

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

1.2.7 LA FRANGE LITTORALE

ELEMENTS D'IDENTITE





Mots clés :
Horizon marin
Plage, Dune
Phare,
Digue, Enrochement
Sports de glisse
Caravanes, cabanons et camping-car

La façade maritime du PNR Camargue s'étend sur 70 km d'est en ouest. C'est une portion de littoral relativement préservée de l'urbanisation à l'échelle de la façade maritime méditerranéenne de la France.

Cette unité paysagère est étroite à l'exception de sa partie centrale où son épaisseur varie de 1 à 3 km pour prendre appui sur la digue à la mer ou les montilles (dunes) de Beauduc.



Plage Napoléon et dunes

- **Modalités de perception visuelle**

Impression d'immensité et d'horizontalité ouverte sur la mer au sud (sauf dans le creux de la pointe de Beauduc). Au nord le léger moutonnement des dunes et des bois de pins alterne avec la rectitude des digues.

Les points de repère sont les phares (Faraman, Beauduc, Gacholle) et le clocher de l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer. Dans le lointain et par beau temps, émergent en toile de fond à l'est / nord est les éoliennes de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la chaine de l'étoile, le Mont-Aurélien et la Sainte-Victoire. A l'ouest le Pic Saint-Loup.

- **Composantes et modes de fabrication**

Le Rhône transporte et déverse dans la mer trente millions de tonnes d'alluvions. Vagues et tempêtes ramènent une partie de ces sables à la côte. Ils sont déposés préférentiellement d'est en ouest du fait du courant Ligure, sauf entre Les Saintes-Maries et Beauduc où la dérive littorale distribue les sédiments d'ouest en est. Cette répartition donne la forme particulière en courbe et contre courbe au littoral camarguais.

La largeur de la plage varie selon les endroits de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres lorsque la mer est calme.

Le sable déposé en bord de plage par les vagues et le courant sèche, puis il est transporté par le vent marin en recul du littoral et s'accumule sous forme de dune. La dune s'accroit et s'isole de la nappe salée ce qui permet l'implantation et la fixation par le chiendent des sables et l'oyat.

Le mistral érode les dunes tout comme le piétinement, c'est pourquoi une mise en défens par des ganivelles est souvent réalisée.

Les dunes présentent tous les stades d'évolution ; dunes blanches, dunes vives, dunes fixées, dunes fossiles



Dunes blanches - Dune non fixée en haut de plage



Dunes grises - Couvertes par une végétation dense et diversifiée

Elles supportent parfois de véritables forêts de pins parasol avec des sous-bois de genévriers de Phénicie, lentisques et filaires, très sensibles au feu.



Pinède en arrière dune

La frange marine

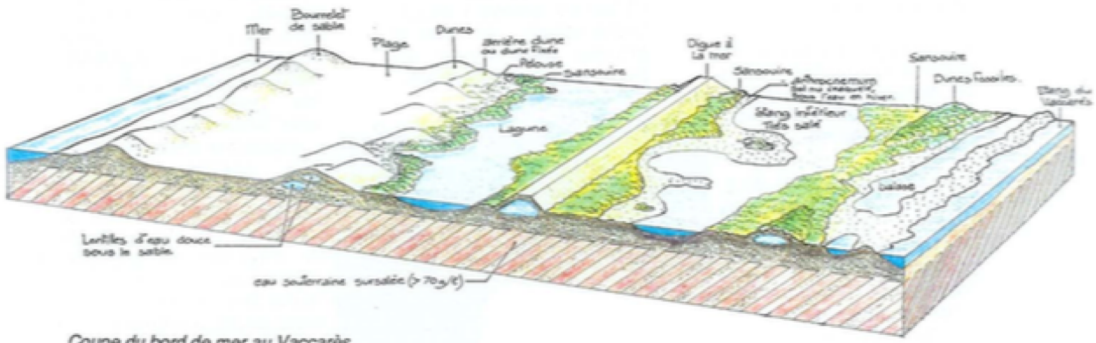

Coupe du bord de mer au Vaccarès
extrait : D. Le Fur, "Expériences de paysages en Camargue" 1996

© Plan de paysage pour le littoral de Camargue - PHASE 1 : Diagnostic
PNR Camargue - Syrphea Conseil - S. Giorgis - 2020

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

- **Eléments d'ambiance paysagère**

Ambiance contrastée entre de vastes plages de sable « naturelles » et le confortement du littoral par épis et enrochement.



Immensité des plages



Epis et enrochement aux Saintes-Maries

Ambiance contrastée également entre certains lieux dont la circulation est strictement encadrée (digue à la mer, plage Napoléon) et d'autres plus ou moins accessibles par des véhicules (Piemanson, Beauduc).

Suivant les lieux les accès peuvent être faciles et « grand public », confidentiels ou impossibles du fait de propriété privée.



Randonnée sur digue à la mer



Promenade très minérale aux Saintes-Maries qui est perçue de façon mitigée par le grand public



Mise en défens de l'accès à la plage Napoléon – Port-Saint-Louis-du-Rhône



Libre circulation et installation de caravanes à Piemanson - Arles

Les dunes présentent tous les stades de végétalisation. Globalement les campagnes de mises en défens sont anciennes et les ganivelles abimées. Les dunes les plus proches du front de mer sont jonchées de détritus et servent de sanisette.

Les lieux emblématiques :

- Plage Napoléon, They de la Gracieuse et plages de Beauduc
- Les phares (La Gacholle 1882, Beauduc 1902, Faraman 1835)
- Les cabanons de Beauduc et des Sablons
- La digue à la mer
- L'église des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Les embouchures du grand et du petit Rhône

Lieux particuliers : Beauduc et les Sablons

La pêche et le ramassage des coquillages s'inscrit dans la tradition instaurée par les saliniers de Salin de Giraud qui venaient là améliorer l'ordinaire de leur famille. On rencontrait aussi à Beauduc les habitants des mas (ouvriers agricoles, manadiers, riziculteurs), quelques arlésiens, des pêcheurs des Stes Maries et des douaniers. L'habitat était alors composé de cabanes, construites à partir de bois, d'argile et de roseaux et quelques fois de maçonnerie en pierre pour la façade. La sagne (roseau des marais) est employée pour la couverture et les cabanes sont recouvertes d'un mortier généralement blanchi à la chaux.
Les pêcheurs utiliseront ces cabanes jusque dans les années 1930. Elles seront détruites par les Allemands et à partir des années 1950 ce ne sont plus les traditionnelles cabanes camarguaises qui sont reconstruites, mais des baraques de planches et de tôles à des fins de villégiature balnéaire.
Les constructions sont faites de matériaux de récupération. L'appropriation d'un emplacement est matérialisée par un revêtement de sol, une pergola, une clôture ou des objets. Des wagons, des autobus et des caravanes sont également installés là à l'année.
Jusqu'aux années 1980 ces abris hétéroclites ne concement que des locaux qui viennent pêcher, ramasser des coquillages, se reposer et partager au grand air leur art de vivre et leur envie de liberté.
Puis dans les années 1990, Beauduc est célébré dans la presse et devient un phénomène branché, entre populisme et VIP. Une association de défense de ce patrimoine se crée en 1995 pour le protéger de la destruction annoncée par la loi littoral.
Ces installations construites sans droits ni titres pour partie sur le domaine public maritime, pour partie sur les terrains des Salins, sont source de conflits. Procès et appels se soldent fin 2004 par la destruction de 17 cabanes et 3 début 2005.
Aujourd'hui environ 80 installations sont présentes sur le site. La communauté des cabaniers de Beauduc est une forme sociale particulière, informelle, égalitaire et soumise à l'autorité des aînés. Une tradition vivante de villégiature populaire au bout du monde, entre lagune et mer et sur fond de liberté.



La nouvelle charte du PNR prévoit l'évolution des constructions en « hameau durable ». Une mission spécifique est en cours.

- **Usages, vécu, valeur sociale, le dire des habitants**

Le littoral est fréquenté en toutes saisons. Touristes et habitués, pratiquent baignade, plaisance, pêche, équitation, randonnée à pied ou à vélo. Le Kitesurf (sport de glisse nautique ou terrestre tracté par la force du vent) et le char à voile sont très prisés à Beauduc.



Kitesurfeurs à Beauduc

A noter aussi la tradition du cabanon ou de la caravane installée "à demeure" à Beauduc et aux Sablons, pour la "saison" à Piemanson.



Cabanon des Sablons

Ces espaces sont perçus comme les derniers lieux de liberté, isolés de l'urbanisation littorale. Les « raves» sont fréquentes.

Forte fréquentation de camping-cars aux Saintes-Maries-de-la-Mer, stockés de façon linéaire en bord de plage moyennant enrochements et barrières. Ce secteur ainsi que Piemanson sont ressentis de façon dégradée par le grand public.



Camping-cars aux Saintes-Maries-de-la-Mer

La plage Napoléon à Port-Saint Louis du Rhône, a bénéficié d'aménagement de mise en défens par des pieux en bois et desserte par piste cyclable.

Les conflits d'usages sur le littoral sont multiples et récurrents. Activités et fréquentation sont difficiles à concilier avec les milieux dunaires et littoraux, sensibles à la pollution et au piétinement, et une avifaune dérangée par la fréquentation et le bruit.

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC

A noter qu'une vingtaine de pêcheurs travaillent encore en mer et sur le littoral.

Les tellines sont vendues soit directement (marchés, criée du grau du roi, exportations, restaurateurs...) soit aux mareyeurs du Grau du Roi et de Port st Louis (qui font ensuite vente locale / vente à centrale d'achat/exportation).

- **Acteurs, gestion actuelle et potentialités**

Les associations de véliplanchistes, Kitesurf, char à voile pour le partage du territoire, la préservation et la propreté des milieux naturels

Les communes, les territoires de SCOT SAN Ouest Provence et Arles, les services de l'Etat pour la préservation du littoral en zone non urbanisable.

Le PNR qui acte dans le plan de Parc 3 types de traitement du littoral ; « organisation de la défense du trait de côte » au droit des Saintes-Maries-de-la-Mer, « Repli stratégique » de la pointe de Beauduc au phare de Faraman, « maintien ou restauration d'un fonctionnement naturel » ailleurs.

PNR de Camargue, les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer et les associations de cabanoniers pour la mise en œuvre de la charte et en particulier un hameau durable sur Beauduc - les Sablons, la résorption des caravanes sur Piemanson, la requalification des entrées de site.

Le PNR, la réserve naturelle nationale de Camargue, les communes pour des opérations de nettoyage et mise en défens des dunes et des milieux fragilisés.

Des questions restent en suspens :

Poursuite de politique d'acquisition **du conservatoire du littoral** ?

Travaux de création ou confortement d'épis et digues réalisés par la **DDTM 13** – service maritime gestionnaire du domaine public maritime, la **Région, le CG 13, SYMADREM** ?

La DIRM - service maritime gestionnaire des phares pour entretien patrimonial et ouverture au public ?

NB : Parc naturel régional de Camargue s'appuie sur les études DIREN de 2002 en ce qui concerne la sensibilité avifaunistique et paysagère au regard du grand éolien.



Carle Naudot – Dunes de Beauduc

EVOLUTIONS CONSTATEES

Très forte régression du trait de côte

- La côte subit par endroits une forte régression en raison de la remontée du niveau des mers, de la diminution des apports alluviaux du Rhône et des tempêtes : cette régression est particulièrement sensible à hauteur des Saintes-Maries-de-la-Mer malgré la multiplication de protections
- Enrochements, rechargement en galets et ganivelles, ont déjà été mis en œuvre pour ralentir cette régression, mais restent actuellement insuffisant tout en entrainant une artificialisation des lieux.



Saintes-Maries-de-la-Mer sur la carte d'Etat-major (XIXème)



Saintes-Maries-de-la-Mer sur la carte IGN actuelle

- Tout le système de digue qui protège les anciens salins cédés au CELRL ne résistera probablement pas à une grosse tempête cinquantennale ou centennale. Les digues sont perchées et avec un phénomène de sous cavage et d'arrachage des matériaux lors de tempêtes elles s'effondreront. La digue à la mer sera à l'avenir la limite du littoral.
- Sans ouvrages de protection, La ville des Saintes–Maries serait une île depuis le début des années 2000.
- Par nécessité, les choix sur le recul du trait de côte ont été actés en Camargue :
  La digue de Véran n'existe pratiquement plus. Les terrains acquis par le CELRL évoluent vers un système de lagune plus naturelle.
  Les Saintes–Maries et les Salins de Salin de Giraud sont et seront protégés.

Pression urbaine globalement faible mais concentrée

- Le littoral camarguais est un des rares espaces encore non urbanisé du littoral méditerranéen entre Gênes et Barcelone.
- Des aménagements littoraux récents (Port des Saintes-Maries-de-la-Mer, enrochements, épis) marquent ponctuellement le rivage naturel.



Façade maritime des Saintes-Maries: les enrochements du port et les constructions neuves composent le piédestal de la silhouette emblématique de l'église classée

Très forte pression touristique

- La fréquentation locale et touristique exerce une forte pression sur les milieux et sur la qualité de découverte des paysages.



"Promenade" aux Saintes-Maries,...



espaces dégradés, non accueillant

- Les dunes les plus proches du front de mer sont jonchées de détritus et servent de sanisette.



Pollution et dégradation des dunes

- Le phénomène de « cabanisation » et l'installation de caravanes constituent une menace pour le littoral : dégradation des dunes, circulation automobile sur les plages, problèmes sanitaires, image de marque

7. EXTRAITS DE LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PNRC



Cabanes et caravanes dans les dunes de Piémanson



Cabanons et caravanes à Beauduc



Arrière de camping vu depuis le littoral aux Saintes-Maries



Entrée dégradée de la plage de Beauduc

ENJEUX PAYSAGERS et pistes d'actions

- **REHABILITATION DES ESPACES SURFREQUENTES**
  - Relancer des campagnes de travaux de nettoyage des déchets et de mise en défens des milieux sensibles (dunes et plages).
  - Aménager la plage aux Saintes-Maries-de-la-Mer de façon qualitative et sans porter atteinte aux dunes et à la végétation présente
- **ENCADREMENT DE LA SUR-FREQUENTATION**
  - Améliorer la gestion des flux, le contrôle des accès aux plages et la mise en défens des dunes
  - Mettre en place des plans de circulations douces d'accès aux plages, piste cyclables avec parking relai amont.
  - Réduire l'impact des camping-cars aux Saintes-Maries-de-la-Mer
- **ETUDE DES HYPOTHESES DE PROTECTION DES SAINTES DE LA MER DANS UN PROJET PLUS GLOBAL**
  - Amélioration de l'intégration paysagère des ouvrages existants
  - Esquisse d'un schéma élargi de protection avec des zones tampon inondables: dans cette hypothèse, la protection des Saintes-Maries pourrait être pensée comme une île ou une presqu'île type Mont Saint-Michel, avec un îlot central "fortifié", ceint d'un ouvrage de protection de qualité urbaine et paysagère, et une route-digue d'accès entourée de zones inondables tampon
- **MISE EN ŒUVRE DES « HAMEAUX DURABLES »** en concordance avec le plan de parc au droit de Beauduc et des Sablons.



NOUS CONTACTER

Hélène CHEVAL, Syrphea Conseil
Bureau d'études socio-environnementales
helene.cheval@syrphea-conseil.fr
06 63 53 29 95

Sébastien GIORGIS
Paysagiste, architecte et urbaniste
giorgis.sebastien@wanadoo.fr

© Alain Dervieux